



Your Satellite Connection to the World

Rapport Annuel 2006

Notre vision : dépasser les frontières de la connectivité

Sommaire

02	Le Groupe SES en bref	44	Présentation des informations financières par la direction
04	Déclaration du Président du Conseil d'administration	49	Etats financiers consolidés
06	Déclaration du Président et directeur général	49	Rapport du réviseur d'entreprises
08	Evénements postérieurs à la clôture	50	Compte de résultat consolidé
10	Synthèse des activités opérationnelles	51	Bilan consolidé
10	Le marché	52	Tableau des flux de trésorerie consolidés
12	Positionnement pour l'avenir	53	Tableau de variation des capitaux propres consolidés
13	Activités liées à l'infrastructure	54	Notes aux états financiers consolidés
13	13 Europe, Moyen-Orient, Afrique	88	Comptes annuels de SES S.A.
16	16 Amériques	88	Rapport du réviseur d'entreprises
18	18 Autres régions	89	Bilan de SES S.A.
23	Activités de service par satellite	90	Compte de profits et pertes de SES S.A.
23	23 Europe, Moyen-Orient, Afrique	90	Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.
26	26 Amériques et autres régions	91	Notes aux comptes
29	Gouvernance d'entreprise	100	Autre information
29	Actionnaires de SES	100	Informations générales
30	Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise	100	Sociétés du Groupe
30	Assemblée générale annuelle des actionnaires		
31	Le Conseil d'administration et ses comités		
32	Les membres du Conseil d'administration		
34	Comités du Conseil d'administration		
35	Comité exécutif		
35	Rémunération		
36	Les membres du Comité exécutif		
37	Réviseur d'entreprises		
37	Procédures de contrôles internes		
39	Ressources humaines		
40	Relations avec les investisseurs		
40	Politique de responsabilité sociale des entreprises		



2006 : Faits marquants

- Le chiffre d'affaires a augmenté de 28,4 % pour atteindre 1 615,2 millions d'euros (1 258,0 millions d'euros en 2005), alors que le chiffre d'affaires récurrent est monté de 7,4 % à 1 320,0 millions d'euros
- L'EBITDA s'est accru de 22,6 % à 1 080,4 millions d'euros (881,1 millions d'euros en 2005)
- Le bénéfice net a augmenté de 14,1 % à 435,8 millions d'euros (381,9 millions d'euros en 2005)
- Le bénéfice par action a enregistré une croissance de 22 % à 0,82 euro (2005 : 0,67 euro)
- Le cash flow net provenant des activités opérationnelles s'est amélioré de 47,4 % à 1 060,1 millions d'euros (2005 : 719,4 millions d'euros)
- Le dividende proposé est de 0,44 euro par action A (2005 : 0,40 euro)
- 25 millions de titres ont été rachetés et annulés en 2006, représentant une contre-valeur de 233 millions d'euros
- Le rendement moyen des fonds propres est monté à 13,5 % (contre 11,2 % en 2005)

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)

'05	1 258,0
'06	1 615,2

EBITDA (en millions d'euros)

'05	881,1
'06	1 080,4

Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)

'05	381,9
'06	435,8

Chiffres clés	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Chiffre d'affaires total	1 615,2	1 258,0
EBITDA	1 080,4	881,1
Résultat opérationnel	605,3	475,8
Résultat net part du Groupe	435,8	381,9
Cash flow net provenant des activités opérationnelles	1 060,1	719,4
Cash flow disponible	(17,5)	433,1
Dette nette	2 903,2	2 107,1
Capitaux propres	3 012,2	3 449,0
Résultat par action A (en euro)	0,82	0,67
Dividende par action A (en euro)	0,44¹	0,40
Effectifs	1 661	1 102

Ratios financiers

	2006	2005
Marge EBITDA	66,9 %	70,0 %
Marge bénéficiaire nette	27,0 %	30,4 %
Dette nette/capitaux propres	95,3 %	60,5 %
Dette nette/EBITDA	2,68	2,39

¹ Proposé par le Conseil d'administration et sous réserve d'approbation par les actionnaires.

Le Groupe SES en bref

SES est le groupe satellitaire prééminent au niveau mondial. La société offre des capacités de transmission par satellite et des services satellitaires à forte valeur ajoutée aux médias, aux administrations publiques et aux entreprises du monde entier.

Les activités liées à l'infrastructure satellitaire

Le Groupe SES fournit sa capacité de distribution par satellite par l'intermédiaire de ses entités opérationnelles détenues à 100 %, SES ASTRA en Europe et SES AMERICOM en Amérique du Nord, ainsi qu'à travers SES NEW SKIES en Amérique du Sud, en Afrique, au Moyen Orient et en Asie ; SES NEW SKIES offre également des solutions de connectivité globale sur cinq continents. Le Groupe SES détient aussi des participations dans les opérateurs de satellites régionaux Star One, AsiaSat, Ciel, Quetzsat et SES SIRIUS.

Ces infrastructures satellitaires qui, à la fin de l'exercice 2006, comprenaient 35 satellites en pleine propriété et neuf satellites détenus par les sociétés dans lesquelles SES a des participations, permettent au Groupe SES d'offrir à ses clients un service véritablement planétaire de la plus haute fiabilité.

Le Groupe SES est le numéro un mondial en termes de capacités de vidéotransmission. En 2006, la mise à disposition de capacités et d'infrastructures de transmission a représenté 83 % du chiffre d'affaires global de SES. Les principaux diffuseurs mondiaux utilisent ses capacités de transmission par satellite pour

la distribution, en réception directe ou en redistribution via des réseaux câblés ou terrestres, de programmes audiovisuels. Ces satellites apportent une couverture inégale à un nombre croissant de chaînes de télévision en clair et à péage des diffuseurs publics et privés du monde entier.

SES offre également ses capacités de transmission aux entreprises et aux administrations publiques, dont les communications cruciales nécessitent des solutions de connectivité d'une fiabilité à toute épreuve.

Les activités de services par satellite

En 2006, les activités de services par satellite ont représenté 17 % du chiffre d'affaires de SES. La gamme de services commercialisée par le Groupe est conçue pour aider ses clients (diffuseurs, entreprises et d'administrations publiques) à développer leurs activités et à rendre leur communication plus performante, sécurisée et fiable.

SES AMERICOM

AMC-1	103° Ouest
AMC-2	105° Ouest
AMC-3	87° Ouest
AMC-4	101° Ouest
AMC-5	79° Ouest
AMC-6	72° Ouest
AMC-7	137° Ouest
AMC-8	139° Ouest
AMC-9	83° Ouest
AMC-10	135° Ouest
AMC-11	131° Ouest
AMC-15	105° Ouest
AMC-16	118.7° Ouest
AMC-18	105° Ouest
SatCom C3	79° Ouest

EN VOIE DE CONSTRUCTION

AMC-14	A DETERMINER
AMC-21	125° Ouest

SES ASTRA

ASTRA 1C	*
ASTRA 1D	23.5° Est
ASTRA 1E	19.2° Est
ASTRA 1F	19.2° Est
ASTRA 1G	19.2° Est
ASTRA 1H	19.2° Est

*EN COURS DE REDEPLOIEMENT

ASTRA 1KR	19.2° Est
ASTRA 2A	28.2° Est
ASTRA 2B	28.2° Est
ASTRA 2C	19.2° Est
ASTRA 2D	28.2° Est
ASTRA 3A	23.5° Est

EN VOIE DE CONSTRUCTION

ASTRA 1L	19.2° Est
ASTRA 1M	19.2° Est
ASTRA 3B	23.5° Est

SES NEW SKIES

NSS-5	177° Ouest
NSS-6	95° Est
NSS-7	22° Ouest
NSS-806	40.5° Ouest
NSS-10 (ANCIENNEMENT AMC-12)	37.5° Ouest
NSS-11 (ANCIENNEMENT AAP1)	108° Est
NSS-12 (ANCIENNEMENT NSS-703)	20° Ouest
AMC-23	172° Est

EN VOIE DE CONSTRUCTION

NSS-9	177° Ouest
-------	------------

SES SIRIUS

SIRIUS 2	4.8° Est
SIRIUS 3	5° Est
EN VOIE DE CONSTRUCTION	
SIRIUS 4	5° Est

CIEL

EN VOIE DE CONSTRUCTION	
CIEL 2	129° Ouest

ASIASAT

AsiaSat 2	100.5° Est
AsiaSat 3S	105.5° Est
AsiaSat 4	122.2° Est

EN VOIE DE CONSTRUCTION

AsiaSat 5	100.5° Est
-----------	------------

STAR ONE

Brasilsat B1	70° Ouest
Brasilsat B2	65° Ouest
Brasilsat B3	84° Ouest
Brasilsat B4	92° Ouest

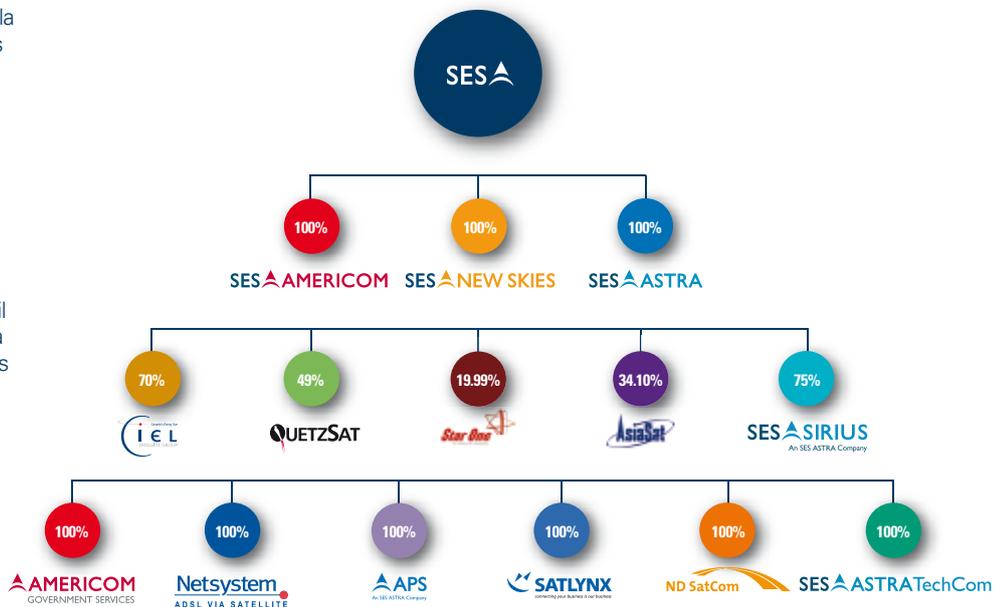
Les solutions complètes de diffusion audiovisuelle proposées par le Groupe intègrent des plateformes IP pour l'agrégation et la distribution de contenus en protocole Internet, des plateformes pour le cryptage, la liaison montante et la distribution de contenus audiovisuels, ainsi que la gestion des droits d'auteur relatifs aux contenus en format DVB (Digital Video Broadcasting).

Les services aux administrations font partie intégrante du portefeuille de SES, qui procure aux administrations publiques des solutions sécurisées et complètement intégrées pour des communications cruciales dans des environnements aussi bien civils que militaires.

Le secteur Entreprises propose un large éventail de services destinés aux entreprises, allant de la connectivité à la dorsale Internet et des solutions de communication «off shore» aux services de serveurs et de liaison montante.

SES fournit également des services de connectivité mobile à haut débit pour les bateaux de croisière, les trains, les camions et les véhicules militaires, les avions de ligne et d'entreprises et les téléphones et terminaux portables.

Structure du Groupe au 31 décembre 2006



La flotte satellitaire de SES au 1^{er} mars 2007

Satellites
Satellites en voie de construction



Résultats remarquables

Le Conseil d'administration a le plaisir d'annoncer d'excellents résultats pour l'année 2006.

Ces résultats apportent la preuve manifeste du dynamisme financier et opérationnel que SES a su tirer de sa croissance organique, mais aussi de la croissance supplémentaire générée par les acquisitions au cours de l'année.

Nous avons enregistré une croissance élevée à deux chiffres au cours de l'exercice : notre chiffre d'affaires a progressé de 28,4 % et l'EBITDA a crû de 22,6 %. Le bénéfice par action a augmenté de 22 %. Le bénéfice net est en progression de 14,1 % par rapport à 2005, et le rendement moyen des fonds propres, en hausse sensible, s'établit à 13,5 %.

Inégalés dans l'industrie satellitaire, ces résultats sont le fruit des programmes d'investissement réguliers mis en œuvre ces dernières années, et résultent d'une stratégie de croissance externe ciblée qui, en 2006, nous a permis d'élargir notre offre de capacités satellitaires et d'améliorer la rentabilité de nos activités de services.

L'objectif stratégique prioritaire de SES est de poursuivre le développement de ses activités d'infrastructure et de fournir des capacités de transmission satellitaire hors pair pour répondre à la demande croissante des diffuseurs de

contenus vidéo, des entreprises et des administrations publiques du monde entier. Ce segment d'activité a généré un chiffre d'affaires de 1 416,7 millions d'euros en 2006, soit 83,4 % du chiffre d'affaires total.

En complément à nos activités d'infrastructure, nous investissons dans des activités de services soigneusement sélectionnées, en privilégiant les marchés en plein essor de la vidéo et des services aux administrations publiques, et en respectant des critères de rentabilité très stricts. Le chiffre d'affaires des activités de services a progressé pour s'établir à 271,7 millions, soit 16,6 % du chiffre d'affaires total.

Positionnement de pointe dans l'industrie satellitaire

Ces performances, qui traduisent bien notre position de pointe dans l'industrie satellitaire, nous ont permis, une fois de plus, de créer de la valeur actionnariale significative grâce aux effets conjugués de nos excellents résultats, de nos investissements réguliers, d'une augmentation des dividendes et d'un programme réussi de rachat d'actions.

Le chiffre d'affaires total de SES a progressé de 28,4 % à 1 615,2 millions d'euros. Cette croissance reflète avant tout l'impact de l'acquisition de SES NEW SKIES, finalisée le 30 mars 2006, et la prise de contrôle à 100 % de ND SatCom, accomplie le 29 juin 2006.

Ensemble, ces deux nouvelles entités ont généré plus de la moitié de la croissance supplémentaire enregistrée durant l'exercice. Tirées par l'essor continu des marchés de SES ASTRA en Europe de l'Est et de l'Ouest, ainsi que par l'élargissement des activités sur le continent africain, les activités existantes de SES ont enregistré un taux de croissance à un chiffre élevé. Des revenus exceptionnels, émanant essentiellement d'indemnités pour interruption de contrat dans le cadre de la cessation des activités de Connexion by Boeing, et de répéteurs satellitaires vendus par SES AMERICOM à Star One, ont contribué à cette forte croissance. Le chiffre d'affaires récurrent a progressé de 7,4 % sur la période.

L'EBITDA a enregistré une hausse sensible de 22,6 % pour s'établir à 1 080,4 millions d'euros. La marge EBITDA, qui ressort à 66,9 %, reflète une charge de 28,5 millions d'euros relative à la restructuration des téléports aux Etats-Unis et à l'intégration de SES NEW SKIES. Elle reflète aussi l'importance relative accrue des activités



René Steichen
Président du Conseil d'administration

de services dans le chiffre d'affaires total. La marge EBITDA des activités d'infrastructure restait à un niveau élevé de 78,8 %, tandis que celle des activités de services est passée à 10,5 % hors coûts de démarrage des projets.

Le bénéfice net a crû de 14,1 % à 435,8 millions d'euros. Le bénéfice par action, une fonction du nombre de titres en circulation, a progressé de 22 %. Cette évolution reflète l'impact du programme de rachat d'actions, qui a permis à SES de racheter et d'annuler, en 2006, 25 millions de titres pour une contre-valeur de 233 millions d'euros.

Après la clôture de l'exercice, nous avons annoncé une transaction portant sur le rachat de la participation de 19,5 % détenue par GE dans SES, en échange d'actifs et d'un montant en numéraire. L'annulation prévue de l'essentiel des titres rachetés générera de la valeur actionnariale supplémentaire. La restructuration de notre portefeuille d'actifs qui résultera de cette opération permettra de rationaliser et d'améliorer notre positionnement géographique, sans pour autant modifier la stratégie de notre groupe visant à accroître la valeur actionnariale.

Perspectives

La priorité, en 2007, sera de développer nos activités, en prenant appui sur les acquisitions et les réalisations de l'exercice 2006.

La croissance qui existe actuellement sur nos marchés stratégiques devrait perdurer grâce à l'essor continu du marché de la télévision. En 2007, le repositionnement de ASTRA 2C et la mise en orbite de ASTRA 1L et SIRIUS 4 généreront des capacités supplémentaires sur le marché européen de la réception directe, tandis que le satellite AMC-18 créera de nouvelles opportunités de croissance sur le marché nord-américain.

Dans l'hypothèse où la transaction de scission-échange convenue avec GE en février 2007 sera finalisée comme prévu, nous anticipons un chiffre d'affaires compris entre 1 568 et 1 608 millions d'euros et une fourchette d'EBITDA se situant entre 1 041 et 1 081 millions d'euros en 2007.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier l'équipe de direction et tous les membres du personnel du Groupe pour leurs accomplissements en 2006 : la croissance générée a été remarquable, l'intégration des nouvelles acquisitions s'est avérée une réussite, et notre Groupe est aujourd'hui favorablement positionné pour répondre aux demandes futures des marchés et de nos clients.

René Steichen
Président du Conseil d'administration

Positionnement de pointe pour le futur

2006 a été une année remarquable, faite de progrès et de changement.

Nous avons enregistré une forte croissance organique de nos activités existantes. De plus, l'intégration des capacités satellitaires de SES NEW SKIES et des solutions de services proposées par SATLYNX, ND SatCom et entavio a accéléré notre progrès.

Parallèlement, nous avons procédé à des remaniements de structure afin de positionner SES pour l'avenir. Notre objectif est de répondre aux futurs besoins de nos clients en leur fournissant des infrastructures et des services avec une valeur ajoutée maximisée. Nous sommes fiers des résultats accomplis en 2006.

Notre environnement concurrentiel a évolué dans le courant de l'année 2006. Au début de l'exercice, avec une flotte de 29 satellites en pleine propriété, un effectif de 1 100 personnes et une part de marché des services fixes (SFS) par satellite¹ de 22 %, SES était, sur tous les plans, le premier opérateur de satellites au monde. Nous avons terminé l'année avec une flotte de 33 satellites, un effectif de 1 600 personnes et une part de marché de 25 %.

La taille d'une entreprise n'est pas la seule à laquelle il faut mesurer une société qui aspire à satisfaire au mieux ses actionnaires et ses clients. En 2006, comme au cours des années précédentes, SES a enregistré le bénéfice de loin le plus élevé de l'industrie.

¹ Source Euroconsult.

Le contexte industriel en 2006

Le marché des services fixes par satellite a connu une nette tendance à la hausse en 2006. En même temps, le marché est devenu beaucoup plus concurrentiel, ceci à la fois pour des raisons exogènes et endogènes.

En 2006, la demande de capacité de transmission sur le marché des services fixes par satellite a profité de l'essor continu de la télédiffusion dans le monde entier, du lancement de nouvelles chaînes en haute définition et de l'émergence de nouvelles plate-formes de diffusion. Ceci constitue le marché principal qui est desservi par notre segment de l'infrastructure satellitaire, et il a connu la croissance la plus élevée de tous les segments de marché SFS.

Les services d'IPTV par satellite (télévision en format Internet) ont continué leur essor en 2006, en particulier en Amérique du Nord et en Asie de l'Est. La transmission de données à haut débit par satellite en mode « réception directe » a également enregistré des taux de croissance élevés, alors que les services de réseau VSAT ont consolidé leur position sur le marché des entreprises et des administrations publiques. Le satellite est de plus en plus sollicité par les organisations gouvernementales et institutionnelles qui utilisent des solutions commerciales de transmission par satellite en complément de leurs systèmes de communication propriétaires. Les projets de services de téléphonie mobile par satellite ont continué de se développer, notamment du fait du lancement commercial de nouveaux services.

Cependant, alors que la demande de capacités de transmission satellitaire ne cesse d'augmenter, les opérateurs de services fixes par satellite se retrouvent en face d'une concurrence accrue d'offres terrestres, comme la télévision numérique hertzienne ou l'ADSL. Toutefois, ces opérateurs terrestres s'appuient également de plus en plus sur des solutions satellite afin d'alimenter de manière efficace les réseaux terrestres.

En 2006, la consolidation de l'industrie des services fixes par satellite s'est poursuivie. SES a acquis New Skies Satellites ; Intelsat a acheté PanAmSat ; et Telesat Canada et Loral Skynet ont annoncé fin décembre 2006 leur intention de fusionner. Début 2006, les quatre plus grands opérateurs des services fixes par satellite détenaient 65 % des parts du marché mondial ; fin de l'année, ils détenaient 75 % des parts de marché.

SES – Le meilleur profil

SES a enregistré une solide croissance du chiffre d'affaires en 2006, une forte hausse du bénéfice net ainsi qu'une augmentation significative de son bénéfice net par action. Cette performance reflète la croissance organique de nos activités existantes. Dans ce secteur, nous avons su répondre à la demande croissante de capacités de transmission, et nous avons fourni à nos clients des services à forte valeur ajoutée, soutenant ainsi le développement de leurs activités. Notre croissance reflète aussi l'intégration réussie de SES NEW SKIES et ND SatCom, acquises dans le courant de l'année, et qui nous ont permis de renforcer notre positionnement dans l'industrie.



Romain Bausch
Président et directeur général

L'acquisition de SES NEW SKIES et son intégration au sein du Groupe se sont déroulées comme prévu. Grâce à cette opération, SES renforce sa présence dans des parties du monde où sa couverture était jusqu'ici incomplète ou assurée par l'intermédiaire de participations minoritaires. Des avancées significatives ont été réalisées pour dégager des synergies de cette acquisition, et nous sommes en bonne voie pour réaliser des réductions de coût de l'ordre de 30 millions de dollars en 2008.

L'acquisition de ND SatCom, et un contrat majeur signé avec l'armée allemande, ont considérablement renforcé notre présence sur le marché en plein essor des services aux administrations publiques.

Nous avons réaffirmé notre priorité stratégique, le développement continu de notre métier de base, la mise à disposition d'une infrastructure satellitaire fournissant des capacités de transmission de premier ordre.

En complément à ces activités d'infrastructure, nous investissons dans des activités de services soigneusement sélectionnées.

L'intégration des acquisitions les plus récentes, conformément à notre stratégie, a rendu notre organisation plus forte, plus efficace, et l'a mieux que jamais positionnée pour répondre aux demandes futures de capacités et de services satellitaires.

Les accomplissements majeurs de 2006 traduisent cette stratégie de manière conséquente.

Nous avons élargi et développé notre infrastructure satellitaire grâce à la mise en orbite de deux nouveaux satellites. Nous avons poursuivi la mise en œuvre du programme d'investissement le plus ambitieux de l'industrie, en lançant la construction de quatre satellites supplémentaires. Nous avons augmenté le taux d'utilisation de notre flotte à 75 %. Nous avons enregistré le meilleur taux de croissance sur le marché européen de la réception directe, et nous avons conforté notre position de leader sur le marché nord-américain. Nous avons renforcé nos zones de couverture grâce aux cinq satellites de SES NEW SKIES, alors que SES NEW SKIES a enregistré un chiffre d'affaires record en 2006.

Nos activités de services se sont développées comme prévu, notamment par le biais de IP-PRIME™, une plate-forme IPTV par satellite aux Etats-Unis, et par l'intermédiaire d'entavio, une infrastructure satellitaire numérique ouverte et neutre pour des services aux diffuseurs et aux consommateurs en Allemagne. Grâce à un contrôle rigoureux des coûts, nous avons encore amélioré la rentabilité du secteur services. Nous avons lancé de nouveaux produits comme ASTRA2Connect, une offre de services combinant l'accès Internet à haut débit, la réception directe et la téléphonie par IP, ou Blucom qui permet d'accéder à des services de télévision interactifs grâce à la technologie Bluetooth.

Parallèlement à nos activités opérationnelles, nous avons mis en œuvre un programme de rachat et d'annulation de 25 millions d'actions représentant une contre-valeur de 233 millions d'euros. Au terme de la transaction de scission-échange conclue récemment avec GE et dont la finalisation est attendue en 2007, SES aura racheté et annulé près de 30 % de ses actions, remboursant de ce fait des sommes significatives à ses actionnaires, et créant de la valeur pour les actionnaires restants.

2006 a été une année exceptionnelle, au cours de laquelle nous avons positionné le Groupe pour le futur. Les perspectives pour 2007 s'annoncent positives. Nous anticipons une croissance continue du chiffre d'affaires, ce qui, combiné au rachat de titres prévu et à l'augmentation du dividende, devrait permettre à SES d'offrir aux actionnaires l'une des meilleures rentabilités globales de l'industrie.

Romain Bausch
Président et directeur général

Evénements postérieurs à la clôture

Accord de scission-échange avec GE

Le 14 février 2007, SES a annoncé avoir conclu avec General Electric (GE), l'un de ses principaux actionnaires, une transaction de scission-échange d'un montant de 1 238 millions d'euros. Dans le cadre de cette opération, SES apportera des actifs et un montant en numéraire à une nouvelle société, SES International Holdings, Inc. (SIH), et échangera les titres de cette dernière contre les 103 149 900 actions SES encore détenues par GE.

Les actifs apportés à SIH comprennent le satellite AMC-23 et ses activités associées, 100 % de SATLYNX, la participation de SES dans Bowenvale représentant 34,1 % dans Asia Satellite Telecommunications Holdings (AsiaSat), Star One et Orbcomm. A ces actifs s'ajouteront 588 millions d'euros en numéraire. La transaction sera finalisée sous réserve de certains ajustements à la clôture.

Cette transaction permettra une restructuration et une optimisation du portefeuille d'actifs de SES suite à l'acquisition de SES NEW SKIES. Elle supprime également la perception de plafond sur le cours des actions SES, apparue depuis l'annonce de GE, en 2005, de vouloir céder sa participation. Une fois finalisée, la transaction simplifiera la structure de capital du groupe SES et créera de la valeur actionnariale supplémentaire du fait de l'annulation des titres.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 15 mars 2007 a autorisé le Groupe SES à racheter les 103 149 900 actions de la catégorie C détenues par GE et

d'en annuler 85 958 250. Les actions de la catégorie B devant toujours, en vertu des statuts de la Société, représenter un tiers du nombre total d'actions en circulation, 42,9 millions d'actions B ont été rachetées à des actionnaires de cette catégorie. Ces derniers ayant opté pour une rémunération en FDRs plutôt qu'en numéraire, les 17 191 650 actions C restantes ont été converties en FDRs dans le but d'être échangées contre les 42 979 125 actions B restantes. Cette transaction a entraîné une simplification de la structure de capital de SES qui se présente désormais comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

La société se réserve la possibilité de ne pas annuler une partie des actions afin d'alimenter des plans de rémunération en options existants destinés aux employés. Soumise à un certain nombre de conditions et notamment à l'approbation des autorités réglementaires et à un arrêté concernant le traitement fiscal qui sera réservé à GE, la finalisation de la transaction est prévue pour le 2e trimestre 2007.

Echec du lancement du satellite NSS-8

Le sixième satellite de la flotte de SES NEW SKIES, NSS-8, a été détruit lors de l'explosion accidentelle de la fusée Zenith-3SL qui devait le mettre en orbite le 30 janvier 2007.

NSS-8 devait remplacer NSS-703 à la position orbitale 57° Est de SES NEW SKIES. Dans le contexte actuel, NSS-703 sera maintenu en service à 57° Est jusqu'en 2009 au moins. De ce fait, l'échec du lancement ne devrait pas avoir d'impact sur les clients ou les revenus

provenant de contrats existants. SES NEW SKIES ne sera cependant pas en mesure de bénéficier des opportunités de croissance liées aux nouvelles capacités de croissance liées aux nouvelles capacités de NSS-8. Dans le cadre de notre plan de continuation des activités, la mise en orbite du satellite NSS-9, actuellement en construction, est programmé pour début 2009. NSS-9 remplacera le satellite NSS-5 qui sera repositionné à 57° Est où il relaiera à son tour le satellite NSS-703. Notre objectif stratégique demeure inchangé et consiste à accroître les capacités disponibles dans cette région afin d'étendre notre position sur ce marché. Cette stratégie sera reflétée dans les décisions à prendre concernant le remplacement du satellite NSS-8. Ces décisions seront annoncées en temps opportun.

Nouveau contrat à long terme avec le Groupe CANAL+

En janvier 2007, SES ASTRA a signé un nouveau contrat à long terme avec le Groupe CANAL+. Grâce à ce contrat, le bouquet de chaînes payantes destiné au marché français sera transmis par satellite à partir de la principale position orbitale ASTRA à 19,2° Est.

Le Groupe CANAL+ ayant récemment fusionné ses opérations de télévision payante en France avec celles de TPS, SES ASTRA fournira la capacité satellitaire supplémentaire nécessaire pour permettre la consolidation du nouveau bouquet CANALSAT à partir d'une seule position orbitale. Le Groupe CANAL+ pourra ainsi diffuser et développer l'intégralité de son bouquet haute définition par satellite et disposer de capacités supplémentaires pour développer ses services en définition standard.

Structure de capital avant et après l'opération de scission - échange avec GE

	Avant			Après		
		Droit de vote	Economique		Droit de vote	Economique
Actions A	338 390 620	51,09 %	63,87 %	355 582 270	66,67 %	83,33 %
Actions B	220 770 260	33,33 %	16,67 %	177 791 135	33,33 %	16,67 %
Actions C	103 149 900	15,57 %	19,47 %	0	0,00 %	0,00 %
Total	662 310 780	100,00 %		533 373 405	100,00 %	
Total économique	529 848 624		100,00 %	426 698 724		100,00 %
Nombre de FDRs	280 361 167	42,33 %	52,91 %	297 552 817	55,79 %	69,73 %
Nombre de FDRs en possession d'actionnaires B	0	0,00 %	0,00 %	17 191 650	3,22 %	4,03 %

Une longueur d'avance grâce à un programme
d'investissements conséquent et des acquisitions ciblées



Synthèse des activités opérationnelles

Les services fixes par satellite en 2006 : un secteur en plein essor

En 2006, les services fixes par satellite (SFS) ont représenté un marché mondial d'environ 6 milliards d'euros. Les acteurs du secteur SFS sont des partenaires incontournables dans le monde des réseaux de communication. Ils fournissent les capacités de transmission par satellite requises pour la diffusion la plus économique de programmes TV et radio à l'échelle régionale, continentale ou mondiale. Directement ou indirectement, ils desservent pratiquement tous les foyers équipés d'un poste de télévision dans le monde, en transmettant des chaînes TV soit pour la réception directe soit pour une redistribution à travers les réseaux câblés. Ils fournissent de la capacité pour les communications des entreprises et des administrations publiques grâce à des flottes de satellites assurant une connectivité régionale ou mondiale dans les bandes C, Ku et Ka du spectre des fréquences.

Le secteur SFS a poursuivi sa croissance en 2006. La demande de capacité de transmission par satellite a été poussée avant tout par la forte progression de la diffusion de contenus vidéo, qui a représenté environ 60 % du marché mondial des services fixes par satellite.

2006 a également été marqué par un contexte concurrentiel exacerbé par le mouvement de concentration qui a continué de remodeler le secteur, par l'apparition de nouveaux acteurs, et par la montée en puissance de réseaux de distribution terrestres alternatifs.

Demande croissante de capacités de distribution de contenus audiovisuels

La demande de capacités de distribution de contenus audiovisuels a continué de croître fortement en 2006, portée par l'apparition de nouvelles plate-formes de télévision et par le lancement de nouvelles chaînes sur les marchés en développement. En 2006, six nouvelles plate-formes de réception directe ont été lancées en Europe de l'Est, en Asie et en Amérique latine, où le satellite est le seul mécanisme de distribution permettant aux diffuseurs d'optimiser leur couverture. Le nombre total de chaînes vidéo transmises par satellite dans le monde a augmenté de 15 800 en 2005 à 18 400 à la fin de l'année 2006.

Le démarrage du déploiement commercial de la télévision haute définition (TVHD) a favorisé cette dynamique de croissance. Le satellite constitue le mode de transmission le plus efficace pour les applications haute définition, qui sont gourmandes en bande passante. 106 chaînes de télévision haute définition à temps plein étaient opérationnelles à la fin de l'année 2006, contre 66 un an plus tôt. A la fin de l'année, environ la moitié de ces chaînes étaient diffusées sur le marché américain. 2006 a également vu le lancement d'offres haute définition commerciales sur les principaux marchés d'Europe, c'est-à-dire au Royaume-Uni, en France et en Allemagne, tandis que les chaînes de télévision haute définition ont également fait leur apparition en Asie et en Australie.

La montée en puissance de la distribution de services IPTV (télévision en protocole Internet) par satellite s'est poursuivie en 2006. Avec le lancement par les câblo-opérateurs d'offres triples ou quadruples intégrant la télévision sur IP, l'accès Internet haut débit et la téléphonie sur IP fixe et mobile, le secteur SFS s'est imposé comme un acteur complémentaire aux opérateurs de télécoms et aux câblo-opérateurs. Présente en Asie de l'Est et en Amérique du Nord, la distribution par satellite de services IP s'est développée en 2006.

Dans le segment des transmissions de données à haut débit par satellite, seuls les services directs aux utilisateurs ont enregistré un taux de croissance comparable à celui de la distribution de contenus vidéo. Les solutions satellitaires à accès direct ont commencé à décoller en Amérique du Nord, où Wildblue, opérant en bande Ka, a pris de l'avance et est en concurrence avec des réseaux terrestres. Les entreprises et les administrations publiques apprécient les atouts des solutions VSAT (stations terrestres à très petite ouverture d'antenne), qui ont conquis des positions solides sur ces marchés.

Le marché

Le secteur des SFS a considérablement renforcé ses positions sur le segment des administrations publiques et des institutions. Ces dernières années, les administrations civiles et militaires ont pris le parti de compléter leurs systèmes propriétaires de communication par satellite par des capacités de communication par satellite commerciales. De surcroît, les administrations des pays de taille plus modeste dépendent presque exclusivement des capacités commerciales de communication par satellite. Cette tendance s'est poursuivie en 2006, le secteur SFS ayant pris une importance croissante dans le mix des infrastructures de communication des gouvernements et des administrations.

L'année 2006 a également vu les opérateurs de SFS entamer le développement de capacités pour les solutions de diffusion mobile en bande S.

Un niveau de concurrence accru

L'émergence de nouveaux réseaux terrestres de vidéo-transmission en 2006 a porté la concurrence pour le secteur SFS à un niveau plus élevé. Les opérateurs de télécommunications et les câblo-opérateurs ont pris pied sur ce marché en lançant des offres triple et quadruple. Les diffuseurs s'efforcent de positionner leurs offres à l'intersection de ces canaux de distribution.

Certains marchés d'Europe ont assisté à l'apparition de réseaux de télévision numérique terrestre (TNT), notamment en France, au Royaume-Uni et en Espagne. Alors qu'ils représentent pour les opérateurs SFS une nouvelle source de concurrence dans la distribution de contenus régionaux, ces réseaux constituent également des opportunités dans la mesure où les acteurs du marché SFS seront amenés à alimenter les réseaux de TNT en contenus.

En 2006, la part de marché des réseaux câblés a reculé sur de nombreux marchés en Europe et en Amérique du Nord. Cette évolution s'explique par l'attrait croissant de la télévision en réception directe, qui est accentué par la lenteur de la conversion des réseaux câblés de l'analogique au numérique. De surcroît, les câblo-opérateurs sont pénalisés par la montée en puissance des réseaux DSL haut débit diffusant des contenus IPTV.

Poursuite de la concentration dans le secteur

Le mouvement de concentration dans le secteur des services fixes par satellite s'est poursuivi en 2006, comme l'ont illustré la finalisation de la fusion entre Intelsat et PanAmSat, l'intégration de New Skies Satellites au sein de SES, et l'annonce de la fusion de Telesat Canada et de Loral Skynet. Ce mouvement a accru le poids relatif des grands opérateurs du secteur. Fin 2006, en pro forma, les quatre premiers opérateurs SFS détenaient une part de marché cumulée de 75 %, contre 65 % un an plus tôt. En même temps, le mouvement de concentration a été contrebalancé par l'apparition d'un certain nombre de nouveaux entrants sur le marché des services fixes par satellite, notamment en Asie.

En ce qui concerne la structure du capital du secteur, le désengagement partiel des fonds d'investissement privés du capital des grands opérateurs de satellites, qui avait marqué l'année 2005, s'est poursuivi en 2006, cédant potentiellement la place à de nouveaux investisseurs stratégiques dans un secteur porteur et attrayant.



Synthèse des activités opérationnelles

Le programme d'acquisition de satellites le plus ambitieux du secteur

SES a lancé un vaste programme d'acquisition de satellites visant au remplacement et à l'accroissement de sa flotte. Le but de ce plan d'expansion est de disposer d'infrastructures satellitaires à la pointe de la technologie pour satisfaire l'intégralité des besoins opérationnels de nos clients et de les aider à développer leurs activités.

Au 31 décembre 2006, SES avait 9 nouveaux satellites en construction auprès de six sociétés européennes et américaines.

Ce programme de remplacement et d'expansion est le plus ambitieux du secteur. Le programme devrait permettre aux sociétés du groupe SES d'augmenter leur capacité de plus de 150 répéteurs supplémentaires d'ici 2009. Dans son ensemble, le programme d'acquisition vise non seulement à fournir de la capacité additionnelle à SES, mais représente également de la capacité de remplacement.

Satellites SES en construction

Satellites	Date de lancement prévisionnelle	Capacité additionnelle
SES ASTRA		
ASTRA 1L	2 ^e trimestre 2007	18-24
SIRIUS 4	3 ^e trimestre 2007	13
ASTRA 1M	2 ^e trimestre 2008	-
ASTRA 3B	4 ^e trimestre 2009	32
SES AMERICOM		
AMC-14	4 ^e trimestre 2007	24
Ciel-2	4 ^e trimestre 2008	22 ¹
AMC-21	2 ^e trimestre 2008	24
SES NEW SKIES		
NSS-9	1 ^{er} trimestre 2009	-

¹ Ciel-2 sera doté de 32 répéteurs. Le tableau ci-dessus reflète le taux de participation de 70 % détenu par SES dans Ciel.

Lancements en 2006 : ASTRA 1KR et AMC-18

En avril, SES ASTRA a mis en orbite ASTRA 1KR, un satellite en bande Ku qui fournit de la capacité de remplacement aux satellites ASTRA 1B et 1C à la position orbitale 19,2° Est.

En décembre, SES AMERICOM a lancé AMC-18, un satellite dédié à la bande C, pour accroître sa capacité de distribution de contenus haute définition.

Lancements futurs

ASTRA 1L a vocation de remplacer ASTRA 1E à la position orbitale 19,2° Est. Ce satellite permettra à SES ASTRA d'étendre son système de sécurité intersatellitaire à cette position orbitale stratégique. Le lancement d'ASTRA 1L est prévu pour le second trimestre 2007. Sa mise en service permettra le redéploiement d'ASTRA 2C à la position orbitale 28,2° Est, augmentant ainsi de 16 répéteurs la capacité disponible à cette position.

SIRIUS 4 fournira de la capacité de remplacement aux satellites SIRIUS 2 et SIRIUS 3 à la position 5° Est et permettra une couverture continue optimale des pays nordiques et des Etats baltes ; il permettra également de mieux couvrir l'Europe de l'Est et la Russie. Le lancement de SIRIUS 4 est prévu pour le troisième trimestre 2007. Le satellite

disposera d'un faisceau orientable pour les régions sub-sahariennes en Afrique.

AMC-14, un satellite BSS à forte puissance en bande Ku, devrait être lancé fin 2007 et permettra d'accompagner le développement du réseau Dish de EchoStar Communications.

ASTRA 1 M, dont le lancement est prévu au deuxième trimestre 2008, remplacera ASTRA 1H à la position 19,2° Est et permettra également à SES ASTRA de renforcer son programme de services de secours intersatellites.

ASTRA 3B, dont le lancement est prévu pour le quatrième trimestre 2009, permettra à SES ASTRA de continuer de développer la position orbitale 23,5° Est. Ce satellite opérant dans les bandes Ku et Ka fournira des services de diffusion directe par satellite (DTH) et des services bidirectionnels à haut débit partout en Europe.

Le satellite AMC-21, dont le lancement est prévu à la mi-2008, opérera depuis la position orbitale 125° Ouest de SES AMERICOM et couvrira l'intégralité des 50 Etats de l'Union, le Golfe du Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes.

Ciel-2, dont le lancement est prévu au quatrième trimestre 2008, sera exploité par Ciel Satellite Group du Canada à la position orbitale 129° Ouest, et sera le plus grand satellite BSS couvrant l'Amérique du Nord. Le satellite Ciel-2, en bande Ku, desservira l'ensemble du territoire nord-américain.

NSS-9, qui est prévu pour le lancement en 2009, opérera en bande C. Ses 3 faisceaux interconnectés lui permettront d'établir une couverture étendue de la région Asie-Pacifique. Ce satellite de SES NEW SKIES remplacera NSS-5 à 183° Est.

NSS-8, destiné à renforcer la flotte de SES NEW SKIES, a subi un échec au lancement en janvier 2007. NSS-8 sera remplacé afin de maintenir le potentiel de croissance de SES NEW SKIES.

Positionnement pour l'avenir

Activités liées à l'infrastructure

Europe, Moyen-Orient, Afrique

« The quality link » SES ASTRA sur le marché EMOA

Faits marquants

- Augmentation de la pénétration, passant à 109,2 millions de foyers
- Transmission de plus de 1 850 chaînes vidéo, audio et interactives
- Taux d'utilisation de 88 %
- Taux de disponibilité exceptionnellement élevé de 99,999978 %, confirmant ainsi la position de leader du secteur
- Disponibilité du réseau de 99,99 %
- Nouveaux contrats de capacité de vidéo-transmission haute définition sur les marchés français et allemand
- Développement de la position orbitale 23,5° Est



www.ses-astra.com

Opérations satellitaires

En 2006, SES ASTRA a assuré un excellent taux de disponibilité de 99,999978 % du segment spatial, un des plus élevés du secteur.

Dans le cadre du développement de la position orbitale 23,5° Est, le satellite ASTRA 1D a été mis en service au quatrième trimestre 2006. Cinq de ses 16 répéteurs commercialement disponibles étaient en exploitation fin 2006.

Grâce à l'intégration de ces capacités supplémentaires, le taux d'utilisation des répéteurs de SES ASTRA était de 88 % au 31 décembre 2006 (198 des 224 répéteurs commercialement disponibles étaient activés). En ajoutant SES SIRIUS, le taux d'utilisation était de 87 % (228 des 263 répéteurs commercialement disponibles).

Le taux d'utilisation sur le marché africain a été porté à 54 % (23 des 42 répéteurs commercialement disponibles) à la fin de l'année 2006.

Fin 2006, le taux d'utilisation global des répéteurs dans la région EMOA (qui englobe toutes les capacités d'ASTRA, de SIRIUS et les capacités pour l'Afrique) était de 82 % (251 des 305 répéteurs commercialement disponibles), contre 78,5 % en fin d'année 2005. 30 nouveaux répéteurs se sont ajoutés aux 221 répéteurs exploités commercialement au 31 décembre 2005. Sur ces 45 répéteurs supplémentaires sous contrat en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, 36 avaient été déjà commercialement activés fin 2006 ; la mise en service des neuf autres répéteurs est programmée principalement en 2007.

Évolution de la flotte de satellites

Au cours de l'exercice, SES ASTRA a poursuivi le développement de sa flotte de satellites. La société a encore rehaussé l'attrait de sa position orbitale 19,2° Est et est en train de renforcer sa position orbitale 23,5° Est, qui est appelée à devenir son troisième pilier orbital pour la vidéo-transmission en réception directe.

ASTRA 1KR a été lancé de Cap Canaveral en Floride en avril 2006 à bord d'une fusée Atlas V. Le nouveau satellite a été mis sur orbite à la position 19,2° Est où il est exploité commercialement depuis juillet 2006. ASTRA 1KR comporte 32 répéteurs et propose des capacités de transmission pour la réception directe dans toute l'Europe, avec une couverture étendue en l'Europe de l'Est. Le nouveau satellite apporte aussi des capacités de substitution à ASTRA 1B et ASTRA 1C à la même position orbitale. Suite à la mise en service réussie d'ASTRA 1KR, le satellite ASTRA 1B a été désactivé le 14 juillet 2006 et ASTRA 1C a été repositionné en orbite inclinée.

SES ASTRA a mis en commande le satellite ASTRA 3B auprès de EADS Astrium en novembre 2006 (cf. page 12 pour des informations supplémentaires). En outre, les programmes de construction des satellites ASTRA 1L, ASTRA 1M et SIRIUS 4 ont continué en respectant l'enveloppe budgétaire et le cahier des charges.

Le lancement des satellites ASTRA 1L et SIRIUS 4 a été reporté en raison de problèmes

techniques rencontrés pendant la construction des satellites et de la non-disponibilité de lanceurs. Le lancement des satellites ASTRA 1L, à bord du lanceur Ariane V, a été reporté du quatrième trimestre 2006 à début mai 2007. Nous prévoyons de mettre sur orbite le satellite SIRIUS 4 à bord d'une fusée Proton en juillet 2007 (au lieu du deuxième trimestre 2007). Le lancement d'ASTRA 1M, prévu au deuxième trimestre 2008, et celui d'ASTRA 3B, programmé au quatrième trimestre 2009, restent dans les délais prévus.

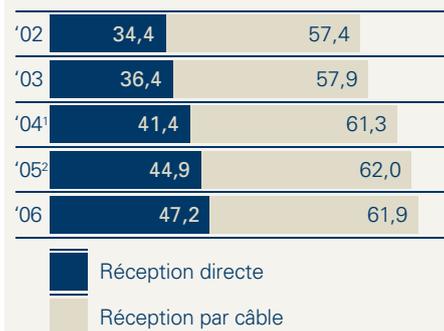
Contrats de diffusion audio-visuelle

En 2006, le nombre total de chaînes diffusées par les satellites ASTRA satellites aux positions orbitales 19,2°, 28,2° et 23,5° Est est passé de 1 648 à 1 864 chaînes vidéo, audio et interactives.

Les satellites SIRIUS positionnés à 5° Est diffusent 147 chaînes supplémentaires, portant le total des chaînes vidéo, audio et interactives diffusées par des satellites SES en Europe à 2 011.

Au cours de l'année, des répéteurs supplémentaires ont été loués à des diffuseurs desservant tous les grands marchés de la zone EMOA.

ASTRA est reçu dans 109,1 millions de foyers en Europe



1 Inklus quatre pays additionnels : Bosnie, Serbie, Maroc et Tunisie.
2 Inklus un pays additionnel : Algérie.
Source : SES ASTRA, Satellite Monitors.

Activités liées à l'infrastructure suite

Europe, Moyen-Orient, Afrique

Principaux développements sur la position 19,2°

La position 19,2° Est est la principale position orbitale d'ASTRA pour la réception directe en Europe continentale.

SES ASTRA a reconduit des contrats importants avec les diffuseurs commerciaux allemands ProSiebenSat1 Media AG, et RTL.

Par ailleurs, SES ASTRA a signé d'importants contrats avec les acteurs suivants :

- Discovery Communications pour l'extension de ses transmissions analogiques ;
- Arena, opérateur allemand de télévision à péage pour la capacité totale d'un répéteur numérique ;
- TV Vlaanderen, diffuseur flamand, pour le lancement du premier bouquet en réception directe en Belgique ;
- UPC Direct dans le cadre du développement de son offre de programmes dans les pays de l'Europe centrale et orientale ;
- ProSiebenSat1 Media AG et le groupe RTL Group pour le développement de leurs offres numériques en Allemagne ;
- Telewizja Polska (TVP), diffuseur public polonais, pour la capacité totale d'un répéteur supplémentaire dédié à la diffusion

- de TVP SPORT, TVP ROZRYWKA, TVP FILM, TVP HISTORIA, et TVP INFO ;
- TOP TV, chaîne tchèque en clair pour des capacités numériques ;
- LUXE.TV pour sa diffusion en Allemagne ;
- Globecast pour la retransmission de Al Jazeera International, Direct 8, BFM TV, France 24, EWTN, et TV Extremadura ;
- WDR, diffuseur public régional allemand, pour des capacités supplémentaires pour plusieurs chaînes numériques ;
- Edelweiss TV, chaîne musicale tyrolienne, pour une diffusion pan-européenne ;
- MTV Networks Europe, pour diffuser MTV Autriche.

SES ASTRA a étoffé sa gamme de chaînes haute définition à la position 19,2° Est. Fin 2006, ASTRA transmettait 24 chaînes de télévision haute définition sur toutes les positions orbitales. SES ASTRA distribue donc le choix le plus complet de chaînes haute définition proposées en Europe par les plus grands diffuseurs :

- Canal+ a inauguré son offre HD avec le lancement de Canal+, National Geographic et M6 ;
- L'allemand Anixe GmbH & Co KG a lancé ANIXE HD, sa chaîne de télévision haute définition en clair.

- Five, diffuseur commercial britannique, pour le lancement de deux nouvelles chaînes – Five Life et Five US – ainsi que pour l'extension des capacités de transmission sous contrat sur ASTRA 2C.

Principaux développements à 23,5° Est

23,5° Est est la plus récente position orbitale d'ASTRA pour la transmission en réception directe dans les pays de l'Europe centrale et orientale.

SES ASTRA a signé des accords de mise à disposition de capacité avec :

- ROOS, un radio-diffuseur néerlandais régional, pour la diffusion en clair de dix chaînes régionales ;
- KDG/KDBS, pour un répéteur supplémentaire.

En 2006, SES ASTRA a étoffé son portefeuille de services, en y ajoutant la connectivité pan-africaine et transatlantique d'ASTRA 4A à 37,5° Est.

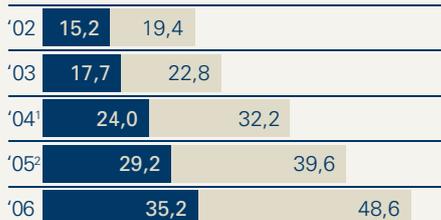
Ceci a permis à SES ASTRA de passer des contrats avec Unitel Hellas, Skyvision, GS Telecom et d'autres opérateurs afin de faciliter la transmission de données et la mise en place de services VSAT et de dorsales pour la téléphonie cellulaire.

Les activités de SES ASTRA en Afrique représentent l'équivalent d'environ 42 répéteurs, utilisant la bande C avec ASTRA 4A entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques et la bande Ku avec ASTRA 2B à la position 28,2° Est.

Croissance continue de l'audience

Le système de satellites ASTRA a continué à enregistrer une croissance de son audience dans les 35 pays¹ situés dans sa zone de

ASTRA délivre des programmes à 3 foyers sur 4 équipés pour la réception numérique par satellite



■ Réception numérique via satellite ASTRA en Europe
■ Total de la réception numérique via satellite en Europe

1 Inclus quatre pays additionnels: Bosnie, Serbie, Maroc et Tunisie.

2 Inclus un pays additionnel : Algérie.

Source: SES ASTRA, Satellite Monitors.

Principaux développements à 28,2° Est et 28,5° Est

Les positions 28,2° Est et 28,5° Est sont les positions orbitales d'ASTRA dédiées à la réception directe au Royaume-Uni et en Irlande.

SES ASTRA a reconduit un contrat important avec la BBC. Par ailleurs, BSkyB a lancé son bouquet de sept chaînes HD.

SES ASTRA a signé de nouveaux contrats importants avec :

- GlobeCast, afin d'accompagner le lancement de nouvelles chaînes sur le marché britannique ;
- Arqiva, afin de répondre à la demande d'un nombre croissant de chaînes lancées sur la plate-forme Sky au Royaume-Uni ;

¹ 35 pays situés dans la zone de couverture du système de satellites ASTRA : Algérie, Allemagne, Autriche, Biélorussie, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, Tunisie, Ukraine.

Membres des équipes Ground Systems & Solutions et Broadcast Operations, SES ASTRA



couverture. En début d'année 2007, 109,2 millions de foyers recevaient des services audio-visuels et des services à haut débit via les satellites ASTRA aux positions orbitales 19,2°, 23,5° et 28,2° Est, une augmentation de 2,2 millions par rapport à l'année précédente.

ASTRA a consolidé sa position de système de satellites leader en Europe pour la réception directe. En fin d'année 2006, 47,2 millions de foyers recevaient des services ASTRA directement par satellite, contre 45,0 millions en 2005.

62 millions de foyers supplémentaires recevaient des services diffusés par ASTRA et redistribués par des réseaux câblés.

La réception numérique alimente la croissance de l'audience

Le choix croissant de programmes numériques télévisés et radiophoniques a amplifié la réception numérique de programmes radiodiffusés (par satellite, ligne DSL, câble ou voie hertzienne), la portant à 80,7 millions de foyers. Ceci constitue une augmentation de 19,6 millions de foyers comparé à l'année précédente. Le satellite demeure de loin le mode de réception numérique le plus populaire. 48,6 millions de foyers recevaient des signaux numériques par satellite, ce qui représente une part de marché de 60 %.

La croissance globale de l'audience ASTRA reflète ce développement de la réception directe numérique. En fin d'année 2006, 35,2 millions de foyers recevaient des services numériques via ASTRA aux positions orbitales 19,2°, 23,5° et 28,2° Est, comparé à 29,2 millions un an auparavant.

Dans un environnement très compétitif, ASTRA a réaffirmé sa position de force sur le marché du numérique. Plus de sept foyers satellite numériques sur dix à l'intérieur de la zone de couverture ASTRA recevaient des services transmis via ASTRA. La réception numérique représente à l'heure actuelle 75 % de la réception directe totale d'ASTRA, contre 65 % en 2005.

D'autre part, ASTRA est toujours reçu par 12 millions de foyers satellite analogiques. 78 % de ceux-ci (9,3 millions) se situent dans les marchés germanophones qui disposent d'un large éventail de programmes analogiques.

La radio par satellite

La réception de programmes radio par satellite a été un succès au cours des dernières années. A l'intérieur des principaux marchés européens, 18 millions de foyers écoutaient la radio via les satellites ASTRA en début d'année 2007.

Couverture élargie grâce à SES SIRIUS

En début d'année 2007, les satellites SIRIUS positionnés à 5,0° Est étaient reçus par 16 millions de foyers dans les pays nordiques, en Europe de l'Est et dans les Etats baltes. 1,8 millions de foyers recevaient directement des services numériques via SIRIUS, et 14,2 millions de foyers les recevaient par câble.

SES SIRIUS

An SES ASTRA Company

www.ses-sirius.com

SES SIRIUS

SES SIRIUS est propriétaire et opérateur des satellites SIRIUS, qui offrent des capacités de transmission destinées à la diffusion de chaînes TV et radio et à divers services de télécommunications et de transmission à haut débit. Les principaux marchés du groupe sont la Scandinavie et les pays baltes, ainsi que certains pays de l'Europe de l'Est.

Sur les marchés nordiques, le principal client de SES SIRIUS, Viasat, a prolongé ses contrats pour la transmission de plusieurs chaînes TV. SES SIRIUS a signé un accord portant sur des capacités utilisées occasionnellement par Twentyfourseven Mobile Links AB, premier fournisseur scandinave de liaisons montantes mobiles. SES SIRIUS commercialise aussi des capacités satellitaires pour la téléphonie GSM et les communications à haut débit avec les navires, en coopération avec Satpoint, l'un des principaux acteurs de ce marché.

Dans les pays baltes, SES SIRIUS a conclu un accord avec la chaîne de musique MTV pour une diffusion locale vers des têtes de réseaux câblés dans l'ensemble des pays de la région. Le diffuseur public estonien ETV a commencé à transmettre ses programmes en juin par l'intermédiaire de SIRIUS. Des services de transmission à haut débit par satellite ont été lancés en collaboration avec le groupe letton Unisat qui propose des services Internet GPRS en Lettonie, par le biais de SIRIUS (SAT-I-NET).

En Roumanie, SES SIRIUS a signé un nouveau contrat portant sur un répéteur supplémentaire pour MAXTV, plate-forme de réception directe, et a prolongé un contrat existant avec Pro-TV.

En Ukraine, SES SIRIUS a conclu un nouveau contrat avec Transcarpatia, la compagnie d'Etat de télévision et de radio régionale pour la diffusion de ses programmes en Ukraine et dans les pays voisins. Le groupe a également conclu avec Geotelekom un important contrat relatif à des capacités de services fixes par satellite destinées à des services VSAT en Ukraine.

Sur le marché pan-européen, SES SIRIUS a reconduit un contrat à long terme avec Arqiva portant sur des capacités de transmission destinées à alimenter des réseaux de TV par câble dans toute l'Europe ; il a aussi conclu un contrat à long terme avec SIS, premier diffuseur européen de courses de chevaux et de lévriers.

En 2006, SES SIRIUS a poursuivi la promotion et le développement de la TV haute définition. En fin d'année, SIRIUS transmettait deux chaînes de télévision haute définition : HD1 et HD2/HD5.

Afin de renforcer ses positions en Russie, SES SIRIUS a ouvert un bureau à Moscou.

Fin 2006, SES détenait une participation de 75 % dans SES SIRIUS.

Activités liées à l'infrastructure

Amériques

Our business is connecting yours
SES AMERICOM sur le marché nord-américain

Faits marquants :

- Lancement réussi d'AMC-18
- Le taux d'utilisation des répéteurs a augmenté à 71,4 %
- Développement dynamique de l'environnement haute définition
- Extension de la pénétration des réseaux câblés
- Création de la plus grande plate-forme de distribution IPTV par satellite aux Etats-Unis pour IP PRIME™

SES AMERICOM

www.ses-americom.com

Opérations satellitaires

A la fin de l'année 2006, SES AMERICOM exploitait une flotte de 19 satellites sur 17 positions orbitales.

Au cours de l'exercice, la flotte de satellites d'AMERICOM et les réseaux terrestres d'appui ont fait preuve d'une fiabilité élevée, avec un taux de disponibilité de 99,999815 % dans le segment spatial (6,2 Sigma) et de 99,99 % sur le réseau au sol.

Évolution de la flotte de satellites

Le développement de la flotte s'est poursuivi pour renforcer les infrastructures spatiales et valoriser notre contribution aux activités de nos clients.

Le satellite AMC-23 a été mis en service au début du mois de février 2006, assurant une couverture sur tout le Pacifique à la fois en bande C et en bande Ku.

En décembre 2006, SES AMERICOM a lancé avec succès le satellite AMC-18 en bande C. Les essais en orbite ont été achevés le 30 décembre et à la fin du mois de janvier 2007, le satellite a été déployé à 105° Ouest, d'où il fournit de la capacité de transmission haute définition aux 50 Etats des Etats-Unis, aux Caraïbes et au Mexique.

En avril 2006, le satellite Spacenet 4 a été désactivé après 15 années de service.

Pendant l'année, SES AMERICOM a commandé deux satellites, AMC-21 avec Orbital Sciences Corporation et Alcatel Alenia Space et Ciel-2 avec Alcatel Alenia Spazio. Les deux satellites seront dédiés à la bande Ku. Ils sont décrits plus en détail en page 13.

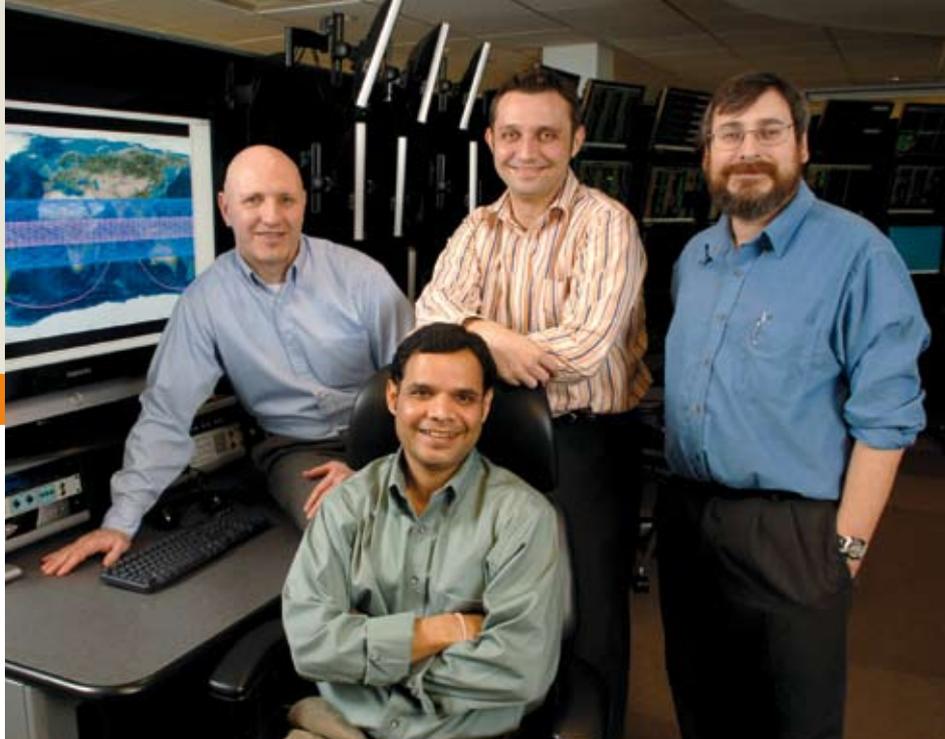
A la fin de l'année 2006, SES AMERICOM faisait également construire le satellite BSS de forte puissance AMC-14, qui émettra dans la bande Ku. Il accompagnera le développement des services Dish Network d'EchoStar. EchoStar Communications a modifié le cahier des charges d'AMC-14, et ces nouvelles exigences ont été prises en compte, résultant dans la livraison au quatrième trimestre 2007.

Ciel Satellite, la filiale canadienne de SES, a soumis à Industry Canada une demande d'autorisation pour l'utilisation de neuf plages de fréquences supplémentaires ; une décision est attendue au premier semestre 2007.

Développements commerciaux

Sur les 499 répéteurs commercialement disponibles sur la flotte de satellites de SES AMERICOM, 357, soit 71,4 %, étaient sous contrat au 31 décembre 2006, une augmentation nette de 29 répéteurs par rapport à l'année précédente. En outre, 40 répéteurs dans les segments Utilisation Occasionnelle et Diffusion d'Événements Spéciaux ont été loués en moyenne au cours de l'année.

Membres de l'équipe des opérations satellitaires,
SES AMERICOM



En 2006, la flotte de satellites de SES AMERICOM a transmis des programmes audiovisuels pour le compte de la plupart des grands câblo-opérateurs et des diffuseurs TV et radio à tous les grands réseaux et têtes de réseaux câblés, maisons à appartements et aux hôtels aux Etats-Unis. Environ 60 % de la capacité de transmission de SES AMERICOM est dédiée à la distribution de contenus audiovisuels, le solde étant utilisé pour un large éventail de services haut débit, de solutions pour les entreprises, d'applications de données et Internet et de services aux administrations.

Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi le développement de notre plate-forme haute définition :

Scripps Networks a annoncé le lancement en HD de Home & Garden TV (HGTV-HD) et Food Network-HD sur HD-PRIME™, en l'occurrence sur AMC-10 ;

Crawford Communications a lancé quatre nouvelles chaînes numériques spécialisées dans le cadre de HD-PRIME ;

Comcast Media Center, la plate-forme multi-chaînes de distribution numérique basée à Denver, a augmenté sa distribution de services avancés à plus de 200 chaînes sur AMC-4 en 2006 ;

Turner Broadcasting System, Inc. a conclu un accord pluriannuel pour continuer de fournir de la capacité de distribution par satellite sur AMC-3 et AMC-5 pour CNN News et la programmation d'événements exceptionnels ;

PBS (Public Broadcasting Service) a reconduit et étendu son contrat avec SES AMERICOM pour accompagner le développement du programme Next Generation Interconnection System (NGIS) de PBS, qui devrait permettre à plus de 300 chaînes de télévision publiques dans le pays de réaliser sur la prochaine décennie des gains de productivité et des économies de coûts dans la distribution de contenus ;

Home2US a ajouté la chaîne bulgare de musique et de divertissement Planeta, et les chaînes croates d'Euro-World, HRVATSKA RADIOTELEVIJZA (HRT TV) et HRVATSKA INFOMIVNI CENTRE (HIC TV) à sa plate-forme croissante de programmation internationale sur AMC-4 ;

Waitt Radio Networks a reconduit son contrat de distribution de programmes sur AMC-8 pour diffuser par satellite depuis Omaha des informations locales, la météo et des programmes radiophoniques 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à 170 sociétés affiliées dans tout le pays ;

Local Communications Network, Inc. a signé un contrat pour de la bande passante en bande C sur le satellite AMC-12 afin de doubler la capacité de son réseau satellitaire pour les communications haut débit sans fil destinées aux PME, aux fournisseurs d'accès Internet et aux administrations publiques en Afrique ;

Systemas Satelitales de México, S. de R.L. de C.V., une filiale de SES AMERICOM, s'est vu attribuer un contrat à long terme par Comsat México, S.A. de C.V., pour de la capacité satellitaire en bande Ku sur AMC-4 afin d'épauler le développement de ses solutions VSAT de réseaux de données commerciales pour les entreprises et les clients d'opérateurs basés aux Etats-Unis, au Mexique et en Amérique latine.

La forte demande pour la capacité de diffusion et de transmission occasionnelle de SES AMERICOM a été portée par la couverture des élections partielles aux Etats-Unis. Par ailleurs, le groupe a constaté une augmentation de la demande de services pour la couverture en haute définition des principaux matchs de la ligue de base-ball et du « March Madness », série de matchs de basketball, ainsi que d'autres grandes manifestations sportives.

Extension de la couverture géographique

A la fin de l'année, plus de 140 têtes de réseaux câblés avaient installé des antennes à triple alimentation fournies par SES AMERICOM. Grâce à des interconnexions par fibre optique, le programme englobe 400 têtes de réseau auxiliaires supplémentaires qui peuvent recevoir et redistribuer les programmes transmis par les satellites AMC-1, AMC-4, et AMC-18. Grâce à ce programme de modernisation, plus de la moitié des foyers abonnés au câble aux Etats-Unis reçoivent des programmes par câble provenant des trois satellites mentionnés ci-dessus, avec un objectif de taux de pénétration de 80 % en 2007.

Activités liées à l'infrastructure

Autres régions

Connexions mondiales

SES NEW SKIES

2006 a marqué l'arrivée de New Skies Satellites au sein du Groupe SES. L'acquisition de New Skies a été finalisée le 30 mars 2006, et les résultats de SES NEW SKIES sont consolidés à partir de cette date.

Faits marquants

- Le taux d'utilisation global des répéteurs est passé de 65 % à 70,7 %
- La barre des 500 chaînes de télévision transmises a été dépassée
- Plus de 6 700 circuits clients activés

SES NEW SKIES

www.ses-newskies.com

SES NEW SKIES, troisième pilier du groupe SES, est chargé de fournir de la capacité de transmission pour les connexions des clients entre différentes régions du monde ainsi que des services et applications spécifiques pour les régions hors Europe et Amérique du Nord, notamment en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient, en Inde, en Asie centrale et orientale et en Australie. SES NEW SKIES est responsable du développement, de la vente et de la commercialisation de la totalité de la capacité de sa flotte ainsi que du support client, certains services de support technique étant assurés par SES ASTRA et SES AMERICOM. Les clients d'autres entités de SES sont fortement encouragés à rechercher des solutions répondant à leurs besoins mondiaux auprès de SES NEW SKIES, par l'intermédiaire du marketing et des accords de vente inter-entreprises.

L'intégration de SES NEW SKIES au sein du Groupe SES a été largement finalisée en 2006 et devrait être parachevée au début 2007. En 2006, SES NEW SKIES a transféré les activités de Télémétrie et de Contrôle (TT&C) au site SES ASTRA de Betzdorf au Luxembourg, et il est prévu de transférer les activités Charges Utiles au premier semestre 2007. Les activités de vente, de marketing et de support client liées aux satellites AAP-1, AMC-12/ASTRA-4A et AMC-23, qui incombait à d'autres entités SES, sont depuis janvier 2007 placées sous la responsabilité de SES NEW SKIES, ce qui permet de clarifier la structure de la capacité trans-régionale pour les clients.

Connectivité globale au service du ministère de la défense néerlandais

En 2006, le ministère néerlandais de la défense a signé un contrat-cadre avec SES NEW SKIES portant sur la fourniture, aux forces armées néerlandaises, de services de communication via les satellites NSS-7 et NSS-703. Ce nouveau contrat témoigne des efforts récents visant à restructurer et à harmoniser les procédures d'achat des forces armées de ce pays. En effet, ce contrat consacre un partenariat avec un fournisseur de services de communication par satellite qui appuiera l'Armée de terre, la Marine et l'Armée de l'air dans leurs missions globales.

SES NEW SKIES a été sélectionné pour sa capacité à proposer une couverture complète par satellite, dans les bandes C et Ku, sur le continent américain, l'Océan atlantique, l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie, avec la possibilité d'étendre davantage la couverture grâce à un réseau mondial de satellites. Pour ce service en particulier, les satellites NSS-7 et NSS-703, avec leur excellente couverture des régions stratégiques clés d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie du sud-est, constituent l'outil idéal pour répondre à l'ensemble des besoins du réseau militaire global de communication par satellite des forces armées néerlandaises.

Membres des équipes relations clients et affaires juridiques, SES NEW SKIES



Opérations satellitaires

En fin d'année, SES NEW SKIES assurait l'exploitation de cinq satellites : NSS-806 sur la position orbitale de 319,5° Est, NSS-7 à 338° Est, NSS-703 à 57° Est, NSS-6 à 95° Est et NSS-5 à 183° Est. Ces satellites assurent une couverture mondiale. Le taux d'utilisation des répéteurs de la flotte est passé de 65 % fin 2005 à 70,7 % fin 2006, sur un total de 215 répéteurs commercialisables. En 2006, la flotte de satellites a affiché un degré élevé de fiabilité, avec un taux de disponibilité de 99,9999 %, confirmant la transition en douceur des activités TT&C du site de La Haye au site SES ASTRA de Betzdorf.

Malgré l'important chantier de l'intégration, SES NEW SKIES a connu une année exceptionnelle en 2006. La hausse du chiffre d'affaires est due à l'amélioration des conditions de marché et, plus particulièrement, aux services d'entreprise en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale.

Développements commerciaux

Sur le segment vidéo, SES NEW SKIES a dépassé la barre des 500 chaînes de télévision distribuées. Fin 2006, la flotte diffusait 508 chaînes, soit une hausse de 9 % par rapport à fin 2005 (466 chaînes). Au total, nous estimons que ces chaînes sont reçues par près de 44 millions de foyers abonnés au câble et au satellite : 25 millions en Inde, 3,5 millions en Afrique et 15 millions en Amérique latine. En 2006, SES NEW SKIES a signé de nouveaux contrats importants et en a reconduit d'autres.

- SES NEW SKIES a reconduit son contrat avec le Département de l'espace du gouvernement indien et la société Antrix Corporation en vue de la poursuite du déploiement des services de diffusion directe (DTH) en Inde. A la fin 2006, quelque 5 millions de foyers indiens recevaient des chaînes DTH diffusées depuis le satellite NSS-6 ;
- SES NEW SKIES a continué d'accompagner le gouvernement américain en renouvelant ou en augmentant la fourniture de capacité satellitaire, principalement au Moyen-Orient, entre autres à AMERICOM Government Services, MCI Communications Services, AT&T Corporation, Spacelink et Arrowhead Global Solutions ;
- les services aux administrations publiques (hors Etats-Unis) s'inscrivent en forte progression. SES NEW SKIES a notamment signé des contrats avec les Ministères de la Défense des Pays-Bas et de l'Australie en vue d'accompagner durablement leurs opérations à l'étranger et, plus particulièrement, afin de soutenir leurs opérations actuelles en Afghanistan et au Moyen-Orient ;
- SES NEW SKIES a continué de renforcer ses relations commerciales avec le Kazakhstan en reconduisant un contrat avec JSC Nursat ;
- en Australie, SES NEW SKIES a fourni à Optus une importante capacité provisoire pour la distribution vidéo avant le lancement du satellite Optus D1 ;
- dans la région Pacifique, SES NEW SKIES a signé un contrat avec Telikom PNG, opérateur de Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin de soutenir un réseau bancaire ;

- SES NEW SKIES a renforcé sa présence en Afrique en signant d'importants contrats avec GS Telecom et Intersat Africa visant à soutenir des réseaux d'entreprises ;
- en Amérique latine, SES NEW SKIES a continué d'étoffer son offre de programmes sur NSS-806, avec l'arrivée notamment de The Disney Channel et de la chaîne religieuse Rede Canção.

En 2007, SES NEW SKIES prévoit d'accroître sa capacité grâce au transfert, dans la flotte SES NEW SKIES, d'AMC-23 à 172° Est, d'AMC-12/ASTRA 4A à 322,5° Est, d'AAP-1 à 108,2° Est, et du faisceau d'Afrique de l'Ouest sur ASTRA 2B à 28,2° Est. Les satellites transférés permettront d'accroître la capacité de 48 %, augmentant la capacité en orbite de 215 à 318 répéteurs.

SES NEW SKIES prévoit également de renforcer ses ressources en orbite avec l'arrivée de NSS-9 en 2009. Le satellite sera fourni par SES Satellite Leasing Ltd., et son exploitation commerciale sera assurée par SES NEW SKIES. NSS-9 va remplacer le satellite NSS-5 sur la position orbitale de 183° Est, lequel pourra être redéployé afin d'assurer la croissance future de l'activité. SES va procéder prochainement au choix d'un lanceur pour le satellite NSS-9.

Activités liées à l'infrastructure suite

Autres régions



www.starone.com.br

Star One

En 2006, Star One, leader des solutions par satellite en Amérique latine, a développé et mis en œuvre des projets de réseaux d'entreprises destinés à des clients brésiliens, notamment Boticario (2 300 magasins), Bradesco Dia-e-Noite (300 kiosques ATM) et Banco do Brasil (410 succursales). Star One a également élargi son portefeuille de solutions haut débit sur le marché brésilien, tout en développant des services par satellite pour d'autres pays de la région.

En 2006, Star One a remporté l'appel d'offres lancé par Anatel et portant sur une nouvelle position orbitale à 75° Ouest. La société a également conservé sa certification ISO 9001:2000 pour le contrôle de ses satellites et autres services connexes.

Star One lancera le nouveau satellite Star One C1 au troisième trimestre 2007. Ce satellite permettra la couverture du Brésil, de l'Amérique du Sud et d'une partie de la Floride. Star One C2, qui sera lancé au quatrième trimestre 2007, couvrira le Brésil, l'Amérique du Sud, le Mexique, la côte Ouest des États-Unis et une partie de la Floride. Les nouveaux satellites remplaceront les satellites Brasilsat B1 et B2, qui continueront à opérer en orbite inclinée. Les satellites Star One C1 et C2 seront dotés de 28 répéteurs en bande C, de 16 répéteurs en bande Ku et d'un répéteur en bande X.

Star One exploite le plus grand système satellitaire en bande C d'Amérique latine, un système qui comprend cinq satellites géostationnaires (Brasilsat B1, B2, B3, B4 et Star One C12, ce dernier faisant partie du satellite AMC-12 de SES). Cette flotte est au service d'une très large gamme de solutions adaptées aux marchés des réseaux d'entreprise, de la transmission de données, des contenus audiovisuels et de la téléphonie.

Star One exploite deux stations de contrôle satellitaire au Brésil. La principale se trouve à Guaratiba et la station secondaire à Tanguá, toutes deux situées à Rio de Janeiro. Star One surveille aussi sa flotte de satellites à partir de la station terrestre de Mosqueiro, située dans le Nord du Brésil.

SES détient une participation de 19,99 % dans Star One.



www.asiasat.com

AsiaSat

En 2006, alors que le marché asiatique a été marqué par un climat d'expansion économique, le secteur des satellites, en retard sur les autres secteurs, n'a pas bénéficié d'une croissance significative. Cette situation a été exacerbée par des surcapacités existantes dans certains secteurs de marché, ainsi que par une baisse des prix dans le segment inférieur des prix des répéteurs.

Dans ce contexte, AsiaSat a enregistré, au cours de 2006, une augmentation de son chiffre d'affaires et de son bénéfice, un développement positif de sa liste de clients de premier plan, et une croissance de plus de 5 % de son taux d'utilisation total.

Le chiffre d'affaires d'AsiaSat a atteint 930 millions de dollars HK, une augmentation de 50 millions de dollars HK comparé à l'exercice précédent. Ce développement reflète essentiellement des recettes exceptionnelles de 50 millions de dollars HK au titre d'une résiliation de contrat. Le bénéfice net a atteint 454 millions de dollars HK, en croissance de 24 %, ou de 88 millions de dollars HK, dont 45 millions de dollars HK étaient imputables aux recettes exceptionnelles.



Membres de l'équipe marketing, SES NEW SKIES

AsiaSat est l'opérateur de trois satellites, AsiaSat 2 à 100,5° Est, AsiaSat 3S à 105,5° Est, et AsiaSat 4 à 122,2° Est. Ces satellites permettent de couvrir la région Asie-Pacifique où vivent les deux tiers de la population mondiale. A la fin de 2006, le nombre de répéteurs loués ou vendus sur les satellites AsiaSat, y inclus les quatre répéteurs loués à Skywave TV pour diffuser ses services en réception directe, avait augmenté de plus de 5 %.

La construction du nouveau satellite AsiaSat 5 a avancé conformément à l'échéancier. Ce satellite est destiné à remplacer AsiaSat 2 à la position orbitale 100,5° Est. En raison de la disponibilité retardée du lanceur, le lancement du satellite sera vraisemblablement reporté du semestre 2008 vers 2009.

SpeedCast Holdings Limited (« SpeedCast »), filiale spécialisée dans la fourniture d'accès haut débit bi-directionnel, dans laquelle la société détient une participation de 47 %, a continué à améliorer sa performance. SpeedCast a augmenté son chiffre d'affaires de 35 % et a réalisé un bénéfice net de 5 millions de dollars HK.

Skywave TV Limited (« Skywave »), une filiale détenue à 80 % par AsiaSat, a opéré son service de réception directe à prix réduit pour Hong Kong, Macau, Taiwan et la Chine du Sud. Skywave diffuse 37 chaînes dans un environnement restrictif et réglementé. Dans le courant de 2006, l'activité commerciale de Skywave est demeurée stable, et cette situation devrait persister jusqu'à l'ouverture du marché à la libre concurrence.

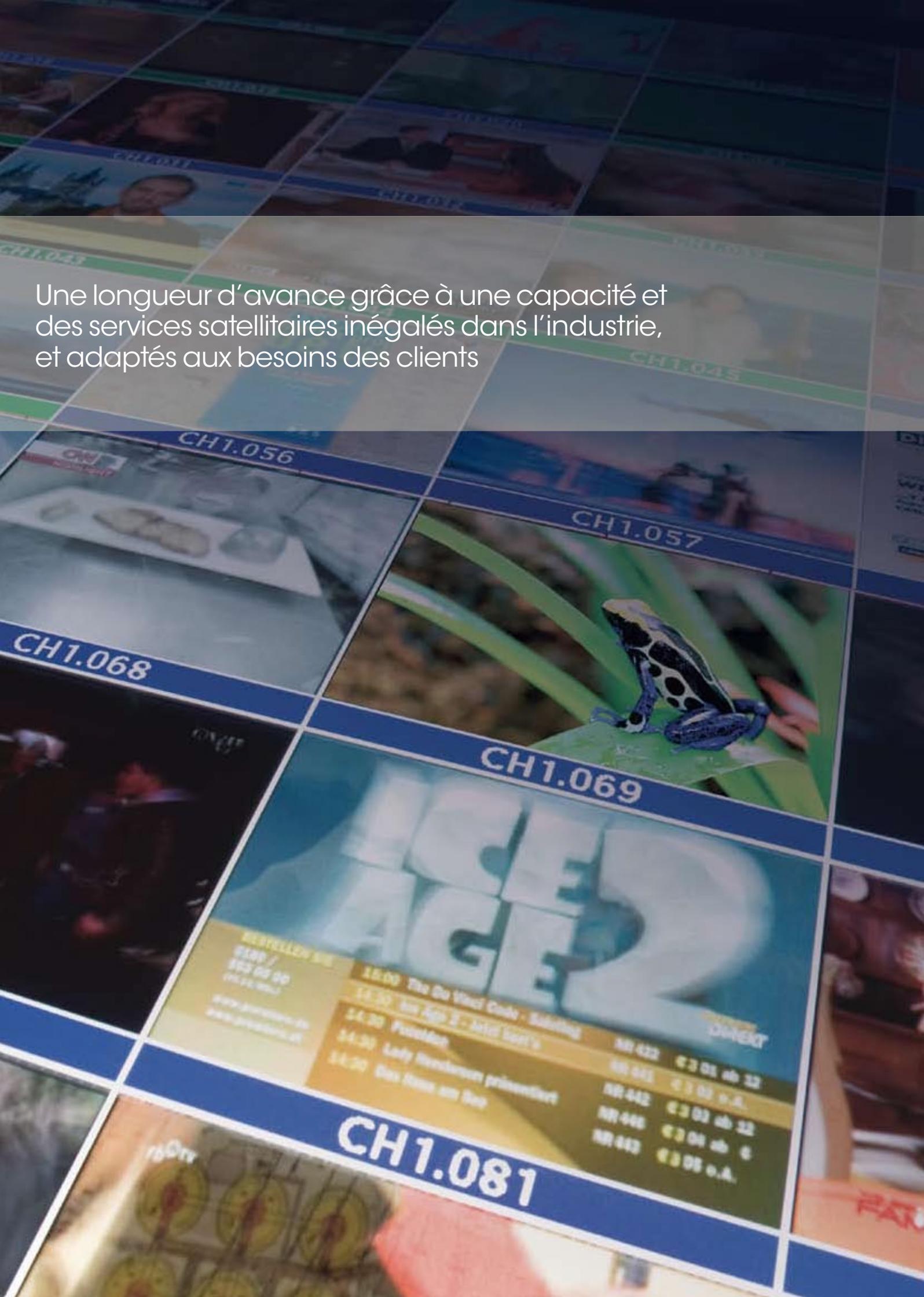
AsiaSat détient une participation de 49 % dans une joint-venture en Chine continentale, Beijing Asia Sky Telecommunications Technology Company Limited (« Beijing Asia ») qui fournit des services VSAT. La société a enregistré une forte croissance de son chiffre d'affaires et a réduit ses pertes en 2006.

AsiaSat fournit des services satellitaires aux diffuseurs et opérateurs de télécommunications. Les chaînes de télévision et les stations de radio privées et publiques du monde entier utilisent les services d'AsiaSat pour diffuser leurs contenus à plus de 96 millions de foyers dans la région. AsiaSat fournit également des réseaux de téléphonie publique, des réseaux VSAT et des services haut débit.

AsiaSat est cotée à la Bourse de Hong Kong (1135) et de New York (SAT). SES détient 34,1 % du capital de AsiaSat. Cette participation est détenue par l'intermédiaire de 49,5 % du capital et 50 % des droits de vote de Bowenvale, une société qui contrôle 68,9 % du capital souscrit d'AsiaSat. Les 50,5 % des parts restantes, et l'autre moitié des droits de vote de Bowenvale sont détenus par le groupe CITIC, le principal conglomérat de la République Populaire de Chine.

Le 13 février 2007, il a été annoncé que le Conseil d'administration a reçu la demande de la part de Modernday Limited (l'« offrant »), détenu conjointement par CITIC et General Electric Capital Corporation, portant sur une proposition de privatisation à soumettre aux actionnaires aux termes d'un accord conformément à la section 99 de la loi sur les sociétés. Le Conseil d'administration a examiné la proposition et a décidé de la soumettre aux actionnaires. Les détails relatifs à cette annonce sont disponibles sur le site web de la société, www.asiasat.com.

Une longueur d'avance grâce à une capacité et des services satellitaires inégalés dans l'industrie, et adaptés aux besoins des clients



CH1.056

CH1.057

CH1.068

CH1.069

REVELLEN 24h
0100 /
040 00 00
www.revelLEN.de
www.revelLEN.at

18:00 The Do Vinci Code - Subling	NR 422	€ 3,01 ab 32
14:30 bis App 2 - Jolif Sport's	NR 441	€ 3,02 n.A.
14:30 Pevarden	NR 442	€ 3,02 ab 32
14:30 Lady Henschel präsentiert	NR 446	€ 3,04 ab 0
14:30 Das Haus am See	NR 443	€ 3,05 n.A.

CH1.081

Activités de service par satellite

Europe, Moyen-Orient, Afrique

SES ASTRA

www.ses-astra.com

SES ASTRA dans la zone EMOA

SES ASTRA a sensiblement étoffé sa gamme de services et a démarré un certain nombre d'initiatives visant à renforcer la demande pour ses capacités de transmission.

SES ASTRA a augmenté sa participation dans ND SatCom de 25,1 % à 100 % en rachetant les 74,9 % détenus par Augusta Technologie AG, groupe de haute technologie basé en Allemagne. Cette opération augmente de manière significative l'offre de services aux administrations publiques de SES ASTRA (cf. page 24).

En avril 2006, la société a également acquis 100 % de SATLYNX en rachetant toutes les participations minoritaires (cf. page 24).

SES ASTRA a démarré la mise en œuvre d'ASTRA2Connect, son service interactif à bas coûts d'accès à Internet à haut débit par satellite (voir ci-contre). SES ASTRA a également lancé BLUCOM, son service interactif basé sur Bluetooth pour ses clients internationaux. Parallèlement, la société a finalisé d'autres grands contrats avec plusieurs clients sur le marché allemand (ProSiebenSat1, N24, et la branche mobile de RTL) (cf. page 25). Suite au développement d'entavio, infrastructure numérique destinée à la télévision en clair et à péage et à d'autres services interactifs sur le marché allemand, des contrats ont été signés avec les chaînes allemandes appartenant à MTV Networks (MTV, VIVA, NICK et Comedy Central) et le groupe allemand RTL (RTL, VOX, RTL II, Super RTL, n-tv, RTL Shop et Traumpartner TV) (cf. page 25). SES ASTRA a également continué d'étoffer son offre d'accès Internet unidirectionnel par satellite et a signé un contrat avec l'opérateur polonais de téléphonie mobile, Polkomtel, pour la fourniture d'accès Internet haut débit à tous les abonnés du réseau de téléphonie mobile Plus GSM du groupe.

ASTRA2Connect – une solution d'accès haut débit satellitaire pour tous!

ASTRA2Connect offre une infrastructure par satellite « triple-play » qui propose aux utilisateurs finaux un accès Internet bidirectionnel par satellite, à haut débit, la voix sur IP (VoIP), ainsi que d'autres services tels que IPTV ou vidéo à la demande (VoD). ASTRA2Connect répond surtout à la demande de connectivité des foyers européens qui ne disposent pas d'un accès haut débit terrestre. Outre le marché résidentiel, ASTRA2Connect répond également aux besoins des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

A la fin de l'année 2006, les services ASTRA2Connect étaient proposés en gros aux opérateurs de télécommunications, aux fournisseurs d'accès Internet et aux opérateurs à haut débit. Il est prévu de démarrer les services commerciaux en Europe au cours du deuxième trimestre 2007. ASTRA2Connect pourra être commercialisé dans d'autres régions du monde.



Membres de l'équipe ASTRA2Connect, SES ASTRA

Activités de service par satellite suite

Europe, Moyen-Orient, Afrique



ND SatCom

ND SatCom est un fournisseur d'équipements de communication par satellite de haute technologie. Ses technologies sont déployées à l'échelle mondiale dans les secteurs des administrations publiques et de la défense, des médias, des entreprises et des télécommunications. Société affiliée à SES ASTRA, ND SatCom a commencé à conjuguer ses principales technologies avec la capacité satellitaire de SES en 2006 et fournit à ses clients des solutions intégrées très attractives. La société fournit des solutions de communication VSAT à haut débit par satellite, des réseaux de communication par satellite et des solutions pour stations au sol à des clients situés dans plus de 130 pays. En 2006, ND SatCom a renforcé sa présence mondiale en ouvrant des bureaux et en créant des sociétés communes en Inde (New Delhi) et en Russie (Moscou).

ND SatCom a également décroché un important contrat avec les forces armées allemandes. ND SatCom et EADS Space Services, la société chargée de fournir les deux satellites militaires prévus dans le contrat, ont créé une société commune baptisée MilSat Services. Dans le cadre du programme SATCOMBw Step 2, ND SatCom est chargé de fournir un segment terrestre complet comprenant les différentes stations au sol pour les utilisateurs, le réseau de télémétrie et de contrôle (TT&C), ainsi que des solutions de gestion du réseau pour la surveillance et le contrôle du système global. Pour ND SatCom, ce contrat représente un chiffre d'affaires de 180 millions d'euros. Il s'étale sur dix ans et pourrait déboucher sur des contrats supplémentaires.

En 2006, ND SatCom a également fourni à divers pays membres de l'OTAN situés en Europe et en Amérique du Nord des stations transportables et mobiles de communication militaire. Les équipements de ND SatCom permettent à des postes situés à l'étranger de communiquer efficacement et de façon fiable avec leurs quartiers généraux nationaux.

ND SatCom a gagné des parts de marché dans le secteur de la technologie mobile SNG en signant des accords stratégiques avec des diffuseurs du Moyen Orient et des Etats-Unis. La société a également lancé le nouveau système d'automatisation des flux de diffusion smartSNG, et installé cette application sur les véhicules SNG de l'un des plus importants diffuseurs américains.

ND SatCom a loué son 100ème sous-système d'antenne SkyRAY et a étendu ses applications SNG mobiles des diffuseurs aux opérateurs de téléphonie mobile GSM, aux administrations publiques, à la défense et à des solutions de reprise après sinistre.

En outre, le groupe a renforcé sa place de numéro un dans le secteur international du VSAT avec sa plate-forme technologique SkyWAN®. SkyWAN® est un système VSAT très flexible et versatile à réseau en étoile ou à réseau maillé.



SATLYNX

SATLYNX commercialise dans le monde entier des solutions intégrées basées sur un portefeuille étoffé de services satellitaires bidirectionnels, soit directement auprès d'une clientèle institutionnelle ou d'entreprises grandes ou moyennes, soit indirectement auprès de petites entreprises par l'intermédiaire d'opérateurs télécoms, de fournisseurs d'accès à Internet, de revendeurs régionaux et d'intégrateurs de systèmes. SATLYNX fournit des services de communication bidirectionnelle à haut débit par satellite, tout particulièrement dans les régions non desservies par les réseaux terrestres. SATLYNX répond aux besoins d'un large éventail de clients, notamment Agip, Q8, EDF, ExxonMobil, IBM, Macab, Shell, T-Systems, VW et France Télécom.

En 2006, le groupe a lancé « SATLYNX 9000 », une nouvelle plate-forme de services couvrant l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique du Nord.

SATLYNX a également développé ses activités sur les marchés maritime, de la communication transportable et de la continuité des activités, tout en parvenant à fidéliser ses principaux clients et à renouveler des contrats stratégiques.

Parmi les importants contrats signés par la société figurent l'installation d'un important réseau SCADA pour le compte d'un producteur d'électricité britannique, deux grands réseaux pour des stations-service en Europe de l'Est et plusieurs systèmes de communication portables pour le compte d'un client militaire d'Europe de l'Est.

En 2006, SATLYNX a également repris et entièrement intégré Spaceline, la division VSAT de HP, ce qui lui a permis d'accroître sa clientèle, son chiffre d'affaires et son EBITDA, et donc de renforcer sa présence sur le marché mondial de la prestation de services VSAT en SCPC.



Membres de l'équipe SES ASTRA TechCom

SES ASTRA TechCom

www.ses-astra.com

APS
An SES ASTRA Company
www.aps.de

entavio
www.entavio.de

SES ASTRA TechCom

SES ASTRA TechCom fournit des services opérationnels, de l'expertise technique, des produits de haute technologie ainsi que des solutions intégrées pour l'industrie du satellite dans le monde entier.

En Europe, SES ASTRA TechCom a signé un contrat portant sur la fourniture de systèmes de télécommande et de mesure (TT&C) pour Galileo, le système européen de navigation par satellite. Ce projet comprend la conception, la fabrication, la construction et l'installation des antennes sur le site, ainsi que la formation du personnel.

En Asie, SES ASTRA TechCom a signé un contrat en vue de participer à VINASAT-1, le premier projet public de satellite au Vietnam. TechCom fournira deux antennes de contrôle TT&C clés en mains et assurera la formation des ingénieurs et techniciens vietnamiens.

SES ASTRA TechCom a également renforcé sa présence et développé ses activités en Belgique, avec la création d'une nouvelle filiale détenue à 100 %.

APS, ASTRA Platform Services GmbH

APS (ASTRA Platform Services GmbH) fournit des solutions de multiplexage et de cryptage et des liaisons montantes aux diffuseurs. Basée à Unterfoehring, en Allemagne, la société possède l'un des centres de diffusion les plus modernes d'Europe et le seul qui puisse diffuser des chaînes en haute définition (TVHD). APS diffuse plus de 210 programmes de télévision et de radio et plus de 60 services de transmission de données en analogique et en numérique. APS diffuse toutes les chaînes HD allemandes, y compris Anixe HD, Premiere Film HD, Premiere Discovery HD, Premiere Sport HD, Pro7 HD et Sat.1 HD. La société propose également un large éventail de services complémentaires aux diffuseurs, tels que l'encodage en formats MPEG-2 et MPEG-4 pour la télévision haute définition, l'utilisation d'applications et les téléchargements de logiciels. De plus, APS propose, avec ip-sat Network[®], un système multipoint de transmission des données par satellite pour les données d'entreprise et les contenus multimédia.

En 2006, APS a lancé 31 nouvelles chaînes de télévision numériques et trois nouvelles stations de radio numériques. La société a par ailleurs commencé à exporter son savoir-faire (gestion de plate-formes, gestion de la lecture et de la liaison montante et services interactifs) dans d'autres pays d'Europe et du Moyen-Orient.

Pour son service interactif BLUCOM, APS a signé des contrats avec le pôle mobile de RTL Interactive et les diffuseurs commerciaux allemands ProSiebenSat1 et N24. BLUCOM est le support idéal pour des services tels que les guides de programmes, les informations météo ou sportives et d'autres services à valeur ajoutée. BLUCOM a été désigné « Produit de l'année 2006 » par le magazine technologique européen Cable & Satellite International.

entavio

entavio est un nouveau prestataire de services qui prévoit d'offrir une infrastructure de télévision numérique par satellite aux diffuseurs et consommateurs en Allemagne. L'infrastructure ouverte et neutre d'entavio permet aux diffuseurs d'envisager un grand nombre de modèles économiques numériques. L'un des principaux avantages d'entavio est l'adressabilité, qui permet aux diffuseurs de développer des modèles économiques individualisés.

En 2006, entavio a signé des contrats de services pour la télévision en clair avec les chaînes allemandes de MTV Networks et le bouquet de chaînes allemandes de RTL.

Pendant son développement, le nouveau service a fait l'objet d'une enquête de l'Office Fédéral des Cartels allemand, ouverte en février 2006. En décembre 2006, l'Office a annoncé la fin de son enquête suite à la décision prise par ProSiebenSat1 de ne pas utiliser entavio pour la télévision gratuite encryptée.

Activités de service par satellite

Amériques et autres régions

SES AMERICOM

www.ses-amicom.com

SES AMERICOM a développé la plate-forme de services IP-PRIME™ qui est décrite en détail à la page 27. West Africa Gas Pipeline Company, Limited (WAPCo), basée à Accra au Ghana, a signé un contrat pluriannuel aux termes duquel AMERICOM fournira une solution de communications par satellite pour surveiller les gazoducs de cette compagnie. Le réseau permettra à WAPCo de contrôler en temps réel le passage du gaz dans les gazoducs afin de collecter des données sur le débit du gaz et son niveau.

SES AMERICOM a annoncé le développement et la mise en place du réseau REDiSat™, réseau satellitaire fiable et sécurisé pour les opérations de continuité de l'activité et de reprise après sinistre. Conçu avec l'aide d'équipes de premiers secours, et des sociétés privées du secteur de la distribution et des secteurs financier, manufacturier, pétrolier et gazier, REDiSat permet la reprise de connectivité voix et données dès qu'une interruption de service se produit. A la fin de l'année, le produit avait été plébiscité par des fédérations bancaires du Missouri et de la Louisiane et sa mise en service avait débuté en Louisiane.

SES AMERICOM s'est associé à Aloha pour mettre au point une solution hybride satellite et terrestre permettant une transmission de haute qualité vers les récepteurs portables. Le service Hiwire, qui allie le spectre de 700 MHz de Aloha Partners avec la plate-forme et le réseau de diffusion IP PRIME d'AMERICOM, va procéder à un test grandeur nature à Las Vegas début 2007 qui portera sur la diffusion numérique d'émissions de télévision et de spectacles sur portable en format DVB-H.

Echosat, un leader dans la prestation de services aux entreprises, a exploité le réseau de diffusion centralisé IPConnect de SES AMERICOM pour répondre aux besoins de communication d'entreprises sur des marchés mal desservis à travers les Etats-Unis. Echosat propose un éventail de solutions voix, vidéo et données qui permettent aux commerçants de traiter des transactions au point de vente ou de procéder au transfert électronique de fonds avec célérité et en toute sécurité.

AMERICOM GOVERNMENT SERVICES

www.americom-gs.com

AMERICOM Government Services

AMERICOM Government Services (AGS), la société prestataire de services aux administrations publiques, a continué son développement aux Etats-Unis dans le domaine des solutions satellitaires proposées aux agences fédérales, aux départements et aux Etats fédéraux et aux programmes non-gouvernementaux autorisés. Le Ministère de la Défense des Etats-Unis et le Département d'Etat continuent d'utiliser les services des satellites commerciaux dans le monde entier.

- AMERICOM Government Services a annoncé le développement d'un service robuste de commande et contrôle en déplacement appelé C2o™ qui associe la technologie d'antenne et de modem de la société ViaSat, Inc. à l'infrastructure satellitaire, terrestre et de téléport d'AGS, qui offre une connectivité bidirectionnelle entre les militaires dans des véhicules en mouvement rapide et la grille d'information globale du Ministère de la Défense américain. Ce service a été testé avec succès et a été homologué par le haut commandement des forces armées ;
- AGS a conclu un accord avec XTAR, LLC, pour la commercialisation d'une offre de services en bande X à haute performance aux nombreux clients d'AGS du Département américain de la défense, ainsi qu'à d'autres agences fédérales et utilisateurs. Grâce à cet accord, des services polyvalents en bande X à faisceau étroit sont disponibles à partir de deux satellites dont la zone de couverture s'étend de l'est du Brésil et de l'océan Atlantique à la totalité de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen Orient, jusqu'à Singapour et à certaines régions des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud ;



Membres de l'équipe Marketing & Product Management, SES AMERICOM

- AGS s'est associé au maître d'œuvre Harris Corporation (NYSE : HRS) pour accompagner le programme du satellite FTI (FTI-SAT) pour le compte de la Federal Aviation Administration. Le contrat porte sur la fourniture d'équipements de sécurisation destinés aux communications radar, de météo, ainsi qu'aux communications entre les commandements de bord et les aiguilleurs du ciel.

En partenariat avec Wheat International, prestataire de services de télécommunications à longue distance sans fil, AGS a établi un nouveau record dans le domaine des services mobiles Internet à haut débit à l'occasion d'un test public portant sur le réseau TeleSeas™ (TeleSeas) dans la région de Norfolk en Virginie. Ces systèmes Internet sans fil à longue portée, qui acheminent le trafic voix et données à haut débit et qui peuvent être installés facilement, ont de nombreuses applications tant pour les entreprises que pour les administrations publiques, notamment dans les situations de crise.

IP-PRIME™ – plus de 290 chaînes

SES AMERICOM a créé la plus grande station de transmission satellitaire IPTV à Vernon Valley dans le New Jersey, aux Etats-Unis. Cette installation peut transmettre plus de 300 chaînes en définition standard ou haute définition – en les convertissant du format analogique ou numérique au format vidéo MPEG-4 encapsulé en format IP – avec cryptage et accès conditionnel pour une diffusion standard ou haute définition. En 2006, NDS, Siemens, International Datacasting Corporation, Amino ainsi que Scientific Atlanta, filiale de Cisco, ont rejoint la liste des partenaires techniques de IP-PRIME™.

Au cours des 12 derniers mois, les services de IP-PRIME™ ont été fournis à la tête de réseau de Bell South à Atlanta. A partir du troisième trimestre, dans quatre marchés test, des utilisateurs membres de la National Rural Telecommunications Cooperative ont pu capter directement des centaines de chaînes IPTV sur leurs décodeurs, avant le lancement commercial en 2007.

Un certain nombre d'opérateurs de télécommunications de premier et de second niveau se sont engagés à tester IP-PRIME™ au premier semestre 2007.

En fin d'année, SES AMERICOM avait obtenu de la part de 32 programmeurs les droits pour diffuser plus de 290 chaînes audio et vidéo en définition standard et en haute définition sur la plate-forme IP-PRIME™. La liste de ces diffuseurs comprend A&E Networks, Bloomberg, Crown Media (Hallmark), C-SPAN, Discovery Communications, Fox News, Gospel Music Channel, Lifetime Entertainment Networks, MTV Networks (BET, Comedy Central, Nickelodeon, Spike, et VH1), Music Choice, Oxygen, Scripps (Food Network et HGTV), Starz Entertainment, Tennis Channel, Trinity Broadcasting, Showtime Networks, et Weather Channel.

SES NEW SKIES

www.ses-newskies.com

SES NEW SKIES

Afin de faciliter l'accès à la capacité de transmission de SES NEW SKIES et son utilisation par certains clients, la société fournit des services terrestres limités : connectivité par fibre optique, hébergement des équipements, plate-formes DVB IP partagées et liaisons montantes. Ces services sont généralement fournis en gros à des entités qui proposent des solutions complètes aux utilisateurs finaux et en règle générale, SES NEW SKIES n'installe pas elle-même ni n'exploite les réseaux d'utilisateurs finaux.

Une longueur d'avance grâce à une couverture
et une structure de Groupe adaptés
de manière optimale aux besoins du marché



Actionnaires de SES¹

	Nombre d'actions	Droits de vote représentés par les FDRs/actions détenus	Droits économiques représentés par les FDRs/actions détenus
Actions de catégorie A			
Groupe Sofina	17 000 000	2,57 %	3,21 %
Luxempart S.A.	11 538 264	1,74 %	2,18 %
Santander Telecommunications S.A.	11 149 735	1,68 %	2,10 %
Autres actionnaires	18 341 454	2,77 %	3,46 %
Actions A détenues sous forme de FDRs (flottant)	280 361 167	42,33 %	52,91 %
Total des actions de catégorie A	338 390 620	51,09 %	63,87 %
Actions de catégorie B			
BCEE	72 050 904	10,88 %	5,44 %
SNCI	72 041 917	10,88 %	5,44 %
Etat du Grand-Duché de Luxembourg	76 677 439	11,58 %	5,79 %
Total des actions de catégorie B²	220 770 260	33,33 %³	16,67 %
Actions de catégorie C			
GE-CFE Luxembourg S.à r.l.	98 653 542	14,90 %	18,62 %
GE Capital Equity Holdings Inc.	4 496 358	0,68 %	0,85 %
Total des actions de catégorie C	103 149 900	15,57 %	19,47 %
Nombre total d'actions (votantes)	662 310 780	100,00 %	100,00 %

1 Principaux actionnaires au 1er janvier 2007.

2 Une action de catégorie B donne droit à 40 % des dividendes versés aux actions de catégorie A et C.

3 Ces chiffres ont été arrondis à la deuxième décimale. Par conséquent, les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie B apparaissent comme détenant 33,34 % des droits de vote de la Société, alors qu'en fait ils détiennent un tiers des droits de vote.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes

Objectif

En 2006, SES a activement participé au groupe de travail constitué par la Bourse de Luxembourg pour élaborer « Les dix principes de la gouvernance d'entreprise » ; après consultation publique, ces principes ont été adoptés par la Bourse. SES les applique depuis leur entrée en vigueur le 1er janvier 2007. Grâce à ces dix principes, la Société pourra renforcer la transparence dans la communication avec ses actionnaires, notamment par le biais d'une utilisation plus étendue de son site internet (www.ses.com). SES se conforme à et applique toutes les recommandations des « Dix principes de la gouvernance d'entreprise », exception faite pour la recommandation 3.9 qui stipule que le pouvoir de décision des comités spécialisés constitués par le Conseil d'administration reste de la compétence collégiale du Conseil d'administration. Dans certains cas, le Conseil d'administration de SES a délégué son pouvoir décisionnaire au Comité de rémunération. Le texte intégral de la charte du Comité de rémunération, décrivant ces cas, ainsi que les textes intégraux des chartes du Comité d'audit et du Comité de nomination de SES sont disponibles sur le site internet de la Société.

Comme la Société est également cotée à Euronext Paris, SES se conforme aux règles françaises de la gouvernance d'entreprise, à l'exception de la publication des salaires individuels des membres du Comité exécutif. Sur ce point, SES respecte la recommandation 8.14 des « Dix principes de la gouvernance d'entreprise » de la Bourse de Luxembourg qui précise que le montant total des rémunérations directes et indirectes des administrateurs et des membres de la direction doit être publié dans le rapport annuel, et qu'une distinction doit être faite entre la partie fixe et la partie variable de cette rémunération.

Au cours des mois à venir, dans un souci de transparence accrue, SES prévoit de renforcer les flux d'information à destination des investisseurs, des actionnaires et des analystes, notamment par le biais de son site internet.

Principes organisationnels

Créée le 16 mars 2001, SES est une société constituée au Luxembourg.

Le Conseil d'administration s'est doté d'un ensemble de règlements internes en complément à ses obligations légales et réglementaires ainsi qu'aux statuts de SES (dont le texte amendé le 14 décembre 2006 peut être consulté sur le site internet de la Société). Le 7 décembre 2006, le Conseil d'administration a adopté la charte de la gouvernance d'entreprise

qui regroupe dans un seul document tous les principes de gouvernance d'entreprise appliqués par SES.

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Toute assemblée des actionnaires, ordinaire ou extraordinaire, régulièrement constituée, représente l'intégralité de l'actionariat de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus, et les résolutions adoptées lors de cette assemblée s'imposent à tous les actionnaires, qu'ils soient présents, absents, qu'ils s'abstiennent de voter ou qu'ils aient voté contre la résolution concernée.

Les réunions sont présidées par le Président ou, en son absence, par l'un des Vice-Présidents du Conseil d'administration ou, en cas d'absence de ces derniers, par une personne désignée par l'assemblée. Tout actionnaire figurant au registre des actionnaires de la Société au moins huit jours ouvrables avant la réunion est autorisé à participer et à voter à l'assemblée. Les actionnaires absents peuvent voter par procuration à l'assemblée en désignant un représentant qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

La Société a émis des actions de catégorie A, B et C.

Les actions de la catégorie A sont définies comme étant détenues par des investisseurs privés ne faisant pas partie du Groupe GE. Les actions de catégorie B sont détenues par l'Etat luxembourgeois et par deux entités appartenant à 100 % à ce dernier. Les actions de catégorie C ont été créées lors de l'acquisition de GE Americom par la Société. Elles sont détenues par GE Capital et d'autres membres du Groupe GE.

Chaque action donne droit à un vote. Conformément aux statuts de la Société, un actionnaire de catégorie A ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 20,1 % des actions de la Société. Cette limite est calculée en tenant compte des actions de toutes les catégories détenues par un actionnaire de catégorie A.

Un actionnaire ou actionnaire potentiel qui projette d'acquérir, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, plus de 20,1 % des actions de la Société, doit en informer le Président du Conseil d'administration. Le Président se chargera ensuite d'informer le gouvernement luxembourgeois du projet d'acquisition de l'actionnaire concerné. Le gouvernement dispose d'un délai de trois mois pour s'opposer à cette acquisition s'il la considère fondamentalement contraire à l'intérêt public. Si aucune opposition n'est formulée par le

gouvernement luxembourgeois, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires dont les membres peuvent, à la majorité prévue par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, autoriser la partie requérante à acquérir plus de 20,1 % des actions de la Société.

Les actions de catégorie B donnent droit à 40 % du dividende versé aux actionnaires des catégories A et C.

Chaque actionnaire nominatif sera convoqué à l'assemblée et sera informé de l'heure à laquelle elle se déroulera, de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à approuver, par courrier recommandé au moins 20 jours avant l'assemblée. Chaque actionnaire recevra également une copie des comptes annuels et des comptes consolidés, bilan et compte de résultat de la Société inclus.

Les détenteurs des certificats de dépôt fiduciaire (FDR) de la Société sont représentés à l'assemblée par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, qui agit en qualité de Fiduciaire. Chaque FDR représente une action de catégorie A. Un détenteur de FDR qui souhaite assister en personne à l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit convertir au moins un FDR en une action de catégorie A. Pour faciliter la participation à l'assemblée des détenteurs de FDR, la Société supportera les frais de conversion applicables, à concurrence de 10 000 FDR, pendant la période précédant l'assemblée générale annuelle.

Les détenteurs de FDR sont notifiés par voie de presse de l'assemblée et des résolutions proposées. Le Fiduciaire communiquera les propositions de résolutions aux deux systèmes de compensation internationaux afin de permettre aux détenteurs de FDR de donner leurs consignes de vote au Fiduciaire à temps pour l'assemblée. Dans le même temps, les résolutions proposées pourront être consultées sur le site internet de la Société. A moins d'avoir reçu des consignes spécifiques de la part des titulaires des FDR, le Fiduciaire votera en faveur des propositions soumises par le Conseil.

L'assemblée ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des actions des catégories A et C regroupées, et au moins la moitié des actions de catégorie B sont représentées. Si le quorum requis n'est pas atteint, l'assemblée est de nouveau convoquée conformément aux statuts. L'assemblée pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions représentées.

Les résolutions de l'assemblée sont adoptées par un vote à la majorité simple, sauf disposition contraire imposée par les statuts ou par la loi.

En 2006, la Société a tenu son assemblée générale ordinaire le 5 avril, et une assemblée générale extraordinaire le 14 décembre. Ces deux réunions, qui se sont déroulées au siège social de la Société, au Château de Betzdorf, Grand-Duché de Luxembourg, ont réuni respectivement 99,3 % et 94,6 % des actionnaires de la Société.

Toutes les résolutions mises au vote lors de l'assemblée générale ordinaire ont été adoptées à la très grande majorité des actionnaires. Les actionnaires ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2005 et l'affectation des bénéfices 2005, donné décharge au réviseur d'entreprises et aux administrateurs, et reconduit le mandat de Ernst & Young en qualité de réviseur de la Société pour une année supplémentaire. Au cours de la même assemblée, les actionnaires ont voté en faveur de la proposition de relever de 10 % la rémunération des membres du Conseil d'administration. Cette proposition a été adoptée par 98,77 % des voix exprimées à l'assemblée.

L'objet principal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2006 était d'annuler 16 668 104 actions de catégorie A et 8 334 052 actions de catégorie B rachetées par SES dans le cadre d'un programme de rachat d'actions approuvé par les actionnaires au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2005. Au cours de cette même assemblée, les actionnaires ont pris la décision de changer la raison sociale de SES GLOBAL en SES et d'amender les statuts de la Société en vue de les conformer à la nouvelle loi luxembourgeoise du 25 août 2006. Les actionnaires ont également voté à une très grande majorité en faveur d'une résolution autorisant SES à lancer un nouveau programme de rachat d'actions.

Les procès-verbaux de ces deux assemblées ainsi que le résultat détaillé des votes exprimés sont disponibles sur le site internet de la Société.

Le Conseil d'administration et ses comités

Mission

Il incombe au Conseil d'administration de définir les objectifs stratégiques et le plan d'affaires général de la Société. Le Conseil approuve, sur proposition du Comité exécutif, les comptes annuels consolidés de la Société et l'affectation des résultats, le plan d'affaires à moyen terme et le budget annuel consolidé de la Société, ainsi que le rapport de gestion à soumettre à l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Il approuve également les investissements majeurs, et assume, vis-à-vis des actionnaires et des tiers concernés, la responsabilité de la gestion journalière de la Société qu'il délègue au Comité exécutif.

Composition

Depuis la démission de M. Denis Nayden le 16 février 2006, le Conseil d'administration de SES est composé de 17 administrateurs, tous non-exécutifs. Conformément aux statuts de la Société, neuf membres du Conseil représentent les détenteurs d'actions de la catégorie A et des FDR ; six membres du Conseil représentent les détenteurs d'actions de la catégorie B, et deux membres du Conseil représentent les détenteurs des actions de catégorie C. Les mandats des administrateurs actuels arriveront à expiration le jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires en avril 2008.

Le Président du Conseil d'administration, M. René Steichen, a été élu par les membres du Conseil au cours de la séance du 6 mai 2005 qui a suivi l'assemblée générale annuelle. René Steichen est actuellement assisté par trois Vice-Présidents, dont chacun a été élu sur la base de propositions soumises par des administrateurs représentant les actionnaires des catégories A, B et C. Il s'agit de François Tesch, Jean-Paul Zens et John F. Connelly.

En cas de vacance d'un siège au Conseil d'administration, les membres restants du Conseil peuvent, sur proposition du Comité de nomination et à titre provisoire, pourvoir le poste vacant par vote à la majorité simple. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires doit confirmer l'élection du nouvel administrateur qui mènera à terme le mandat de l'administrateur dont le siège est devenu vacant. Aucun nouvel administrateur n'a été élu par les administrateurs restants pour pourvoir le siège laissé vacant par la démission de M. Nayden.

Conformément au règlement interne, les administrateurs indépendants doivent représenter au moins un tiers des membres du Conseil. Un membre du Conseil est considéré comme indépendant dès lors qu'il n'entretient avec la Société ou ses cadres aucun rapport susceptible d'influencer son jugement. Pour pouvoir être considéré comme indépendant, un administrateur devra :

- ne pas avoir occupé un poste d'administrateur pendant plus de 12 ans ;
- ne pas avoir été salarié ou cadre de la Société au cours des cinq dernières années ;
- ne pas avoir entretenu une relation d'affaires significative avec la Société au cours des trois dernières années ; et
- ne pas représenter un actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5 % des actions de la Société.

Huit parmi les dix-sept administrateurs sont considérés comme étant indépendants. Il s'agit de Messieurs Marcus Bicknell, Hadelin de Liedekerke Beaufort, Jacques Espinasse, Christian Schaack, Terry Seddon, Marc Speeckaert, Gerd Tenzer et François Tesch.

Règles de fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en fonction des besoins de l'activité de la Société, mais au moins une fois par trimestre. Il est autorisé à délibérer valablement si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité simple des administrateurs votants présents ou représentés, compte non tenu des abstentions. Tout contrat important que la Société, ou une de ses filiales détenues à part entière, a l'intention de signer avec un actionnaire détenant, directement ou indirectement, plus de 5 % des actions de la Société, doit être soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration.

En 2006, le Conseil d'administration a eu à voter trois fois sur une opération de cette nature. Lors d'une réunion tenue le 21 mars, le Conseil d'administration a adopté une résolution autorisant le rachat de 7 millions de titres à l'occasion du placement accéléré (accelerated bookbuilding) par GE Capital de 35 millions d'actions SES auprès d'investisseurs institutionnels. Les administrateurs ont également approuvé à la même date le rachat de 3,5 millions d'actions de la catégorie B en vue d'annuler à la fois les actions de catégorie B et les titres détenus par GE. Lors de sa séance du 5 octobre, le Conseil a autorisé la Société à racheter un nombre additionnel d'actions B requis par rapport au nombre de FDR rachetés sur le marché en vue leur annulation.

Lors de la cession des 35 millions de titres détenus par GE en mars 2006, GE et SES ont confirmé qu'elles avaient commencé à explorer les options possibles pour permettre à GE de réaliser une cession structurée du solde de sa participation dans SES. Dans ce contexte, le Conseil a été amené à approuver une opération qui a été annoncée au marché le 14 février 2007. Au cours de la séance du 7 décembre, le Conseil a accepté le principe de cette transaction et, conformément aux statuts de la Société, a délégué l'approbation des accords définitifs à un Comité spécialisé, composé du Président du Conseil d'administration et des membres du Comité d'audit. Ce comité a approuvé les accords lors de sa réunion du 21 décembre 2006.

A chacune de ces occasions, les membres du Conseil représentant les actionnaires impliqués dans la transaction se sont abstenus de participer aux délibérations et au vote pour éviter des conflits d'intérêts.

A la suite de leur élection par l'Assemblée générale annuelle du 6 mai 2005, le Conseil d'administration était composé des membres suivants :

René Steichen, né le 27 novembre 1942, administrateur de la Société depuis le 1er juin 1995 et élu Président du Conseil d'administration le 15 avril 1996. Auparavant, M. Steichen a été membre du gouvernement luxembourgeois (1984-1993) et de la Commission Européenne (1993-1995). Il est actuellement avocat au Barreau de Luxembourg et membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES Europe, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. M. Steichen est également membre des Conseils d'administration de Dexia-Banque Internationale à Luxembourg, CLT Group et Luxempart. M. Steichen a étudié le droit et les sciences politiques à Aix-en-Provence et Paris. Il est diplômé de la faculté de droit et a obtenu un diplôme en économie et finances de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

M. Steichen est le Président du Conseil d'administration de SES et préside également le Comité de nomination et le Comité de rémunération. Représentant un actionnaire majeur, il n'est pas un administrateur indépendant.

John F. Connelly, né le 3 juillet 1943, administrateur depuis le 29 novembre 2001 et élu Vice-Président le même jour. M. Connelly, qui a pris sa retraite de GE Capital Corporation le 1er septembre 2003, avait été auparavant Président et Directeur général de GE Americom. Il est diplômé de l'Université de Niagara et titulaire d'un MBA de St. John's University. M. Connelly est membre du Conseil d'administration de SES AMERICOM.

M. Connelly est Vice-Président du Conseil et membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination. Représentant un actionnaire majeur, il n'est pas un administrateur indépendant.

François Tesch, né le 16 janvier 1951 et administrateur depuis le 15 avril 1999. M. Tesch siège également au Conseil d'administration de SES AMERICOM. Administrateur délégué de Luxempart et Président de Foyer S.A. et Audiolux, M. Tesch est également administrateur de plusieurs sociétés non cotées, dont la Bourse de Luxembourg. Il est diplômé en sciences économiques de la faculté d'Aix-en-Provence et titulaire d'un MBA de l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires).

M. Tesch est Vice-Président du Conseil d'administration et membre du Comité d'audit. Il peut assister aux réunions du Comité de rémunération et du Comité de nomination en tant qu'observateur. M. Tesch est considéré comme un administrateur indépendant.

Jean-Paul Zens, né le 8 janvier 1953, administrateur depuis le 7 mai 2002 et élu Vice-Président le même jour. M. Zens est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, SES Europe et de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (Luxembourg) ; il siège également au Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. Il est actuellement Directeur du Service des Médias et des Communications du Ministère d'Etat de Luxembourg. Il est diplômé en droit, en psychologie et en sciences de la communication de l'Université de Strasbourg.

M. Zens est Vice-Président du Conseil d'administration. Il peut assister aux réunions du Comité de rémunération et du Comité de nomination en tant qu'observateur. Représentant un actionnaire majeur, il n'est pas un administrateur indépendant.

Charles Alexander, né le 12 avril 1953 et administrateur depuis le 29 novembre 2001. M. Alexander est Président de GE Capital Europe et administrateur de General Electric Capital Corporation et de GE Capital Services, Inc. M. Alexander est diplômé de l'Université d'Oxford.

Représentant un actionnaire majeur, M. Alexander n'est pas un administrateur indépendant.

Marcus Bicknell, né le 28 février 1948, siège au Conseil d'administration de SES depuis le 6 mai 2005. Il est aussi administrateur de New Media Foundry Ltd. et administrateur non-exécutif de Flightstore Group plc. De 1986 à 1990, il a occupé les fonctions de Directeur Commercial de la Société Européenne des Satellites. M. Bicknell est titulaire d'un Master en Anthropologie Physique avec mention, qui lui a été décerné par l'Université de Cambridge.

M. Bicknell est membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination, et il est considéré comme un administrateur indépendant.

Hadelin de Liedekerke Beaufort, né le 29 avril 1955 et administrateur depuis le 17 avril 2000. Il est actuellement administrateur de deux entreprises privées, Loran Telecommunications S.A. et Santander Telecommunications S.A., et siège au conseil d'administration de plusieurs autres sociétés dans le domaine de la finance, de la communication et de la promotion immobilière. M. de Liedekerke Beaufort est diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne.

M. de Liedekerke Beaufort est membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination. Il est considéré comme un administrateur indépendant.

Jacques Espinasse, né le 12 mai 1943, a été nommé administrateur de SES par l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2005. Il est membre du Directoire et Directeur Financier de Vivendi Universal. M. Espinasse occupait auparavant le poste de Directeur des Opérations de Télévision Par Satellite (TPS). Il est membre du Conseil de Surveillance de SFR, Maroc Telecom, Universal Music Group, Canal Plus France et LBPAM. Il est titulaire d'un BBA et d'un MBA de l'Université du Michigan.

M. Espinasse est membre du Comité d'audit et est considéré comme un administrateur indépendant.

Jean-Claude Finck, né le 22 janvier 1956 et administrateur depuis le 31 mai 2001. M. Finck est Directeur général de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg, de Luxair, de Cargolux, des compagnies d'assurances La Luxembourgeoise, de La Luxembourgeoise Vie, et de Paul Wurth. M. Finck est diplômé en sciences économiques de l'Université Aix/Marseille.

M. Finck est membre du Comité d'audit. Représentant un actionnaire majeur, il n'est pas un administrateur indépendant.

Gaston Reinesch, né le 17 mai 1958 et administrateur depuis le 1er juillet 1998. M. Reinesch est Professeur d'économie au Département Droit et Economie de l'Université de Luxembourg. Il est Président de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement et du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications. Il est également membre, entre autres, des Conseils d'administration de Cegedel, de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat et de la Banque Européenne d'Investissement. M. Reinesch est Administrateur général du Ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg. Il est titulaire d'un Master en sciences économiques de la London School of Economics.

M. Reinesch est membre du Comité d'audit. Représentant un actionnaire majeur, il n'est pas un administrateur indépendant.

Victor Rod, né le 26 avril 1950 et administrateur depuis le 23 novembre 1995. Il est Président du Commissariat aux Assurances, Président du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (Luxembourg) et Vice-Président du Conseil d'Etat de Luxembourg. M. Rod est diplômé en droit de l'Université de Nancy.

Représentant un actionnaire majeur, M. Rod n'est pas considéré comme un administrateur indépendant.

Luis Sanchez-Merlo, né le 10 octobre 1947 et administrateur depuis le 17 avril 2000. M. Sanchez-Merlo est Président du Conseil d'administration de ASTRA Marketing Iberica S.A., de Lantana Capital S.A., de Comsam SL, et de Lauralia SL. M. Sanchez-Merlo est diplômé en droit et sciences économiques de l'Universidad Comercial de Deusto. Il est également titulaire d'un Master en droit décerné par le Collège d'Europe et d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université de Louvain.

M. Sanchez-Merlo n'est pas un administrateur indépendant en raison des liens étroits qu'il entretient avec la Société.

Christian Schaack, né le 21 mars 1958 et administrateur depuis le 7 décembre 2000. M. Schaack est Country Management Coordinator de Fortis et Directeur général de Fortis Bank. Il siège aux Conseils d'administration de BIP Investment Partners et de Fortis Bank Turquie. M. Schaack est diplômé du Massachusetts Institute of Technology avec un doctorat (PhD) en recherche opérationnelle et un Master spécialisé en gestion.

M. Schaack est considéré comme un administrateur indépendant.

Georges Schmit, né le 19 avril 1953, est administrateur depuis le 12 novembre 1992 et a été Vice-Président du Conseil du 31 mai 2001 au 6 mai 2002. M. Schmit est Directeur général de la Direction générale de l'entreprise, du développement économique et du commerce extérieur au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur de Luxembourg. Il est Vice-Président et membre du Comité exécutif de la SNCL et Vice-Président du Conseil de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, Luxembourg. Il est également membre des Conseils d'administration de Arcelor, de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat (Luxembourg), de Paul Wurth et de CTI Systems. M. Schmit est diplômé en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain et est titulaire d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université du Michigan.

Représentant un actionnaire majeur, M. Schmit n'est pas considéré comme un administrateur indépendant.

Terry Seddon, né le 14 février 1941, a rejoint le Conseil d'administration de SES le 6 mai 2005. M. Seddon est également membre du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. Il a fait une brillante carrière internationale dans le domaine des télécommunications, qui l'a conduit à occuper plusieurs postes de cadre dirigeant et d'administrateur. Plus récemment, il a exercé les fonctions de Président de New Skies Satellites Ltd et est l'ancien Président et Directeur général de AsiaSat. Il a également détenu plusieurs mandats d'administrateur non-exécutif au sein de divers constructeurs et opérateurs britanniques. M. Seddon est diplômé de l'École Polytechnique de Blackburn et de l'Université de Leeds au Royaume-Uni.

M. Seddon est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de nomination. Il est considéré comme un administrateur indépendant.

Marc Speeckaert, né le 23 mai 1951, est Directeur général de Sofina S.A. et administrateur de plusieurs sociétés privées et de Rapala, qui est cotée à la Bourse d'Helsinki. M. Speeckaert est titulaire d'un diplôme d'économie appliquée et d'un Master en gestion et administration de l'Université Catholique de Louvain (UCL) ; il a également suivi avec succès un Advanced Management Program à Wharton, Université de Pennsylvanie (Etats-Unis).

M. Speeckaert est Président du Comité d'audit. Il est considéré comme un administrateur indépendant.

Gerd Tenzer, né le 4 août 1943 et administrateur depuis le 11 mars 1999, a été Vice-Président du 7 mai 2002 à avril 2006. De janvier 1990 à novembre 2002, M. Tenzer a été membre du Comité de direction de Deutsche Telekom AG où il était responsable des réseaux, des achats, de la protection environnementale, des services aux opérateurs de réseau, des câbles haut débit et des services de diffusion. Il a également été le conseiller particulier du Directeur Général de Deutsche Telekom AG de décembre 2002 à décembre 2004. Il siège aussi au Conseil de ECI (Israël), de SES ASTRA et de SES Europe (Luxembourg). Il est Président du Conseil d'administration de Sutter GmbH et Eutex AG, toutes deux en Allemagne. M. Tenzer est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en communication (Dipl. Ing.) obtenu à l'Université technique d'Aix-la-Chapelle.

M. Tenzer est un administrateur indépendant.

Le 17 février 2006, M. Denis Nayden a démissionné du Conseil d'administration de SES. En 2006, M. Pierre Margue, Vice President Legal and Corporate Affairs, a exercé les fonctions de Secrétaire du Conseil d'administration et de ses Comités.

Activités du Conseil d'administration en 2006

Le Conseil d'administration a tenu 7 réunions en 2006, avec une participation moyenne de plus de 86 %. Après approbation du Comité d'audit, le Conseil a approuvé les états financiers audités de 2005 ainsi que les résultats du premier semestre 2006. En 2006, le Conseil d'administration a approuvé la version actualisée du plan stratégique et du plan d'affaires de la Société pour la période 2006-2013, qui a servi de référence au budget 2007 approuvé par le Conseil en décembre.

Le Conseil d'administration a décidé de porter la participation de SES ASTRA dans ND SatCom à 100 % et d'instaurer à l'échelle du groupe un code de conduite et d'éthique professionnelle, mis en application depuis début 2007. Les administrateurs ont également approuvé la construction des nouveaux satellites ASTRA 3B et NSS-9.

Outre l'extension des installations techniques d'APS, le Conseil a autorisé un investissement additionnel dans IP PRIME™ et dans une plate-forme de réception directe (DTH) dans la zone sub-saharienne.

Dans le contexte de l'acquisition de New Skies Satellites, le Conseil a été amené à approuver la nomination du Président et Directeur général de New Skies, Dan Goldberg, comme membre du Comité exécutif, à modifier le règlement interne et à ratifier un pacte d'actionnaires entre SES et SES NEW SKIES. Suite à la démission de Dan Goldberg de son poste de Président et Directeur général de SES NEW SKIES, le Conseil a nommé, sur recommandation du Comité de nomination, Rob Bednarek, Vice-Président exécutif chargé du développement de SES, au poste de Président et Directeur général de SES NEW SKIES.

Au cours de sa réunion du mois de décembre, le Conseil a adopté la charte de la gouvernance d'entreprise de SES qui regroupe les chartes de tous les comités du Conseil d'administration (Comité d'audit, Comité de nomination et Comité de rémunération). Lors de la réunion du mois d'avril, le Conseil a élu de nouveaux membres appelés à siéger au Conseil d'administration de SES AMERICOM et au Comité spécial des actionnaires instauré pour SES NEW SKIES. Trois représentants du Conseil d'administration de SES siègent désormais dans chacun de ces comités. La participation aux réunions de ces comités n'est pas rémunérée.

Sur recommandation du Comité de rémunération de SES, le Conseil a proposé de relever de 10 % la rémunération des administrateurs. Cette proposition a été approuvée par les actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2006.

Le Conseil a été informé mensuellement par le Comité exécutif des activités du Groupe et de sa situation financière, conformément à un plan de reporting précis. Le Conseil a également été informé des affaires courantes à l'occasion de chaque réunion, et a reçu des informations relatives à d'éventuels investissements futurs ou désinvestissements potentiels. A chaque réunion du Conseil, le Président de chaque comité a informé les administrateurs des derniers développements abordés au sein de leur Comité respectif.

Comités du Conseil d'administration

Le Bureau du Président

Le Président et les trois Vice-Présidents sont membres du Bureau du Président. Le Bureau du Président a pour mission de préparer l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration et de permettre aux Vice-Présidents de préparer à leur tour les réunions avec les administrateurs représentant les différentes catégories d'actions. Le Bureau du Président est actuellement composé de Messieurs René Steichen, John F. Connelly, François Tesch, et Jean-Paul Zens. Le Bureau du Président a tenu 7 réunions en 2006, avec un taux de participation des membres de 100 %.

Le Comité de rémunération

Le Conseil d'administration a institué un Comité de rémunération chargé de fixer la rémunération des membres du Comité exécutif et de fournir des conseils sur les politiques de rémunération générales dans la Société. Il rend compte régulièrement au Conseil d'administration. Formé en majorité de membres indépendants conformément au règlement interne de SES, le Comité de rémunération se compose des cinq membres suivants :

René Steichen,
Marcus Bicknell,
John F. Connelly,
Hadelin de Liedekerke Beaufort,
Terry Seddon.

En 2006, le Comité de rémunération était présidé par le Président du Conseil. En leur qualité de Vice-Présidents, Messieurs François Tesch et Jean-Paul Zens ont le droit d'assister aux réunions du Comité de rémunération à titre d'observateurs.

Le Comité de rémunération s'est réuni six fois, avec un taux de participation des membres de 97 %. Parmi les questions abordées figuraient notamment le projet visant à étendre le Plan de

droits à la plus-value des actions (STAR) à SES AMERICOM, SATLYNX, SES SIRIUS et APS, la modification du bonus et la détermination du nombre d'options sur actions à allouer aux membres du Comité exécutif en 2006, ainsi que la détermination du nombre d'actions à leur allouer au titre de leur performance en 2005. Après analyse des rémunérations versées aux administrateurs de sociétés comparables, le Comité de rémunération a proposé aux administrateurs un alignement progressif des niveaux de rémunération avec les pratiques actuelles du marché. Après une analyse des avantages sociaux et notamment une étude détaillée des coûts du régime de retraite de la Société, le Comité de rémunération a décidé de rapprocher ce régime des pratiques en vigueur dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Le Comité d'audit

Dans le cadre de sa mission générale de gouvernance d'entreprise, le Conseil a formé un Comité d'audit chargé de l'assister dans l'exécution de ses responsabilités en matière de politiques d'entreprise, de contrôles internes et de méthodes de reporting sur le plan financier et réglementaire. Le Comité joue un rôle de surveillance et assure le lien entre le Conseil d'administration et les auditeurs internes et externes. Le Comité d'audit est composé de six membres, dont quatre sont des administrateurs indépendants.

Les membres du Comité d'audit sont actuellement Messieurs :

Marc Speeckaert,
Président du Comité d'audit,
Jacques Espinasse,
Jean-Claude Finck,
Gaston Reinesch,
Terry Seddon,
François Tesch.

Le Comité d'audit a tenu 4 réunions, avec un taux de participation de ses membres de 96 %. Les réunions ont été consacrées en particulier à la revue des résultats financiers de l'exercice 2005 avant soumission au Conseil et approbation consécutive par les actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale annuelle statutaire, et aux résultats du premier semestre 2006. Le Comité d'audit a analysé les risques fiscaux du Groupe, la mission du contrôleur interne au sein du Groupe SES, le plan d'audit interne issu de la cartographie des risques, et a eu un échange de vues sur les prix de transfert entre sociétés du Groupe.

Le Comité d'audit a approuvé les modifications proposées au niveau de la politique du groupe en matière de gestion de la trésorerie et adopté la version amendée de la charte du Comité d'audit qui figure désormais en annexe de la Charte de la gouvernance d'entreprise du Groupe. Le Comité a, par ailleurs, revu la lettre de gestion préparée par l'auditeur externe et entendu, par l'intermédiaire de son Président, les remarques que le Conseil d'administration a jugé bon de lui transmettre sur les résultats trimestriels de la Société avant qu'ils ne soient publiés.

Le Comité de nomination

Conformément aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, la Société a formé en 2004 un Comité de nomination composé de cinq membres, qui sont pour la majorité des administrateurs indépendants. En 2006, le Comité de nomination était présidé par le Président du Conseil d'administration.

Le Comité de nomination est chargé de proposer les candidats susceptibles d'être élus au Conseil d'administration par les membres de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. S'appuyant sur des listes fournies par les actionnaires, ces propositions doivent comporter un nombre de candidats au moins égal au nombre de sièges à pourvoir dans chaque catégorie d'actionnaires. Le rôle du Comité de nomination consiste également à proposer des candidats susceptibles d'être élus par le Conseil pour siéger au Comité exécutif.

Le Comité de nomination s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2006, avec un taux de participation de 100 %. Au cours de cette réunion, le Comité a proposé la nomination de Robert Bednarek comme successeur de Dan Goldberg au poste de Président et Directeur général de SES NEW SKIES, et il a adopté la charte du Comité de nomination. Une résolution portant sur la préparation d'un plan de succession pour l'ensemble du groupe a également été discutée.

Les membres du Comité de nomination sont Messieurs :

René Steichen,
Marcus Bicknell,
John F. Connelly,
Hadelin de Liedekerke Beaufort,
Terry Seddon.

Messieurs François Tesch et Jean-Paul Zens ont le droit d'assister aux réunions du Comité de nomination à titre d'observateurs.

Comité exécutif

Mission

Le Comité exécutif est chargé de la gestion journalière de la Société. Il fonctionne selon le principe de direction collégiale.

Le Conseil d'administration a confié au Comité exécutif la préparation et la planification des politiques et stratégies générales de la Société, ainsi que les décisions dépassant la gestion journalière, pour discussion et prise de décision au niveau du Conseil.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des transactions spécifiques d'un montant n'excédant pas 10 millions d'euros par projet. Le Comité exécutif informe le Conseil de ces transactions lors de sa prochaine réunion. Le montant combiné de ces projets ne peut à aucun moment excéder 30 millions d'euros.

Le Comité exécutif soumet au Conseil d'administration les mesures jugées nécessaires pour permettre à la Société d'atteindre ses objectifs. Avant le début de chaque année fiscale, le Comité exécutif soumet un budget consolidé au Conseil d'administration pour approbation.

Le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil et les Comités mandatés spécialement par le Conseil. Le Comité exécutif peut, dans l'intérêt de la Société, déléguer une partie de ses pouvoirs et attributions à certains de ses membres, qui peuvent agir individuellement ou conjointement.

Le Président du Comité exécutif organise le travail du Comité exécutif et coordonne les activités de ses membres, qui lui rapportent directement. Afin de permettre au Conseil d'administration d'exercer sa responsabilité générale qui consiste à superviser les activités de la Société, le Président du Comité exécutif informe le Président du Conseil de façon régulière. Ce dernier reçoit les ordres du jour et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif en temps opportun.

En 2006, le Comité exécutif a tenu 38 réunions, avec un taux de participation des membres de plus de 94 %. Pierre Margue, Vice President Legal and Corporate Affairs, a fait fonction de Secrétaire du Comité exécutif.

Composition

Les membres du Comité exécutif sont: le Président et Directeur général de SES, qui assume la présidence du Comité exécutif, le Directeur financier de SES, le Président et Directeur général de SES ASTRA, le Président et Directeur général de SES AMERICOM et le Président et Directeur général de SES NEW SKIES.

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination.

Rémunération

Rémunération du Conseil d'administration

L'assemblée générale annuelle des actionnaires détermine les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités. En 2006, les actionnaires ont approuvé la proposition de relever de 10 % les rémunérations versées aux administrateurs. Ces derniers reçoivent désormais une rémunération nette d'impôts composée d'une partie fixe de 16 500 euros par an et d'une partie variable de 1 320 euros par réunion du Conseil. Les Vice-Présidents reçoivent une rémunération annuelle de 24 750 euros et une rémunération de 1 980 euros par réunion, tandis que le Président reçoit 33 000 euros par an et 2 640 euros par réunion.

Les membres des comités constitués par le Conseil ont droit à une rémunération nette de 990 euros par réunion du Comité, les Vice-Présidents recevant 1 485 euros par réunion et le Président, respectivement le Président du Comité d'audit, reçoivent 1 980 euros nets par réunion du Comité.

En 2006, le montant total net des rémunérations versées aux administrateurs (après prélèvement libératoire en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg) s'est élevé à 591 572,50 euros, dont 274 635 euros sous forme de rémunération variable et 316 637,50 euros sous forme de rémunération fixe. Le montant total brut pour l'année 2006 s'est élevé à 739 465,63 euros.

Actions de la Société détenues par les membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2006, les membres du Conseil d'administration détenaient un total combiné de 615 310 actions et certificats de dépôt fiduciaire (FDR), et 9 320 options. Ces options ont été attribuées lors de l'introduction en Bourse de la Société en 1998. Les administrateurs n'ont pas bénéficié d'autres attributions d'options depuis.

Rémunération des membres du Comité exécutif

La rémunération des cinq membres du Comité exécutif est déterminée par le Comité de rémunération. Elle est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La rémunération brute globale allouée aux membres du Comité exécutif pour l'année 2006 s'est élevée à 3 599 754,23 euros, dont 2 335 003,08 euros de rémunération fixe et 1 264 751,15 euros de rémunération variable.

La rémunération directe versée aux membres du Comité exécutif s'est élevée à 3 471 225,81 euros et la rémunération indirecte à 128 528,40 euros.

Les membres du Comité exécutif participent également au plan d'options d'acquisition de FDRs des cadres de l'entreprise, adopté par le Conseil d'administration le 31 janvier 2002. Pendant l'année 2006, un total combiné de 294 753 options sur les FDRs de la Société a été alloué aux membres du Comité exécutif, à un prix d'exercice de 12,93 euros. Ce prix est basé sur la moyenne des cours de clôture à la Bourse de Luxembourg les 20 premiers jours de bourse suivant l'assemblée générale annuelle. Un quart de ces options a pu être exercé le 1er janvier 2007, et les trois quarts restants pourront être exercés les 1er janvier 2008, 2009 et 2010. En 2006, les membres du Comité exécutif ont reçu 48 111 actions avec transfert de propriété différé dans le cadre d'un nouveau plan d'intéressement à long terme, ainsi que 11 661 actions liées à la performance destinées à compléter les actions avec transfert de propriété différé attribuées en 2005. Ces actions seront définitivement acquises au bout de trois ans.

Aucun des membres du Comité exécutif n'a exercé d'options en 2006.

Actions de la Société détenues par les membres du Comité exécutif

Au 31 décembre 2006, les membres du Comité exécutif détenaient un total combiné de 78 870 actions et FDRs et 1 166 742 options. Les transactions effectuées par des membres du Comité exécutif ou des membres des Comités de direction de l'une des trois entités opérationnelles sont publiées sur le site internet de la Société pendant une période d'au moins trois mois.

Les membres du Comité exécutif :

Romain Bausch, né le 3 juillet 1953 et Président et Directeur général de SES depuis juillet 2001, est aussi Président des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES SIRIUS et AsiaSat, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. M. Bausch a été nommé Directeur général et Président du Comité de direction de SES en 1995, après une carrière au Ministère des Finances de l'Etat de Luxembourg. M. Bausch a occupé des postes clés dans les secteurs de la banque, des médias et des télécommunications et assumé pendant cinq années les fonctions d'administrateur et Vice-Président de SES. M. Bausch est également membre du Conseil d'administration de BIP Investment Partners et de Sal. Oppenheimer S.A. M. Bausch est diplômé en sciences économiques (avec une spécialisation en gestion des entreprises) de l'Université de Nancy.

Robert Bednarek, né le 6 octobre 1957. Nommé Vice-Président exécutif chargé du développement de SES en janvier 2002, M. Bednarek a succédé à Dan Goldberg au poste de Président et Directeur général de SES NEW SKIES, le 1er novembre 2006. Robert Bednarek a rejoint SES après avoir quitté PanAmSat, où il exerçait les fonctions de Vice-Président exécutif et de Directeur chargé de la technologie depuis 1997, et celles de Cadre supérieur d'exploitation et d'ingénierie depuis 1990. Avant d'être recruté par PanAmSat, M. Bednarek était le co-fondateur d'une société de conseil en technologie basée à Washington, D.C., dans laquelle il a été associé de 1984 à 1990 ; il a également exercé les fonctions de Directeur scientifique adjoint de la US Corporation for Public Broadcasting de 1979 à 1984. M. Bednarek est diplômé en génie électrique (avec une spécialisation en théorie des communications et en analyse mathématique) de l'Université de Floride, et il détient plusieurs brevets d'invention américains en matière de GPS (Global Positioning Systems). M. Bednarek est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, Star One, SATLYNX et ORBCOMM, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. M. Bednarek est aussi membre du Conseil d'administration de la Space Foundation.

Edward D. Horowitz, né le 16 novembre 1947, Président et Directeur général de SES AMERICOM depuis mai 2005. M. Horowitz est membre des Conseils d'administration de SES AMERICOM et de SES ASTRA, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. Avant de rejoindre SES, M. Horowitz était le fondateur de EdsLink LLC, un organisme offrant des services d'expertise financière, opérationnelle et technologique. De 1997 à 2001, M. Horowitz a exercé la fonction de Vice-Président en charge du développement au sein de Citigroup, prestataire de services bancaires, d'assurances et d'investissement, et a été le fondateur et Président de e-Citi, unité opérationnelle de Citigroup. M. Horowitz est également membre des Conseils consultatifs et des Conseils d'administration de plusieurs sociétés, dont Eagle Pitcher, The Tennis Channel, One Laptop Per Child (OLPC), et est également membre du Conseil d'administration du Keenan Institute for Ethics (Duke University, Caroline du Nord) et du New York Hall of Science. M. Horowitz est titulaire d'un MBA de la Columbia University School of Business et d'une licence en Sciences Physiques du City College of New York.

De gauche à droite:

Robert Bednarek, Mark Rigolle, Romain Bausch, Edward D. Horowitz, Ferdinand Kayser.



Ferdinand Kayser, né le 4 juillet 1958, Président et Directeur général de SES ASTRA depuis janvier 2002. Avant de rejoindre SES, M. Kayser a exercé, entre 1997 et 2001, les fonctions de Directeur général de Première World, le bouquet numérique de télévision payante du groupe Kirch en Allemagne. Auparavant, M. Kayser a occupé plusieurs postes de direction au sein de la société CLT, premier opérateur privé de radio et télévision commerciales en Europe : il a été Vice-Président en charge des activités radiophoniques et télévisées pour l'Allemagne (1989-1992), Directeur général en charge du lancement de RTL 2 (1993) et Vice-Président exécutif et membre du Conseil de gestion responsable de l'ensemble des activités de télévision de la CLT (1993-1996). M. Kayser est diplômé en Sciences économiques de l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, avec une spécialisation en droit des médias et en gestion des médias électroniques. M. Kayser est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES SIRIUS et SATLYNX, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES.

Mark Rigolle, né le 11 avril 1965, Directeur financier de SES depuis août 2004. M. Rigolle a rejoint SES après avoir quitté Belgacom, entreprise de télécommunications basée à Bruxelles où il a été Directeur de la stratégie et du développement, et Directeur financier. Auparavant, M. Rigolle a travaillé pour ABN AMRO et Sanwa Bank. M. Rigolle est diplômé en sciences économiques de l'Université de Leuven, Belgique. M. Rigolle est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES SIRIUS, AsiaSat et Star One, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. Il siège également au Conseil d'administration de l'opérateur de télécommunications VOX.

Réviseur d'entreprises

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les comptes annuels et consolidés de la Société sont certifiés par un réviseur nommé par l'assemblée générale annuelle. Le 6 avril 2006, l'assemblée a reconduit à l'unanimité pour une année le mandat de la société Ernst & Young. Le mandat du réviseur vient à expiration lors de l'assemblée générale annuelle du 5 avril 2007.

Procédures de contrôles internes Objectifs

Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de veiller au caractère irréprochable du système de contrôles internes du Groupe SES, y compris des contrôles financier, opérationnel et de conformité. Ce système fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du Groupe.

Les procédures de contrôles internes contribuent à la gestion des risques et à fournir l'assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs de la Société.

Les procédures de contrôles internes ont pour finalité d'assurer :

- l'efficacité et l'efficacités des activités ;
- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles à usage interne et externe ;
- la sauvegarde des actifs ; et
- la conformité des actions et décisions avec les lois, réglementations, normes, règles internes et contrats en vigueur.

Comme tous les systèmes de contrôles, les contrôles internes ne peuvent pas fournir la garantie absolue que les risques de reporting inexact, de pertes ou d'erreurs humaines seront atténués ou complètement éliminés.

Principes d'organisation

Le Conseil d'administration a délégué la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un système rigoureux et efficace de contrôles internes au Comité exécutif de SES, qui collabore étroitement avec les Comités de direction des principales entités opérationnelles du Groupe en vue de la mise en place de pratiques et de procédures de contrôles.

Chaque entité opérationnelle de la Société applique deux niveaux de règles et procédures de contrôle interne :

- les règles communes formalisées par plusieurs comités de coordination ou équipes interfonctionnelles du Groupe, applicables à tous les employés, cadres et dirigeants de la société, de ses filiales et des autres sociétés qu'elle contrôle et servant de cadre général à leurs propres processus de gestion ; et
- les règles et procédures spécifiques, adaptées à l'activité, la taille, l'organisation et l'environnement légal et réglementaire de chaque société.

L'organisation, l'application et la surveillance de ces règles et procédures – et par conséquent la gestion des risques – relèvent de la responsabilité de la direction de chaque entité opérationnelle.



Procédures de contrôles internes

La Société a adopté un cadre de contrôle interne fondé sur un ensemble de lignes directrices élaborées par une organisation professionnelle reconnue, le COSO (Committee of Sponsoring Organisations). Ce cadre permet une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle interne sont atteints et respectent le cadre de référence proposé par l'Autorité française des marchés financiers (AMF).

Les instruments de contrôle constituent un élément essentiel du cadre de contrôle interne de la Société, car ils donnent le ton général à l'ensemble du Groupe. Ils définissent la discipline et la structure qui serviront de base à tous les autres éléments de contrôle interne.

Un code de conduite et d'éthique professionnelle a été adopté pour renforcer les principes de gouvernance d'entreprise et l'environnement de contrôle. Ce code s'applique à tous les employés, dirigeants et administrateurs de la Société, de ses filiales ou des autres sociétés contrôlées.

Les politiques définies dans ce code visent à garantir que les employés, dirigeants et administrateurs agissent à tout moment conformément aux lois, réglementations et normes de conduite applicables, en respectant les plus hautes normes d'intégrité.

Le code a été soumis au Comité d'audit avant d'être approuvé par le Conseil d'administration.

Les employés et cadres de toutes les entités de la Société ont été informés du contenu du Code de conduite et de ses principes applicables au début de 2007.

Les contrôles internes relatifs à la comptabilité et aux rapports financiers comportent principalement les éléments suivants :

- un manuel de reporting qui résume les directives et politiques du Groupe en matière de comptabilité et de rapports financiers ;
- des contrôles ont été établis au niveau du traitement des transactions comptables pour s'assurer que les autorisations pour les transactions existent, qu'une séparation adéquate des responsabilités est mise en place, et que l'enregistrement complet et exact des informations financières est effectué ;
- les activités à potentiel de risque important, comme les transactions sur les produits dérivés, sont limitées par un cadre bien défini par le Conseil d'administration, ou sont soumises à son approbation ;
- d'éventuelles faiblesses identifiées dans le système de contrôles internes par les auditeurs internes ou les réviseurs externes sont corrigées de manière rapide et intégrale ;

- le Groupe utilise un système étendu de reporting financier. Les plans stratégiques, les plans d'affaires, les budgets et les comptes annuels consolidés de la Société sont élaborés selon un processus détaillé, et sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Ce dernier approuve également les investissements majeurs, et reçoit des rapports financiers mensuels détaillés permettant une comparaison avec le budget approuvé ; et
- les réviseurs externes du Groupe réalisent un examen limité des états financiers semestriels et un audit complet des comptes annuels.

Les contrôles internes relatifs à la gestion de la trésorerie comportent principalement les éléments suivants :

- un progiciel spécifique de gestion de trésorerie a été mis en place afin d'assurer une couverture efficace des risques du Groupe associés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Les responsabilités du personnel du service Trésorerie et du service Comptabilité ont été clairement définies et séparées ;
- un manuel de trésorerie fournit des instructions détaillées sur les instruments dérivés utilisés et sur le traitement comptable qu'il convient de leur réserver ; et
- les activités du Trésorier du Groupe, notamment les activités de couverture exercées pendant l'année, sont autorisées dans les limites approuvées par le Conseil d'administration.

Le Trésorier du Groupe adresse de façon formelle des rapports trimestriels au Conseil d'administration.

Les contrôles internes relatifs aux opérations satellitaires comportent les principaux éléments suivants :

- un processus de gestion du risque des activités opérationnelles permet de surveiller et d'évaluer les sources de risques techniques et de développer des méthodes qualitatives, quantitatives et statistiques permettant de réduire les risques au niveau de l'infrastructure spatiale ;
- un système de gestion de crise, doté d'infrastructures et de dispositifs de soutien, a été conçu pour répondre, au niveau de responsabilité approprié, aux anomalies de fonctionnement des satellites en orbite.

Dans le domaine informatique, les contrôles internes comportent principalement les éléments suivants :

- la direction s'est engagée à ce que les données et infrastructures de la Société, ainsi que ses systèmes informatiques soient, dans la limite du raisonnable, aussi sécurisés que possible. Des contrôles et des procédures de sécurité ont été mises en place pour empêcher un accès non autorisé aux locaux, ordinateurs, réseaux et données de la Société ;
- les informations électroniques sont régulièrement sauvegardées et les copies de sauvegarde sont stockées hors site ; et
- il existe également des plans de récupération d'urgence pour les applications non liées à l'infrastructure satellitaire en cas de sinistre.

Evaluation des procédures de contrôles internes

La fonction d'Audit interne du Groupe SES a été créée en 2000. L'Audit interne évalue la pertinence des procédures de contrôles internes et veille à leur respect.

L'Audit interne a pour rôle de veiller de manière objective et indépendante à la performance et à l'efficacité des opérations du Groupe, à la fiabilité du reporting financier et opérationnel et au respect des lois et réglementations. Dans ce contexte, l'Audit interne est également chargé d'identifier, de prévenir et de maîtriser les risques et de sauvegarder les actifs de la Société.

Selon la charte du Comité d'audit, qui a été amendée en 2006, la fonction d'Audit interne est directement rattachée au Président et Directeur général de SES, mais peut également avoir un accès direct au Comité d'audit.

Les tâches de la fonction d'Audit interne sont exécutées conformément à un plan annuel d'audit qui est revu et approuvé par le Comité d'audit. Ce plan s'appuie sur un plan stratégique de trois ans défini suivant la méthodologie de la cartographie des risques. Cet exercice est accompli tous les trois ans par l'Audit interne. Il implique l'identification des risques inhérents à tous les processus opérationnels, suivi de l'évaluation des niveaux de risques résiduels, après application de contrôles spécifiques d'atténuation des risques.

L'Audit interne fait un suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au plan de correction des faiblesses de contrôles internes, et adresse régulièrement des rapports de conformité au Président et Directeur général de SES et au Comité d'audit.

L'Audit interne coordonne également la planification des audits avec les réviseurs externes du Groupe et échange des informations pertinentes avec eux.

Ressources humaines

Notre stratégie en matière de Ressources humaines

SES se positionne comme l'employeur de choix de l'industrie qui identifie, recrute, développe et fidélise des talents de niveau mondial, afin de réaliser sa vision et ses objectifs stratégiques.

SES respecte ses collaborateurs et leur fait confiance, reconnaissant l'atout que représentent les origines diverses du personnel, et vivant en accord avec ses valeurs. Les leaders donnent l'exemple en adoptant les comportements définis dans le document intitulé « Compétences de Leadership SES » (SES Leadership Competencies).

Les collaborateurs de SES sont impliqués, motivés et fiers de travailler au sein du Groupe.

Afin de valoriser pleinement le potentiel des collaborateurs, SES attache une importance particulière au développement des compétences, à l'harmonisation des objectifs et au partage des connaissances.

SES veille à ce que chaque employé dispose des ressources et du soutien nécessaires pour réussir sa carrière dans le cadre du système de gestion des performances. Les Ressources humaines sont le catalyseur permettant de promouvoir les initiatives organisationnelles et culturelles, et conduisant à une création de valeur durable pour les actionnaires.

Effectif du groupe SES

A la fin de l'exercice 2006, SES employait 1 661 personnes¹ qui se répartissaient comme suit :

	2006
SES	60
SES ASTRA	341
SES AMERICOM	461
SES NEW SKIES	175
APS	131
SES SIRIUS	41
SATLYNX	94
ND SatCom	284
Autres participations	74
Total	1 661

¹ Equivalents plein temps.

La croissance significative de l'effectif total est essentiellement due à l'acquisition de New Skies Satellites et à l'acquisition à 100 % de ND SatCom.

SES : valeurs et culture

Les sociétés du Groupe SES partagent un ensemble de valeurs communes qui les guident dans leurs activités. Ces valeurs sont la source d'inspiration d'une culture organisationnelle unique et le reflet de ses aspirations, qui poussent les membres du personnel à servir au mieux nos clients, nos actionnaires et la société dans son ensemble. Les valeurs de SES visent en priorité à offrir à nos clients un service de la plus haute qualité.

Ces valeurs sont les suivantes :

L'excellence – la passion et la détermination d'être les meilleurs dans l'industrie.

Le partenariat – le développement et le maintien de relations de coopération construites sur les atouts et le savoir-faire du Groupe afin de réaliser des objectifs et des avantages communs, au service des clients.

Le leadership – l'articulation d'une vision stratégique, l'expression de nos valeurs et la création d'un environnement dans lequel nous pouvons répondre aux exigences du marché.

L'intégrité – la mise en pratique permanente des principes d'honnêteté, de responsabilité, d'équité et de respect.

L'innovation – la création d'une culture d'entreprise capable de stimuler la créativité au sein de l'organisation, de développer le savoir-faire des employés et d'améliorer les processus, les produits et les services.

Rémunération

Les sociétés SES appliquent une philosophie de rémunération fondée sur les performances. La rémunération inclut : des salaires, des primes de performance, des options sur actions, des droits à la plus-value des actions, des plans d'intéressement à long terme, et des avantages accessoires qui sont périodiquement revus pour être réalignés sur les meilleures pratiques du marché.

Programmes de rémunération en actions

SES utilise un programme de rémunération incitative par attribution d'actions (Equity Incentive Compensation Plan). Ce plan a pour but d'attirer et de fidéliser un personnel dirigeant hautement qualifié. Cette politique s'applique aux salariés dirigeants de SES. En 2006, 1 500 412 options ont été attribuées à 120 cadres.

Plan d'intéressement à long terme pour les cadres

Le plan d'intéressement à long terme pour les cadres s'appuie sur des actions à transfert de propriété différé (dont l'exercice est différé pendant trois ans) et, dans le cas des cadres supérieurs, sur des actions à transfert de propriété différé et des actions attribuées en fonction de la performance (actions qui ne sont attribuées qu'à condition que la Société et le cadre atteignent ou dépassent un certain seuil de performance). 137 159 actions à transfert de propriété différé, et 68 066 actions liées à la performance ont été attribuées en 2006.

Plan de droits à la plus-value des actions

SES met en œuvre un plan de droits à la plus-value des actions (Stock Appreciation Rights Plan ou STAR Plan), qui s'applique au personnel non cadre. Par l'attribution de droits à la plus-value des actions, la Société vise à encourager l'engagement à long terme du personnel envers l'entreprise et à lui donner la possibilité d'avoir sa part dans la création de valeur. 743 594 droits ont été attribués en 2006.

Plusieurs systèmes de primes ont été mis en place pour récompenser et renforcer les contributions des employés. Ces systèmes incluent tout un éventail de primes, à savoir des primes ponctuelles et des primes de réalisation d'objectifs, auxquelles s'ajoutent les « SES ASTRA Awards » et l'« AMERICOM President's Award ».

La fonction Ressources humaines (RH)

Suite aux acquisitions réalisées en 2006, une équipe de 37 professionnels des RH encadre notre organisation à travers le monde. Un conseil des ressources humaines assure la coordination des opérations courantes.

En outre, un Comité de coordination des ressources humaines veille à ce que la stratégie et les objectifs des RH soient parfaitement harmonisés au sein du Groupe, et conformes aux objectifs commerciaux et aux décisions et instructions du Comité exécutif de SES.

En 2006, des efforts significatifs ont été déployés par les différentes équipes de RH pour assurer la réussite du processus d'intégration des sociétés acquises, en particulier de New Skies Satellites et de ND SatCom.

La satisfaction des employés est périodiquement mesurée par une enquête réalisée auprès du personnel et appelée en interne « Voice of the Employee ». Les résultats du dernier sondage effectué fin 2006 ont été publiés début 2007. Des actions de suivi spécifiques seront planifiées et mises en œuvre.

La communication interne, à laquelle la direction attache une grande importance, peut prendre la forme de réunions ou de petits-déjeuners de travail ou bien encore se dérouler dans le cadre de forums consacrés à des sujets spécifiques. Le site Intranet de la Société a été significativement amélioré et reste l'un des piliers de notre communication interne.

Par ailleurs, la vision stratégique et commerciale de la Société est régulièrement communiquée aux membres du personnel afin de renforcer leur vigilance et leur engagement.

Développement du savoir-faire

Fidèle à sa volonté de développer en permanence le savoir-faire et l'expertise de son personnel, SES a continué, en 2006, de développer l'AMERICOM University et le Programme de Formation et d'Enseignement de SES (STEP).

SES a consacré plus de 2 % de sa masse salariale totale à la formation et au développement, y compris pour la formation des dirigeants, la formation technique et la formation commerciale.

Les entreprises du Groupe SES mettent en œuvre un programme de développement global fondé sur des échanges temporaires de salariés au sein du Groupe aussi bien pour la réalisation de projets précis qu'à des fins de développement personnel ou à des fins éducatives.

En 2006, un cadre de compétences fonctionnelles et stratégiques a été développé pour doter SES des talents et du savoir-faire nécessaires pour relever les défis du futur.

Former des dirigeants hors pair

SES dispose en interne d'un plan de succession qui a pour but d'identifier et de développer les profils de cadres à haut potentiel. Ce plan consiste, entre autres, à soumettre les candidats sélectionnés à des programmes de développement et de coaching et à les affecter de manière ponctuelle à des postes comportant plus de responsabilité que ceux qu'ils occupent habituellement. En 2006, nous avons réalisé un inventaire des talents susceptibles de pourvoir rapidement et efficacement les postes stratégiques de la Société.

SES AMERICOM a créé un programme destiné à attirer et à former en interne les individus les plus brillants pour en faire les futurs cadres dirigeants de SES. D'une durée de 24 mois, ce programme est scindé en quatre stages de six mois chacun, au cours desquels les participants sont amenés à occuper des postes dans les fonctions majeures de l'entreprise. Ce programme, qui conjugue formation sur le terrain et formation magistrale, offre une expérience des plus stimulantes en termes d'apprentissage. Deux collaborateurs ont été invités à participer à ce programme en 2006 et ils seront six en 2007 lorsque ce programme sera étendu à toutes les entités opérationnelles de SES.

Dialogue social à l'intérieur de SES

Dans leurs relations avec les salariés, SES et ses entités opérationnelles s'appuient sur les meilleures pratiques en matière de dialogue social et de climat d'ouverture. Ces principes sont appliqués à tous les niveaux de l'organisation et sont enracinés à la fois dans les obligations légales et dans la culture de l'entreprise.

Le cadre juridique de SES ASTRA prévoit une délégation du personnel et un comité mixte.

La délégation du personnel se compose de sept membres qui sont élus pour cinq ans. Leur mandat consiste à protéger les intérêts du personnel en matière de conditions de travail, de sécurité de l'emploi et d'affaires sociales. La délégation du personnel est tenue informée des développements affectant la Société et donne son avis sur les changements des règles de travail.

Le Comité mixte est composé de trois représentants de l'employeur et de trois représentants des salariés. Ce comité dispose de pouvoirs de co-décision dans les affaires touchant à l'évaluation des performances, à la santé et à la sécurité du travail, ainsi qu'aux critères généraux appliqués pour le recrutement et aux règles de promotion et de licenciement. Le Comité mixte est consulté sur toutes les décisions importantes concernant les investissements industriels ou les processus et conditions de travail. Le comité est informé du développement général de l'entreprise et des tendances de l'emploi.

La délégation du personnel prévue par le cadre juridique de SES comprend actuellement un membre.

Dans les autres sociétés SES, le dialogue social s'appuie sur les règles définies par des cadres juridiques locaux, et peut prendre la forme de comités d'entreprise comme c'est le cas, par exemple, au sein de SES NEW SKIES, SATLYNX, APS et ND SatCom.

Relations avec les investisseurs

SES dispose d'une fonction dédiée aux relations avec les investisseurs, qui relève de l'autorité directe du Directeur financier de SES. Son but est de développer et de coordonner les communications externes et les interactions du Groupe avec les investisseurs, les analystes financiers, les agences de notation, les journalistes financiers et autres instances externes. Il lui incombe aussi de surveiller les mouvements sur les marchés des actions et de fournir un retour d'information et des recommandations au Comité exécutif de SES.

Le service « Relations avec les investisseurs » a la responsabilité de définir et d'exécuter un programme de gestion active des relations avec les investisseurs de SES, notamment en participant à des conférences et à d'autres événements similaires organisés à l'intention des investisseurs. Ce service veille également à ce que les communications externes du Groupe soient conformes aux lois et réglementations en vigueur. Hiérarchiquement rattaché au Directeur financier de SES, le Vice-Président du service collabore étroitement avec le Président et Directeur général ainsi qu'avec le Trésorier et d'autres cadres dirigeants du Groupe.

Politique de responsabilité sociale des entreprises

En 2006, SES a mis en œuvre un programme de responsabilité sociale des entreprises (RSE) en adéquation avec les valeurs de la Société. La réputation mondiale se construit sur l'action locale. Dans la droite ligne de cette conviction, SES a élaboré un programme visant à mettre en place des projets et des activités de RSE dans toutes les régions du monde où la Société fournit des services ou des infrastructures de communication.

Le programme RSE consiste avant tout à parrainer des projets éducatifs dans le but de favoriser le développement d'une société fondée sur le savoir et les communications. SES est convaincu qu'il s'agit-là d'un élément essentiel pour l'émergence d'un modèle de développement durable. Le programme RSE a pour ambition d'être à la mesure du positionnement mondial de SES dans le domaine de la fourniture d'infrastructures et de services de communications.

En 2006, SES a signé la charte de la responsabilité sociale des entreprises, élaborée conjointement avec d'autres entreprises luxembourgeoises et qui engage ses signataires à promouvoir les principes de la RSE, à les mettre en évidence et à les appliquer dans le cadre de leurs activités de tous les jours.

Durant l'année, SES s'est engagé à soutenir le projet humanitaire OLPC "One Laptop per Child". Cette initiative mondiale à but non lucratif vise à mettre au point un ordinateur bon marché équipé d'une connexion sans fil haut débit dans le but d'améliorer les infrastructures de communication et d'éducation dans les pays en développement. Entreprises partenaires, SES ASTRA et SES AMERICOM apportent à ce projet leur savoir-faire au niveau du développement conceptuel, des capacités satellitaires et une aide financière de 2 millions de dollars US. Le projet OLPC est géré par une société issue du Massachusetts Institute of Technology qui est subventionnée par une série d'entreprises partenaires. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.laptop.org.

En 2006, SES a renouvelé ses accords de coopération avec l'Université de Saint-Gall en Suisse, en finançant une bourse d'études pour son programme de MBA. Nous avons également continué d'apporter notre soutien aux activités de la Society of Satellite Professionals International (SSPI), une association à but non lucratif implantée aux Etats-Unis qui a pour vocation de favoriser le développement professionnel des représentants de l'industrie des satellites à l'échelle mondiale.

SES continue de coopérer avec l'International Space University (ISU) de Strasbourg, en finançant des bourses pour des programmes d'études supérieures dans le domaine des applications spatiales. Enfin, comme depuis de nombreuses années, nous avons apporté notre soutien à l'école #1 de Baikonour au Kazakhstan en contribuant au financement des infrastructures de technologies de l'information de l'école.

SES a également parrainé l'initiative luxembourgeoise « Business Initiative 123-GO » destinée à promouvoir le développement de projets innovants, et a également continué à apporter son soutien financier à l'Institut Saint Joseph de Betzdorf, un foyer pour personnes atteintes d'un handicap mental.

En 2006, SES NEW SKIES a soutenu le projet « Tambores » destiné à créer une école rurale pour améliorer le taux de fréquentation et réduire le taux d'échec scolaire des enfants de familles vivant en-dessous du seuil de pauvreté en Colombie. Le projet est mis en œuvre par la Fédération nationale des producteurs de café de Colombie (FNCC) et est soutenu par la Commission européenne, le Gouvernement de la Communauté flamande de Belgique, l'Agence espagnole pour la coopération internationale et d'autres institutions.

SES AMERICOM a fait une donation financière à la bibliothèque municipale de Plainsboro, aux Etats-Unis, en vue de lui permettre de mener à bien son projet d'extension. La Société continue également d'apporter son soutien financier à la Fondation Susan Komen dédiée à la recherche sur le cancer du sein. SES AMERICOM a réalisé un abondement de un dollar pour chaque don de deux dollars versé par ses salariés à différentes écoles et universités. SES a également apporté une contribution financière à la Fondation Arthur C. Clarke.

Mécénat

En 2006, SES a parrainé un festival local de musique luxembourgeois, « Musek am Syrdall ».

Protection de l'environnement

Les entreprises du Groupe SES s'emploient à respecter l'environnement et à aligner leur conduite et celle de leur personnel sur les principes du développement durable. Le principe de base est de veiller à ce que tous les services, aussi bien ceux que nous fournissons que ceux qui nous sont fournis par des tiers, respectent les normes les plus rigoureuses de protection de l'environnement.

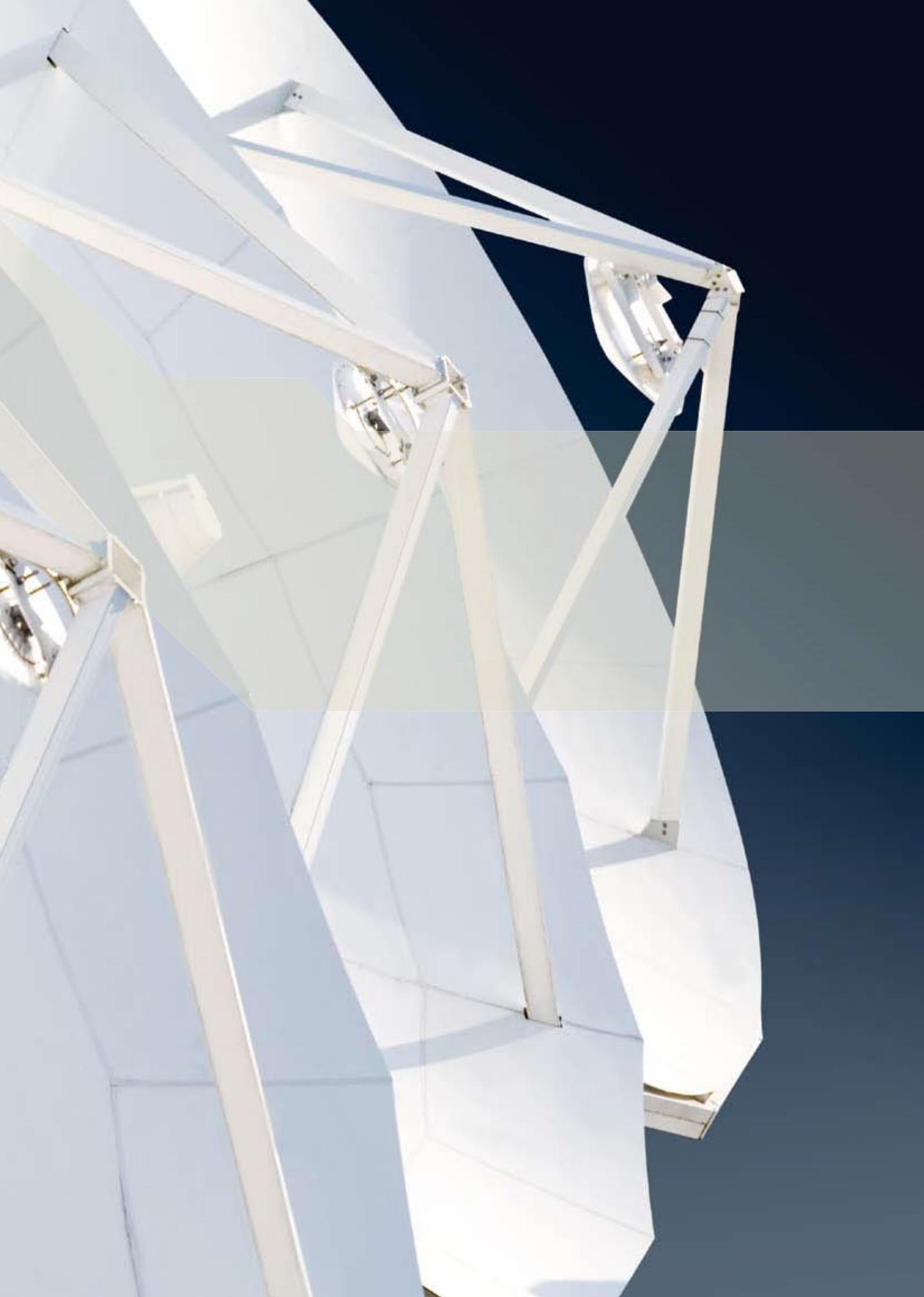
SES se conforme aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où les entreprises du Groupe exercent leurs activités, ainsi qu'aux meilleures pratiques de l'industrie. L'objectif est d'améliorer en permanence nos performances environnementales et de réduire le potentiel de nuisance de nos activités.

Les activités de SES et de ses entités opérationnelles sont essentiellement des activités bureautiques et technologiques. Dans notre activité, nous encourageons les économies d'énergie et de ressources naturelles et nous avons réussi à mettre en œuvre un programme de co-génération partout où cela était possible. Nous avons également adopté un programme de recyclage visant à réduire sinon à éviter la production de déchets et à les retraiter de la manière la plus efficace possible. Ce programme est contrôlé par des organismes indépendants et régulièrement soumis à des contrôles de qualité. Nous organisons également régulièrement des formations sur l'environnement et encourageons notre personnel à adopter, dans le cadre de leurs activités professionnelles, des comportements responsables sur le plan de la préservation de l'environnement.

Les entités opérationnelles de SES appliquent les meilleures pratiques pour minimiser l'impact environnemental des activités sous-traitées, telles que la fabrication et la mise sur orbite des satellites. Elles veillent également à ce que les rayonnements émis par leurs stations terrestres respectent les limites définies par les pays concernés et se soumettent, à ce titre, à des audits annuels effectués en interne ou par des organismes accrédités spécialisés dans la sécurité industrielle.



Une longueur d'avance grâce à la création
consistante de valeur actionnariale



Présentation des informations financières par la direction

Résumé des informations financières

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	Variance %
Chiffre d'affaires	1 615,2	1 258,0	+357,2	+28,4 %
Charges opérationnelles	(534,8)	(376,9)	+157,9	+41,9 %
EBITDA	1 080,4	881,1	+199,3	+22,6 %
Dotations aux amortissements sur actifs corporels	(438,6)	(363,0)	+75,6	+20,8 %
Dotations aux amortissements sur actifs incorporels	(36,5)	(42,3)	-5,8	-13,7 %
Résultat opérationnel	605,3	475,8	+129,5	+27,2 %
Résultat net financier	(80,8)	(4,7)	+76,1	-
Résultat avant impôts	524,5	471,1	+53,4	+11,3 %
Impôt sur les sociétés	(99,4)	(99,3)	+0,1	-
Résultat des sociétés mises en équivalence	10,5	9,0	+1,5	+16,7 %
Intérêts minoritaires	0,2	1,1	-0,9	-81,8 %
Résultat net de l'exercice	435,8	381,9	+53,9	+14,1 %
Résultat par action A (euro)	0,82	0,67	+0,15	+22,4 %
Marge EBITDA	66,9 %	70,0 %	-3,1 pts %	-
Marge bénéficiaire nette	27,0 %	30,4 %	-3,4 pts %	-
Cash flow net provenant des activités opérationnelles	1 060,1	719,4	+340,7	+47,4 %
Cash flow disponible	(17,5)	433,1	-450,6	-
Endettement net	2 903,2	2 107,1	+796,1	+37,8 %
Endettement net/EBITDA	2,68	2,39	+0,29	+12,1 %
Endettement net/capitaux propres	95,3 %	60,5 %	+34,8 pts %	-

Evolution du résultat opérationnel (avec variation en % par rapport au trimestre précédent)

	T1	%	T2	%	T3	%	T4	%
Chiffre d'affaires	329,3	-2,0 %	381,2	+15,7 %	481,8	+26,4 %	422,9	-12,2 %
Charges opérationnelles	(102,1)	-6,6 %	(108,9)	+6,6 %	(157,9)	+45,0 %	(165,9)	+5,1 %
EBITDA	227,2	+0,3 %	272,3	+19,9 %	323,9	+18,9 %	257,0	-20,7 %
Amortissements sur immobilisations corporelles	(92,9)	-5,5 %	(112,4)	+21,0 %	(113,4)	+0,9 %	(119,9)	+5,7 %
Amortissements sur immobilisations incorporelles	(7,9)	-37,8 %	(7,8)	-1,3 %	(10,9)	+39,7 %	(9,9)	-9,2 %
Résultat opérationnel	126,4	+9,4 %	152,1	+20,3 %	199,6	+31,2 %	127,2	-36,3 %

Chiffre d'affaires

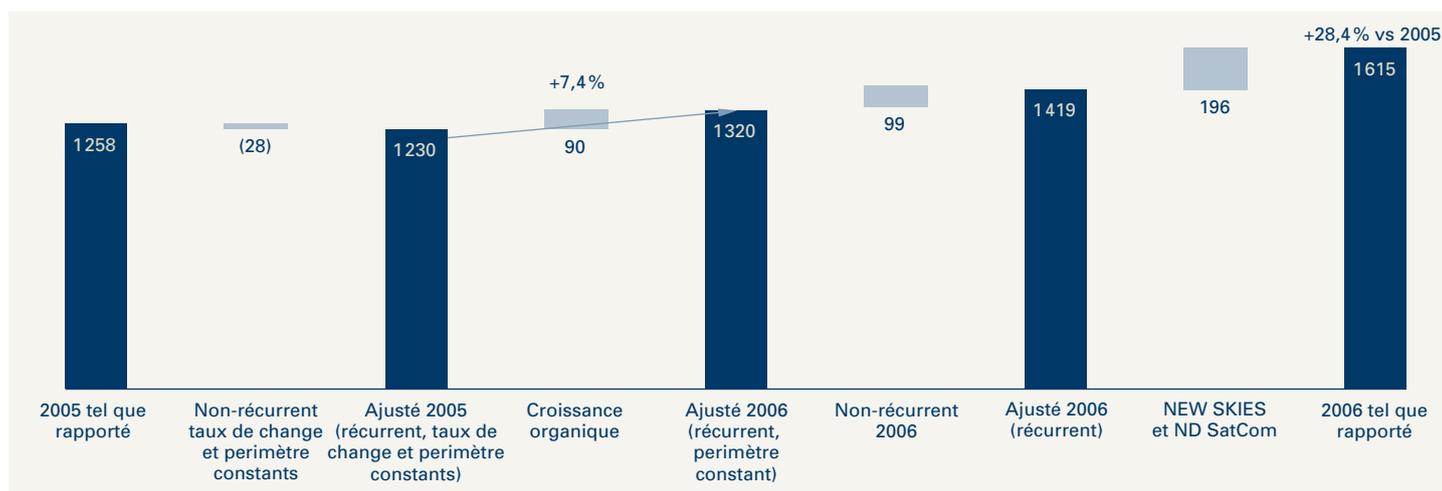
	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Chiffre d'affaires	1 615,2	1 258,0	+357,2	+28,4 %

La croissance du chiffre d'affaires reflète avant tout l'impact de l'acquisition de SES NEW SKIES le 30 mars 2006 et le rachat de la participation restante dans ND SatCom, le 29 juin 2006. Ensemble, ces nouvelles activités ont généré plus de la moitié du chiffre d'affaires supplémentaire réalisé au cours de l'exercice.

En outre, tirées par l'essor continu des marchés de SES ASTRA au Royaume-Uni, en Allemagne et en Europe de l'Est, les activités existantes ont continué d'enregistrer un taux de croissance à un chiffre élevé et ont bénéficié de l'élargissement du portefeuille de services sur le continent africain.

Enfin, des éléments exceptionnels comme la vente de répéteurs par SES AMERICOM à Star One et les indemnités versées par Connexion by Boeing pour résiliation de contrat ont contribué de manière positive au chiffre d'affaires.

L'évolution du chiffre d'affaires du groupe est présentée ci-contre :



Présentation des informations financières par la direction

Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« EBITDA »)

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Charges opérationnelles	534,8	376,9	+157,9	+41,9 %
EBITDA	1 080,4	881,1	+199,3	+22,6 %
Marge EBITDA	66,9 %	70,0 %	-3,1 pts %	-

L'EBITDA a fortement progressé en 2006 du fait des trois facteurs cités plus haut à la section « Chiffre d'affaires ». L'EBITDA publié s'entend après comptabilisation d'une charge de 28,5 millions d'euros au titre des coûts de restructuration des téléports aux Etats-Unis et du reste des coûts d'intégration de SES NEW SKIES.

Hors charges de restructuration non récurrentes, la marge d'EBITDA du groupe ressort à 68,7 %, reflétant la part relative plus élevée des services dans le chiffre d'affaires total (16,6 % en 2006 contre 14,8 % en 2005). Le chiffre d'affaires des activités de services a progressé de 45,4 % à 271,7 millions d'euros, une progression qui s'explique pour près de la moitié par une croissance organique, le reste provenant essentiellement de l'acquisition de ND SatCom.

La marge des activités d'infrastructure reste élevée à 78,8 %, contre 80,2 % en 2005, si l'on exclut la charge de restructuration. A périmètre et taux de change constants, la marge des activités de services publiée passe de 4,0 % en 2005 à 5,6 % en 2006. Retraité des coûts de démarrage, la marge d'EBITDA s'élève à 10,5 %.

Résultat opérationnel

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Dotations aux amortissements sur actifs corporels	438,6	363,0	+75,6	+20,8 %
Dotations aux amortissements sur actifs incorporels	36,5	42,3	-5,8	-13,7 %
Résultat opérationnel	605,3	475,8	+129,5	+27,2 %

Par rapport à 2005, les dotations aux amortissements sur actifs corporels ont augmenté de 75,6 millions d'euros du fait de la première consolidation des cinq satellites de la flotte de SES NEW SKIES sur neuf mois de l'exercice à compter d'avril 2006. Cette consolidation a entraîné une augmentation de 55,2 millions d'euros du montant des amortissements sur immobilisations corporelles. Le lancement de deux nouveaux satellites, ASTRA 1KR en avril 2006 et AMC-23 en décembre 2005, a également entraîné une hausse des charges d'amortissements par rapport à l'année précédente.

Résultat net financier

Le résultat net financier s'analyse comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Charges nettes d'intérêts	(129,9)	(74,3)	+55,6	+74,8 %
Intérêts capitalisés	22,7	17,2	+5,5	+32,0 %
Gains de change nets	14,7	48,4	-33,7	-69,6 %
Produit de dividendes	1,5	-	+1,5	-
Plus-value de cessions	15,0	-	+15,0	-
Corrections de valeur	(4,8)	4,0	-	-
Résultat (charge) financier net	(80,8)	(4,7)	+76,1	-

Les charges nettes d'intérêts ont fortement augmenté du fait d'un niveau d'endettement plus élevé en 2006 et de deux obligations à haut rendement comprises dans le prix d'acquisition de New Skies Satellites. Ces obligations ont été refinancées en août à un taux plus favorable et en ligne avec nos conditions de taux habituelles.

Les gains de change nets ont été réalisés sur des produits dérivés et des dettes libellées en dollars américains, la parité euro/dollar étant passée de 1,1875 début 2006 à 1,3170 fin 2006.

Enfin, un gain comptable de 15,0 millions d'euros a été réalisé en février 2006 sur la cession de la société d'assurance captive, SES Re S.A., qui était détenue à 100 % par le Groupe au Luxembourg.

Impôt sur les sociétés

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Impôt sur le résultat	99,4	99,3	+0,1	-
Taux d'impôt publié	19,0 %	21,1 %	-2,1 pts %	-

La charge d'impôt pour l'année 2006 est restée stable en dépit d'une augmentation de 11,3 % du résultat avant impôt, ce qui a permis une baisse du taux d'impôt publié qui est passé de 21,1 % en 2005 à 19,0 % en 2006.

Résultat net du groupe et bénéfice par action

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Résultat net – Part du Groupe	435,8	381,9	+53,9	+14,1 %

En 2006, le résultat net-part du Groupe a progressé de 14,1 % par rapport à 2005. Le résultat par action, fondé sur le nombre pondéré de titres en circulation, enregistre une hausse plus sensible en raison de l'incidence du programme de rachat d'actions.

Cash flow

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Flux de trésorerie opérationnels	1 060,1	719,4	+340,7	47,4 %
Cash flow disponible	-17,5	433,1	-450,6	-

Les flux de trésorerie opérationnels sont en forte hausse par rapport à 2005, essentiellement en raison des 199,3 millions d'euros d'EBITDA supplémentaire provenant du nouveau périmètre de consolidation et d'une baisse de 141,4 millions d'euros du besoin en fonds de roulement du Groupe – notamment en raison du montant élevé des produits constatés et perçus d'avance.

Les acquisitions de SES NEW SKIES et ND SatCom et la cession de SES Re, qui ont eu un impact combiné de 635,6 millions d'euros sur la trésorerie en 2006, expliquent le net recul du cash flow disponible par rapport à 2005. Toutes ces opérations ont été réalisées au cours du 1er semestre 2006 – le cash flow libre du second semestre était en hausse de plus de 88 % à 224,8 millions d'euros par rapport au second semestre 2005.

Présentation des informations financières par la direction

Endettement net

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Avoirs en banque	(393,4)	(196,8)	+196,6	+99,9 %
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	3 296,6	2 303,9	+992,7	+43,1 %
Endettement net	2 903,2	2 107,1	+796,1	+37,8 %
Endettement net/Capitaux propres	95,3 %	60,5 %	+34,8 pts %	-
Endettement net/EBITDA	2,68	2,39	+0,29	+12,1 %

Au cours de l'exercice, le Groupe a émis trois nouveaux emprunts obligataires d'une valeur totale de 1 450,0 millions d'euros dans le cadre d'un programme d'émissions obligataires à moyen terme libellées en euros (European Medium Term Note). Ces émissions ont servi à rembourser, en partie, d'autres emprunts, mais surtout à financer l'acquisition de SES NEW SKIES et de ND SatCom pour un montant total de 620,0 millions d'euros, déduction faite de la trésorerie acquise. Elles ont également permis de refinancer les 445,0 millions de dette de SES NEW SKIES. 233,1 millions d'euros supplémentaires ont servi à financer l'acquisition de titres et de certificats de dépôt fiduciaire (FDRs) dans le cadre du programme de rachats d'actions du Groupe.

Carnet de commandes

	2006 millions d'euro	2005 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Carnet de commandes - protégé ¹	6 497,3	6 489,9	+7,4	+0,1 %
Carnet de commandes - brut	7 108,1	7 073,7	+34,4	+0,5 %

¹ Correspond au total des montants minimums générés par les contrats en tenant compte des clauses de résiliation.

Le carnet de commandes protégé qui ressort à 6 497,3 millions d'euros au 31 décembre 2006, est resté stable par rapport à 2005, mais s'inscrit en hausse de 260 millions d'euros ou de 4,2 % à taux de change constants. La contribution des acquisitions New Skies Satellites et ND SatCom a plus que compensé le manque à gagner sur le contrat résilié par Connexion by Boeing. Le carnet de commandes brut reflète cette évolution. Le carnet de commandes protégé représente plus de 4 fois les revenus récurrents réalisés par le Groupe en 2006 (carnet de commandes brut = 4,5 fois les revenus récurrents).

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES (anciennement SES GLOBAL) Société Anonyme
Betzdorf

Rapport sur les états financiers consolidés

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale des actionnaires du 6 avril 2006, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de SES, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2006, ainsi que le compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, la sélection et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de SES au 31 décembre 2006 et de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel des Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion consolidé, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les états financiers consolidés.

Ernst & Young

Société Anonyme
Réviseur d'Entreprises

Werner WEYNAND

Le 15 février 2007

Etats financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2006

	Note	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Chiffre d'affaires	6	1 615,2	1 258,0
Coût des ventes	8	(159,2)	(110,0)
Frais de personnel	8	(181,7)	(119,8)
Autres charges opérationnelles	8	(193,9)	(147,1)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	13	(438,6)	(363,0)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	15	(36,5)	(42,3)
Résultat opérationnel	6	605,3	475,8
Produits financiers	9	92,0	73,2
Charges financières	9	(172,8)	(77,9)
Résultat avant impôt		524,5	471,1
Impôt sur le résultat	10	(99,4)	(99,3)
Résultat après impôt		425,1	371,8
Résultat des sociétés mises en équivalence		10,5	9,0
Résultat net		435,6	380,8
Dont :			
Part du Groupe		435,8	381,9
Intérêts minoritaires		(0,2)	(1,1)
		435,6	380,8
Résultat par action ¹ (en euro)	11		
Actions de classe A		0,82	0,67
Actions de classe B		0,33	0,27
Actions de classe C		0,82	0,67

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice revenant aux titulaires d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté en fonction des droits économiques de chaque catégorie d'action. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

31 décembre 2006

	Note	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	13	3 067,7	2 820,4
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	14	695,0	694,3
Total des immobilisations corporelles		3 762,7	3 514,7
Immobilisations incorporelles	15	3 382,6	3 019,1
Participations dans des entreprises associées	16	88,6	100,7
Autres immobilisations financières	17	19,7	21,7
Impôts différés actifs	10	37,6	5,1
Total actifs non courants		7 291,2	6 661,3
Actifs courants			
Stocks		23,3	4,6
Créances clients et autres créances	18	288,5	191,8
Charges constatées d'avance		42,3	54,5
Instruments financiers dérivés	19	2,6	54,0
Placements à court terme	21	24,8	–
Trésorerie et dépôts à court terme	22	393,4	196,8
Total actifs courants		774,9	501,7
Total actifs		8 066,1	7 163,0
Capitaux propres			
Capitaux propres - Part du Groupe	23	3 012,2	3 449,0
Intérêts minoritaires		32,9	34,5
Total des capitaux propres		3 045,1	3 483,5
Passifs non courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	25	2 947,3	2 145,1
Provisions et produits constatés d'avance	26	210,4	140,2
Impôts différés passifs	10	806,0	737,2
Total passifs non courants		3 963,7	3 022,5
Passifs courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	25	349,3	158,8
Fournisseurs et autres dettes	27	310,1	207,9
Instruments financiers dérivés	19	22,1	9,5
Impôts sur le résultat exigibles		144,1	117,2
Produits constatés et perçus d'avance		231,7	163,6
Total passifs courants		1 057,3	657,0
Total passifs		5 021,0	3 679,5
Total passifs et capitaux propres		8 066,1	7 163,0

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Résultat avant impôts	524,5	471,1
Impôts versés au cours de l'exercice	(69,8)	(169,0)
Charges financières nettes versées concernant les activités non opérationnelles	43,4	22,7
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	475,1	405,3
Amortissement des produits constatés et perçus d'avance	(65,1)	(33,3)
Autres éléments non monétaires du compte de résultat consolidé	10,6	27,7
Résultat opérationnel consolidé avant variation du besoin en fonds de roulement	918,7	724,5
Variations des actifs et passifs opérationnels		
(Augmentation)/ Diminution des stocks	(1,7)	(1,4)
(Augmentation)/ Diminution des créances clients	(28,7)	(21,3)
(Augmentation)/ Diminution des autres créances	9,5	(7,2)
(Augmentation)/ Diminution des charges payées ou constatées d'avance	(7,6)	8,4
Augmentation/ (Diminution) des dettes fournisseurs	6,4	(16,1)
Augmentation/ (Diminution) des autres dettes	(3,0)	(7,7)
Augmentation/ (Diminution) des acomptes reçus sur commandes	(7,4)	13,6
Augmentation/ (Diminution) des produits constatés et reçus d'avance	129,2	10,6
Augmentation/ (Diminution) des autres produits constatés d'avance	44,7	16,0
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités opérationnelles	141,4	(5,1)
Flux de trésorerie opérationnels nets	1 060,1	719,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(7,0)	(18,2)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(456,5)	(474,8)
Cession d'immobilisations corporelles	29,7	-
Acquisition de New Skies Satellites (déduction faite de la trésorerie acquise)	(579,2)	-
Prises de participation supplémentaires dans NDSatCom (déduction faite de la trésorerie acquise)	(40,8)	-
Cession de SES Re	(15,6)	-
Acquisition de la société ASTRA Platform Services (déduction faite de la trésorerie acquise)	-	(0,1)
Prise de participation supplémentaire dans SATLYNX (déduction faite de la trésorerie acquise)	-	(1,0)
Gains réalisés sur le règlement de swaps de devises et de taux d'intérêt	(2,1)	142,2
Investissements dans des immobilisations financières non consolidées	(6,0)	-
Produits de cession des immobilisations financières non consolidées	-	65,6
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités d'investissement	(1 077,5)	(286,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Emissions d'emprunts	1 450,0	93,2
Remboursements d'emprunts	(715,0)	(0,7)
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires	(215,3)	(176,3)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-	(4,9)
Financement net versé au titre d'activités non opérationnelles	(43,4)	(21,9)
Acquisition de certificats de dépôt fiduciaire (FDRs)	(266,1)	(517,4)
Exercice d'options d'achats sur actions par les salariés	(1,5)	(0,3)
Dividendes provenant des sociétés mises en équivalence	17,4	11,7
Prêts accordés aux entreprises associées	-	(4,7)
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités de financement	226,1	(621,3)
Effets des variations de change	(12,1)	3,1
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie	196,6	(185,1)
Trésorerie nette en début d'exercice	196,8	381,9
Trésorerie nette en fin d'exercice	393,4	196,8

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Actions propres millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Ecarts de conversion cumulés millions d'euros	Total des capitaux propres - Part du Groupe millions d'euros	Intérêts minoritaires millions d'euros	Total des capitaux propres millions d'euros
Au 1er janvier 2005	921,8	2 821,0	(58,1)	343,6	216,5	(906,2)	3 338,6	35,9	3 374,5
Résultat de l'exercice	-	-	-	381,9	-	-	381,9	(1,1)	380,8
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	603,2	603,2	(0,3)	602,9
Perte nette sur la couverture d'investissements nets	-	-	-	-	-	(170,5)	(170,5)	-	(170,5)
Perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(16,2)	(16,2)	-	(16,2)
Total des produits et des charges de l'exercice	-	-	-	381,9	-	416,5	798,4	(1,4)	797,0
Affectation du résultat	-	-	-	(164,4)	164,4	-	-	-	-
Dividendes ¹	-	-	-	(176,2)	-	-	(176,2)	-	(176,2)
Rachats d'actions propres	-	-	2,2	-	-	-	2,2	-	2,2
Ajustements liés aux paiements en actions	-	3,4	-	-	-	-	3,4	-	3,4
Réduction du capital par annulation d'actions	(62,7)	(454,7)	-	-	-	-	(517,4)	-	(517,4)
Au 31 décembre 2005	859,1	2 369,7	(55,9)	384,9	380,9	(489,7)	3 449,0	34,5	3 483,5
Résultat de l'exercice	-	-	-	435,8	-	-	435,8	(0,2)	435,6
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	(447,3)	(447,3)	(1,4)	(448,7)
Gain net sur la couverture d'investissements nets	-	-	-	-	-	46,5	46,5	-	46,5
Perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(8,2)	(8,2)	-	(8,2)
Total des produits et des charges de l'exercice	-	-	-	435,8	-	(409,0)	26,8	(1,6)	25,2
Affectation du résultat	-	-	-	(166,6)	166,6	-	-	-	-
Annulation d'actions privilégiées de classe C	-	-	-	-	7,6	-	7,6	-	7,6
Dividendes ¹	-	-	-	(215,3)	-	-	(215,3)	-	(215,3)
Variation des actions propres	-	-	(26,6)	-	-	-	(26,6)	-	(26,6)
Ajustements liés aux paiements en actions	-	3,9	-	-	-	-	3,9	-	3,9
Réduction du capital par annulation d'actions	(31,2)	(202,0)	-	-	-	-	(233,2)	-	(233,2)
Au 31 décembre 2006	827,9	2 171,6	(82,5)	438,8	555,1	(898,7)	3 012,2	32,9	3 045,1

¹ Les dividendes sont présentés nets des dividendes reçus sur les actions propres.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006

Note 1 – Informations relatives à l'entreprise

La publication des états financiers consolidés de la société SES (anciennement SES GLOBAL), ou « la Société », pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, a été autorisée par décision du Conseil d'administration en date du 15 février 2007. Conformément au droit luxembourgeois, les états financiers sont approuvés par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle. La société SES a été constituée le 16 mars 2001 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Les références faites au « Groupe » dans les notes ci-après visent la Société et ses filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence. SES est cotée sous le symbole « SESG » à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et des passifs qui correspondent à des éléments couverts dans le cadre de couvertures de juste valeur, et qui sont par ailleurs évalués au coût, est ajustée en fonction des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») en vigueur à la date de clôture, telles qu'adoptées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et approuvées par l'Union Européenne.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et des filiales dont elle détient le contrôle, après élimination de tous les soldes et opérations intragroupes significatifs. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin. Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les comptes annuels des filiales et des sociétés liées sont préparés pour la même période que ceux de la Société et selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences qui pourraient exister entre les méthodes comptables. Des informations détaillées concernant les filiales consolidées sont fournies dans la Note 3.

Application de la norme IFRS 1

Le Groupe a adopté les normes IFRS le 1er janvier 2004 et a appliqué les provisions de la norme IFRS 1 pour cette transition. En particulier, les goodwill provenant des regroupements d'entreprises (IFRS 3) intervenus avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités et le Groupe a décidé de ne pas appliquer la norme IAS 21 (telle que révisée en 2003) de façon rétrospective aux ajustements de juste valeur et au goodwill provenant de regroupements d'entreprises intervenus avant le 1er janvier 2004.

Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent à l'exception des méthodes suivantes :

Au cours de l'exercice, le Groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC présentées ci-dessous. L'adoption de ces normes et interprétations révisées n'a eu aucune incidence sur les états financiers du Groupe.

- IAS 19 Amendement – Avantages du Personnel
- IAS 21 Amendement – Effets des Variations des Cours des Monnaies Etrangères
- IAS 39 Amendements – Instruments financiers : Comptabilisation et Evaluation
- IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un Contrat de Location
- IFRIC 5 Droits aux Intérêts Emanant de Fonds de Gestion Dédiés au Démantèlement, à la Remise en état et à la Réhabilitation de l'Environnement
- IFRIC 6 Passifs Découlant de la Participation à un Marché Déterminé – Déchets d'équipements Electriques et Electroniques

Participations dans les coentreprises

Le Groupe détient des participations dans des coentreprises qui sont des entités sous contrôle conjoint. Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, et une entreprise sous contrôle conjoint est une coentreprise qui implique la création d'une entité séparée dans laquelle chaque co-entrepreneur détient une participation. Le Groupe comptabilise ses participations dans les coentreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Le Groupe intègre sa quote-part dans tous les actifs, passifs, produits et charges de la coentreprise, ligne par ligne dans les rubriques correspondantes de ses propres états financiers consolidés. Les états financiers de la coentreprise sont arrêtés à la même date que ceux de la société mère, selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables.

Lorsque le Groupe apporte ou cède un actif à une coentreprise, la fraction du gain ou de la perte résultant de cette transaction est comptabilisée sur base de la substance de la transaction. Quand le Groupe acquiert des actifs de la coentreprise, il ne comptabilise sa quote-part dans les profits de la coentreprise relatifs à cette transaction qu'à la date à laquelle les actifs en cause sont cédés à un tiers indépendant. La coentreprise est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer un contrôle conjoint sur la coentreprise.

Participations dans les sociétés mises en équivalence

Le Groupe détient des participations dans des entreprises associées qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Une société mise en équivalence est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale, ni une coentreprise.

En application de la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une société mise en équivalence est comptabilisée au coût majoré ou minoré des variations, postérieures à l'acquisition, de la quote-part d'actif net de la société mise en équivalence détenue par le Groupe. Le goodwill lié à une société mise en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation et il n'est pas amorti. Après application de la méthode de la mise en équivalence, le Groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une correction de valeur additionnelle au titre de la participation nette du Groupe dans la société mise en équivalence. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de la société mise en équivalence. Quand un changement a été comptabilisé directement dans les capitaux propres d'une société mise en équivalence, le Groupe comptabilise sa quote-part de tout changement et fournit l'information correspondante dans le tableau de variation des capitaux propres.

En règle générale, la date de clôture des sociétés mises en équivalence est identique à celle du Groupe et les méthodes comptables utilisées sont uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables. En cas de divergence entre les dates de clôture, le Groupe retrace les informations financières de la société mise en équivalence afin de tenir compte des transactions significatives intervenues entre les deux dates.

Jugements et estimations significatifs

1) Jugements

Dans le cadre de l'application des règles et méthodes comptables du Groupe, et outre le recours à des estimations, la direction a formulé les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

Traitement des droits d'exploitation de fréquences orbitales

Les sociétés opérationnelles du Groupe ont obtenu des droits d'exploitation pour positionner des satellites sur certaines positions orbitales et utiliser certaines bandes de fréquences. Ces droits sont accordés suite aux demandes adressées aux autorités de contrôle nationales et internationales compétentes, et elles sont généralement attribuées pour une période définie. Lors de l'arrivée au terme de ces accords, la société opérationnelle est généralement en mesure d'adresser une nouvelle demande concernant l'utilisation de ces positions et de ces fréquences. Lorsqu'ils sont obtenus par le Groupe dans le cadre de l'acquisition de filiales et de sociétés mises en équivalence, ces droits sont traités comme un actif acquis identifiable et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition conformément à l'application de la méthode de l'acquisition. Ces actifs sont réputés avoir une durée de vie indéterminée dans la mesure où il est fortement probable que le Groupe pourra demander et obtenir le renouvellement de ces droits lors de leur expiration. Dans cette hypothèse, ils ne sont pas amortis, mais font en revanche régulièrement l'objet de tests de perte de valeur afin de confirmer que leur valeur nette comptable dans les états financiers du Groupe demeure appropriée.

2) Recours aux estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous.

Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an. Cette vérification nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est affecté. La détermination de la valeur d'usage requiert que le Groupe procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie et qu'il choisisse également un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 15.

Regroupements d'entreprises

En cas de regroupement d'entreprises, le Groupe évalue initialement les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition. Dès lors, les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués sur la base de la quote-part de ces intérêts dans les justes valeurs nettes des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. En cas d'acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale, tout goodwill résultant de l'augmentation de la participation est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition ou de fabrication et sont amorties sur la durée de vie estimée. Le coût de production des immobilisations corporelles générées en interne comprend les coûts directement attribuables ainsi que les frais généraux appropriés. Les coûts de réparation et d'entretien de ces immobilisations sont enregistrés en charges. Les charges financières encourues durant la période de construction des satellites sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base de durées de vie estimées à :

Constructions	25 ans
Satellites	10 à 16 ans
Equipements au sol	3 à 15 ans
Autres installations, outillage et mobilier	3 à 15 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout gain ou perte résultant de la sortie d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement sont revus et modifiés si nécessaire à chaque clôture annuelle.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives suite

Immobilisations corporelles en cours

Les montants dus au titre de l'achat de futurs satellites, les coûts de lancement et les autres charges connexes, qui incluent les dépenses d'équipement au sol et les coûts de financement, sont comptabilisés au bilan lorsqu'il sont facturés. Lors de la mise en service de l'immobilisation, ces frais sont transférés en immobilisations corporelles « en service » et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations incorporelles

1) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent entre le coût d'acquisition d'une société consolidée et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs nets acquis. La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an, ou plus fréquemment si nécessaire, afin de déterminer si leur valeur comptable reste recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession de l'actif et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges lorsque la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le Groupe estime la valeur d'utilisation sur la base des flux de trésorerie projetés provenant d'une unité génératrice de trésorerie, déterminés en fonction des plans d'activité approuvés par la direction. Au-delà d'une période de cinq ans, les flux de trésorerie peuvent être estimés sur la base de taux de croissance ou de baisse d'activité constants. Le goodwill est inscrit au bilan au coût diminué des pertes de valeur comptabilisées.

2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation de fréquences orbitales et des contrats de service relatifs aux capacités satellitaires acquis à titre onéreux. Ces immobilisations sont évaluées à la date d'acquisition afin de déterminer si elles correspondent à des actifs à durée de vie déterminée ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur une période n'excédant pas 21 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée figurent au bilan au coût d'acquisition, mais sont soumises à des tests de perte de valeur selon les modalités décrites ci-dessus pour le goodwill. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est revue annuellement afin de déterminer si leur classement en immobilisations à durée de vie indéterminée demeure justifié. Dans le cas contraire, le transfert d'immobilisations à durée de vie indéterminée en immobilisations à durée de vie déterminée est effectué de manière prospective.

Perte de valeur des immobilisations non financières

Le Groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe des indices internes ou externes indiquant qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est nécessaire, le Groupe procède à une estimation de la valeur recouvrable.

Les actifs à long terme et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée, notamment la flotte de satellites en orbite, font l'objet d'un test de dépréciation quand des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur peuvent provenir d'une défaillance totale ou partielle d'un satellite, ou de toute autre cause de variation des flux de trésorerie futurs actualisés. Les tests de dépréciation consistent à comparer les flux de trésorerie futurs actualisés à la valeur comptable de l'actif. L'estimation des flux de trésorerie actualisés repose sur les plans d'activité les plus récents. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le montant de l'actif est déprécié et ramené à la juste valeur sur la base des flux de trésorerie actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation approprié.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif répondant à certaines conditions sont capitalisés avec le coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Investissements et autres actifs financiers

Les actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés selon le cas en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers après leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, il revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les achats ou ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le Groupe s'est engagé à acheter ou vendre l'actif.

Les états financiers du Groupe comprennent les catégories suivantes d'actifs financiers, définies par l'IAS 39.

1) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont inclus dans la catégorie des « actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être vendus à court terme. Les instruments dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture et que cette couverture soit efficace. Les gains et les pertes réalisés sur des investissements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en compte de résultat.

2) Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et à échéance déterminée sont classés en placements détenus jusqu'à leur échéance lorsque le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les investissements

que le Groupe a l'intention de détenir pour une période indéterminée ne sont pas inclus dans cette catégorie. Les autres placements à long terme que le Groupe a l'intention de détenir jusqu'à leur échéance, comme les obligations, sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ce coût est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance. Ce calcul tient compte de l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'investissement est décomptabilisé ou déprécié, et au travers du processus d'amortissement.

3) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du processus d'amortissement.

4) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes afférents à ces actifs sont comptabilisés comme une composante distincte des capitaux propres, jusqu'à ce que l'investissement soit décomptabilisé ou qu'il soit identifié comme devant faire l'objet d'une dépréciation, auquel cas le profit ou la perte cumulé précédemment comptabilisé en capitaux propres est inclus dans le compte de résultat, en totalité ou en partie.

La juste valeur des investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Stocks

Les stocks sont constitués principalement de travaux en cours, d'équipements destinés à être utilisés dans les locaux des clients, d'accessoires ainsi que de pièces détachées pour les équipements de réseaux s'y rattachant. Ils sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur de marché. Le coût est évalué sur la base du coût moyen pondéré, et la valeur de marché sur la base de la valeur nette de réalisation estimée.

Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont passées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Actions propres

Les instruments de capitaux propres qui ont été rachetés (actions propres) sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation des instruments de capitaux propres du Groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme inscrits au bilan comprennent les avoirs en banque et en caisse, les dépôts et les investissements à court terme considérés comme très liquides, facilement convertibles en espèces et soumis à des risques de changements de valeur non significatifs. Les avoirs en banque et en caisse et les dépôts à court terme qui sont détenus jusqu'à leur échéance sont enregistrés au coût.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les dépôts bancaires à vue, nets des concours bancaires courants.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe conclut des contrats visant à mettre à disposition des capacités de transmission par satellite de grande qualité et des prestations de services permettant la diffusion de programmes télévisuels et radiophoniques et d'informations auprès du grand public. Le chiffre d'affaires provient essentiellement des contrats de prestation de services de transmission par satellite.

Tous les montants reçus des clients au titre de contrats de mise à disposition de capacités de transmission par satellite sont comptabilisés linéairement sur la durée des contrats correspondants. Les paiements reçus d'avance sont différés et figurent au bilan en produits constatés d'avance. Les montants à recevoir au titre de prestations non encore facturées sont provisionnés et enregistrés dans les créances clients.

Le Groupe conclut en outre un certain nombre de contrats de construction à long terme. Le chiffre d'affaires afférent à ces contrats est comptabilisé en fonction du degré d'avancement du contrat lorsque le résultat du contrat peut être estimé de façon fiable.

Dividendes

La décision concernant la distribution de dividendes intervient après l'approbation des comptes. De ce fait, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 2 - Résumé des méthodes comptables significatives suite

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable.

Impôts exigibles

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable (approche bilantielle) pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- au titre des différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est prévue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments constatés directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe juridiquement un droit exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro (EUR), qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués en utilisant cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaie étrangère sont converties initialement dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le coût des actifs non monétaires est converti au cours en vigueur à la date de la transaction. Tous les autres actifs et passifs sont convertis au cours de clôture. Au cours de l'exercice, les charges et les produits exprimés en monnaie étrangère sont comptabilisés aux cours de change en vigueur à la date à laquelle ils sont encourus ou acquis. Tous les écarts de change résultant de l'application de ces principes sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé.

Le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant de l'acquisition d'entités étrangères détenues à 100 % sont traités comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture. Conformément à l'IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas appliquer l'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » (révisée en 2003) de manière rétrospective aux ajustements à la juste valeur et au goodwill résultant de regroupements d'entreprises survenus avant la date de passage aux IFRS.

Les filiales et les coentreprises tiennent leur comptabilité dans leurs devises fonctionnelles respectives. Les actifs et les passifs des filiales consolidées sont convertis en euros au cours de change de clôture, tandis que les produits et les charges de ces filiales sont convertis au cours de change moyen de l'exercice. Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées au poste Ecart de conversion cumulés. Lors de la cession d'une filiale ou d'une coentreprise étrangère, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans les capitaux propres au titre de cette activité étrangère est comptabilisé au compte de résultat consolidé.

Les principaux cours de change utilisés par le Groupe durant l'exercice étaient les suivants :

EUR 1 =	Cours moyen de l'exercice 2005	Cours de clôture au 31 décembre 2005	Cours moyen de l'exercice 2006	Cours de clôture au 31 décembre 2006
Dollar des Etats-Unis	USD 1,25	USD 1,18	USD 1,25	USD 1,32
Dollar de Hong Kong	HKD 9,75	HKD 9,15	HKD 9,72	HKD 10,24
Couronne suédoise	SEK 9,27	SEK 9,39	SEK 9,28	SEK 9,04

Résultat de base et résultat dilué par action

Le capital de la société SES est composé d'actions de classe A, B et C qui donnent droit au paiement de dividendes annuels tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les détenteurs des actions de classe B participent aux bénéfices et ont droit à 40% des dividendes à payer par action de classe A.

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont calculés en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Le résultat dilué par action est ajusté compte tenu des options à effet de dilution.

Actions préférentielles convertibles

La composante des actions préférentielles convertibles qui présente les caractéristiques d'une dette est comptabilisée au bilan comme une dette. Les dividendes correspondants sont comptabilisés en charges d'intérêts au compte de résultat. Lors de l'émission des actions préférentielles convertibles, la juste valeur de la composante de passif est déterminée sur la base du taux de marché pratiqué pour des obligations non convertibles équivalentes. Ce montant est comptabilisé comme un passif à long terme selon la méthode du coût amorti jusqu'à son extinction lors d'une opération de conversion ou d'un remboursement.

Le montant résiduel du produit d'émission est affecté à l'option de conversion qui est comptabilisée dans les capitaux propres. La valeur comptable de l'option de conversion n'est pas réévaluée au cours des exercices ultérieurs.

Frais de publicité

Le Groupe passe tous ses frais de publicité en charges au moment où ils sont encourus.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe comptabilise tous les instruments dérivés à leur juste valeur à l'actif et au passif du bilan. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées soit dans le compte de résultat, soit conformément aux principes décrits ci-dessous lorsque la comptabilité de couverture s'applique. Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés au taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. La juste valeur des contrats de change à terme est calculée par référence au taux de change à terme courant pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. Lors de la souscription d'un instrument dérivé, le Groupe désigne l'instrument comme suit :

- 1) une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé (couverture de juste valeur) ;
- 2) une couverture d'une transaction prévue ou de la fluctuation des flux de trésorerie à recevoir ou à payer relatifs à un actif ou un passif comptabilisé (couverture de flux de trésorerie) ; ou
- 3) une couverture d'un investissement net dans une activité dont les opérations sont exprimées en devise étrangère.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

1) Couvertures de juste valeur

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur (swaps de taux d'intérêt sur des emprunts à taux fixe) qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Tout profit ou perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert vient modifier la valeur comptable de l'élément couvert et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique Produits financiers ou Charges financières.

2) Couvertures de flux de trésorerie

Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats de change à terme) qui sont destinées à couvrir des engagements fermes et qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte qui correspond à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, et celui qui correspond à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement en compte de résultat sous la rubrique Produits financiers ou Charges financières.

Si l'engagement couvert conduit à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors, au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits ou les pertes y afférents qui ont été comptabilisés antérieurement en capitaux propres sont inclus dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition ou de la valeur comptable de l'actif ou du passif.

3) Couverture d'un investissement net dans une activité dont les opérations sont exprimées en devise étrangère

Les variations de juste valeur d'un instrument dérivé ou non dérivé qui est désigné comme instrument de couverture et qui remplit toutes les conditions fixées pour la couverture d'un investissement net, sont comptabilisées en écarts de conversion cumulés dans la mesure où la couverture est efficace. La partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat sous la rubrique Produits financiers ou Charges financières.

Note 2 - Résumé des méthodes comptables significatives suite

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé, lorsqu'il ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture ou lorsque le Groupe annule sa désignation en tant qu'instrument de couverture. A ce stade, tout profit (ou perte) cumulé réalisé sur l'instrument de couverture et comptabilisé en capitaux propres est maintenu en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus prévu que la transaction couverte se produise, le profit (ou la perte) net cumulé comptabilisé en capitaux propres est transféré au résultat net de l'exercice.

Le Groupe documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie en matière d'opérations de couverture. Cette procédure comprend l'affectation de tous les instruments dérivés désignés comme des couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie à des actifs ou passifs spécifiques du bilan, à des engagements fermes spécifiques ou à des transactions prévues. Le Groupe vérifie également de manière formelle, tant au début de la couverture que pendant toute sa durée, que chaque dérivé est hautement efficace et permet de neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert. S'il s'avère qu'un instrument dérivé ne constitue pas ou ne constitue plus une couverture hautement efficace, le Groupe abandonne la comptabilité de couverture de manière prospective.

Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

1) Actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ;
- le Groupe conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier, mais a pris l'engagement de les reverser en totalité et sans délai à un tiers en vertu d'un accord de rétrocession ; ou
- le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et (a) a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou (b) n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de cet actif.

Lorsque le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier mais n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de cet actif, il continue à comptabiliser l'actif financier à hauteur de son implication continue dans l'actif. L'implication continue qui prend la forme d'une garantie de l'actif transféré est évaluée au plus faible de la valeur comptable d'origine de cet actif et du montant maximal de la contrepartie reçue que le Groupe pourrait être tenu de rembourser.

Lorsque l'implication continue prend la forme d'une option vendue ou achetée (ou les deux) sur l'actif transféré (y compris les options dénouées en trésorerie ou les dispositions analogues), la mesure de l'implication continue du Groupe correspond au montant de l'actif transféré que le Groupe peut racheter, sauf s'il s'agit d'une option de vente émise (y compris les options réglées en trésorerie ou les dispositions analogues) sur un actif évalué à la juste valeur, auquel cas la mesure de l'implication continue du Groupe est limitée au plus faible de la juste valeur de l'actif transféré et du prix d'exercice de l'option.

2) Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte ou annulée ou que cette obligation arrive à expiration.

Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument provenant du même prêteur à des conditions nettement différentes, ce remplacement est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. Il en va de même en cas de modification substantielle des termes d'un passif financier existant. La différence entre les valeurs comptables respectives du passif financier initial et du nouveau passif financier est comptabilisée en compte de résultat.

Comptabilisation des engagements de retraite

La Société et certaines de ses filiales ont mis en place des plans de retraite à prestations définies et/ou à contributions définies. Le coût des avantages accordés au titre du plan à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque le cumul des gains et des pertes actuariels non reconnus pour chaque régime excède 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Ces gains ou ces pertes sont comptabilisés sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes. Les coûts relatifs aux plans à contributions définies sont enregistrés au compte de résultat au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Transactions dont le règlement est indexé sur des actions

Les salariés du Groupe, y compris ses cadres dirigeants, reçoivent des rémunérations sous la forme de transactions dont le règlement est indexé sur des actions, aux termes desquelles ils reçoivent des instruments de capitaux propres en contrepartie des services rendus (« transactions réglées en instruments de capitaux propres »). Il existe également un régime au titre duquel les salariés du Groupe bénéficient d'options d'achat ou de souscription d'actions qui ne peuvent être réglées qu'en trésorerie (« transactions réglées en trésorerie »).

1) Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Les transactions réglées en instruments de capitaux propres sont valorisées à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée par un expert externe qui utilise un modèle binomial. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 24. Lors de l'évaluation des transactions réglées en instruments de capitaux propres, il n'est pas tenu compte des conditions relatives aux performances, hormis celles liées au prix des actions du Groupe, le cas échéant.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé, ensemble avec l'augmentation de capitaux propres correspondante, sur la période pendant laquelle les conditions de performance et/ou de services sont remplies, cette période se terminant à la date à laquelle les salariés concernés obtiennent un droit inconditionnel aux instruments (la date d'acquisition des droits). La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de l'écoulement de cette période d'acquisition et de

la meilleure estimation du Groupe, à cette date, du nombre d'instruments qui vont être acquis. La charge ou le produit enregistré au compte de résultat de la période correspond à la différence entre charges cumulées à la fin de la période et charges cumulées au début de la période. Aucune charge n'est constatée pour les instruments qui ne sont finalement pas acquis.

L'effet dilutif des options en circulation est pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action (voir Note 11).

2) Transactions réglées en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial et en tenant compte des conditions auxquelles les instruments ont été attribués (voir Note 24). Cette juste valeur est comptabilisée en charge sur toute la période d'acquisition avec un passif pour contrepartie. Ce passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de son règlement, les variations de juste valeur étant comptabilisées en compte de résultat.

Le Groupe a bénéficié des dispositions transitoires de l'IFRS2 concernant les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres et n'a appliqué l'IFRS 2 qu'aux transactions réglées en instruments de capitaux propres attribuées après le 7 novembre 2002 et pour lesquelles la date d'acquisition des droits est postérieure au 1er janvier 2004.

Contrats de location

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité estimée et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrat de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC non encore en vigueur

Les normes IFRS et les interprétations IFRIC ci-après ont été publiées en 2005 et 2006 et s'appliquent aux exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2007. La Société a choisi de ne pas procéder à une application anticipée de ces normes et interprétations.

IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » et un amendement complémentaire à IAS 1 « Présentation des états financiers – Informations à fournir concernant le capital » ont été publiés en août 2005 et s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2007. IFRS 7 reprend les informations à fournir sur les instruments financiers mentionnées dans IAS 32. Selon l'amendement à IAS 1, une entité doit fournir les informations permettant aux lecteurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital. La Société prévoit d'adopter cette norme et cet amendement à leur date d'entrée en vigueur. Cette adoption aura seulement un impact sur les informations fournies dans les états financiers.

IFRS 8 « Operating Segments » [Secteurs opérationnels] s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2009. IFRS 8 incorpore et modifie les exigences d'IAS 14, « Information sectorielle », en matière d'informations relatives aux secteurs opérationnels. La Société prévoit d'adopter cette norme à la date de son entrée en vigueur ou à la date de son approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure. Cette adoption aura seulement un impact sur les informations fournies dans les états financiers.

L'interprétation IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 » s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2007. Selon cette interprétation, la norme IFRS 2 s'applique à toutes les transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis alors que la contrepartie s'avère d'une valeur inférieure à la juste valeur. La Société prévoit d'adopter cette norme à la date de son entrée en vigueur, ou à la date de son approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure, et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés » a été publiée en mars 2006 et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er juin 2006. Cette interprétation précise que l'existence d'un dérivé incorporé doit s'apprécier à la date à laquelle l'entité concernée devient partie au contrat, et que cette appréciation ne peut être révisée ultérieurement qu'en cas de modification des clauses du contrat entraînant une évolution significative des flux de trésorerie. La Société prévoit d'adopter cette norme à la date de son entrée en vigueur et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

IFRIC 10 « Interim Financial Reporting and Impairment » [Information financière intermédiaire et perte de valeur] s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er novembre 2006. IFRIC 10 prévoit l'interdiction de reprendre une perte de valeur comptabilisée au cours d'une période intermédiaire antérieure au titre d'un goodwill ou d'un investissement soit en instrument de capitaux propres, soit en actifs financiers comptabilisés au coût. La Société prévoit d'adopter cette norme à la date de son entrée en vigueur, ou à la date de son approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure, et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

IFRIC 11 « IFRS 2 Group and Treasury Share transactions » [IFRS 2 – Plans d'options et opérations sur actions propres au sein d'un groupe] s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er mars 2007. IFRIC 11 prévoit l'obligation d'appliquer IFRS 2 à certaines transactions relatives aux plans d'options et aux actions propres au sein d'un groupe. La Société prévoit d'adopter cette norme à la date de son entrée en vigueur, ou à la date de son approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure, et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

IFRIC 12 « Service Concession Arrangements » [Accords de concession de services] s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2008 et précise comment les concessionnaires doivent appliquer les IFRS en vigueur pour comptabiliser les obligations qu'ils contractent et les droits dont ils bénéficient au titre des accords de concession de services. La Société prévoit d'adopter cette norme à la date de son entrée en vigueur, ou à la date de son approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure, et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 3 – Filiales consolidées, coentreprises et sociétés liées

Les comptes consolidés comprennent les comptes des filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence énumérées ci-dessous.

	Pourcentage d'intérêt (%) 2006	Pourcentage d'intérêt (%) 2005	Méthode de consolidation
Détenues directement par SES :			
SES ASTRA S.A., Luxembourg (« SES ASTRA »)	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Inc., Etats-Unis (« SES AMERICOM »)	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Finance Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Europe S.A., Luxembourg ¹	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Africa S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Participations S.A., Luxembourg ²	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Gibraltar Ltd., Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES Finance S.à r.l., Suisse ³	100,00	100,00	Intégration globale
Betzdorf Holdings Ltd, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
SES Holdings (Netherlands) BV, Pays-Bas	100,00	–	Intégration globale
SES Subsidiary 1 S.A., Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES Subsidiary 2 S.A., Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES ASTRA S.A. :			
ASTRA GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing Iberica S.A., Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA France S.A., France	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Polska Sp. z o.o., Pologne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA GmbH, Autriche	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA CEE Sp. z o.o., Pologne	100,00	–	Intégration globale
SES Ré S.A., Luxembourg ⁴	–	100,00	Intégration globale
SES Capital Luxembourg S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES SIRIUS AB, Suède ⁵	75,00	75,00	Intégration globale
Sirius Satellite Services SIA, Lettonie	75,00	75,00	Intégration globale
SES ASTRA 1KR Satellite Company S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1L Satellite Company S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1M Satellite Company S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 3B Satellite Company S.à r.l., Luxembourg ⁶	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES Finance S.à r.l. :			
SES GLOBAL Re International (Bermuda) Ltd., Bermudes	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellite Leasing Ltd, île de Man ⁷	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL Africa S.A. :			
Accelon Ltd, Afrique du Sud	46,90	43,55	Mise en équivalence
SES Africa (Proprietary) Ltd., Afrique du Sud	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL - Americas Inc. :			
SES Subsidiary 23 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 24 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 25 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 26 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM PAC, Inc, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Worldsat LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Communications Satellite Int. Marketing Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM International Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Canada, Inc, Canada	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Brazil) Holdings, LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Servicos de Telecomunicacoes, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Multimidia Holdings, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Multimidia, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale

	Pourcentage d'intérêt (%) 2006	Pourcentage d'intérêt (%) 2005	Méthode de consolidation
SES AMERICOM UK Ltd., Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Singapore) Pty., Ltd., Singapour	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Government Services, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Sistemas Satelitales de Mexico S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Socios Aguila S.de R.L de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Columbia Communications Corporation, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Columbia /WIGUSA Communications, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites International, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites (Gibraltar) Ltd., Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Colorado, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-1 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-2 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-3 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-5 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-6 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-8 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-9 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-10 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-11 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Asia 1A) LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Asia Pacific LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-12 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-23 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM California, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-4 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-7 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-15 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-16 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Starsys Global Positioning Inc., Etats-Unis	80,00	80,00	Intégration globale
Ciel Satellite Holding Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
Ciel Satellite Communications Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
Ciel Satellite Limited Partnership, Canada	70,00	70,00	Intégration proportionnelle
QuetzSat, S.R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Quetzsat Directo, S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Safe Sat of New York Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Enterprise Solutions Inc., Etats-Unis	-	100,00	Intégration globale
SES International Teleport (Switzerland) AG, Suisse	-	100,00	Intégration globale
AMC-14 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Northern Americas Satellite Venture, Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
ISAT Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Holdings (South America) LLC, Etats-Unis	100,00	-	Intégration globale
HiWire LLC, Etats-Unis	50,00	-	Intégration proportionnelle
Détenues via SES Europe S.A. :			
SES Digital Distribution Services S.A., Luxembourg ⁸	100,00	-	Intégration globale
SES Capital Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom AG, Allemagne	100,00	25,10	Intégration globale
ND SatCom Defence GmbH, Allemagne	100,00	25,10	Intégration globale
ND SatCom Inc, Etats-Unis	100,00	25,10	Intégration globale
ND SatCom Services GmbH, Allemagne	100,00	25,10	Intégration globale
ND SatCom Managed Networks GmbH, Allemagne	100,00	25,10	Intégration globale
ND SatCom China Ltd, Chine	100,00	25,10	Intégration globale
Bosphocom Ltd, Turquie	100,00	25,10	Intégration globale

Note 3 – Filiales consolidées, coentreprises et sociétés liées suite

	Pourcentage d'intérêt (%) 2006	Pourcentage d'intérêt (%) 2005	Méthode de consolidation
ND SatCom Grintex, Inde	50.00	12.6	Intégration globale
ND SatCom ooo, Russie	50.00	12.6	Intégration globale
Milsat Services GmbH, Allemagne	25.1	6.3	Intégration proportionnelle
ASTRA Platform Services GmbH, Allemagne	100.00	100,00	Intégration globale
5 cast GmbH, Allemagne	51.00	–	Intégration globale
SES Managed Services S.A., Luxembourg ⁹	100.00	100,00	Intégration globale
SES Managed Services GmbH, Allemagne	100.00	100,00	Intégration globale
SES International Teleport (Switzerland) AG, Suisse	100.00	–	Intégration globale
SATLYNX GmbH, Allemagne	100.00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg	100.00	–	Intégration globale
SES ASTRA TechCom S.A., Luxembourg	100.00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA TechCom Belgium S.A., Belgique	100.00	–	Intégration globale
Astralis S.A., Luxembourg	51.00	–	Intégration globale
SES GLOBAL Europe Subsidiary 2 GmbH, Allemagne	100.00	100,00	Intégration globale
ASTRA Broadband Services S.A., Luxembourg ¹⁰	100.00	100,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services AG, Suisse	100.00	–	Intégration globale
Entavio GmbH, Allemagne	100.00	–	Intégration globale
Détenues via SES Holdings (Netherlands) BV :			
New Skies Satellites Intermediate Holdings Ltd., Bermudes	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Holdings (US) LLC, Etats-Unis	100.00	–	Intégration globale
New Skies Investments Holding BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Holding BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Investments (Ireland) Unltd., Irlande	100.00	–	Intégration globale
SES Holdings (Bermuda) Ltd., Bermudes	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Luxembourg	100.00	–	Intégration globale
New Skies Investments S.à r.l., Luxembourg	100.00	–	Intégration globale
New Skies Holdings Ireland Unlimited, Irlande	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Ireland Unlimited, Irlande	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites, Inc., Etats-Unis	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites (UK) Ltd., Royaume-Uni	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites de Mexico S.A. de CV, Mexique	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Mar BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Ltda., Brésil	100.00	–	Intégration globale
Morharras BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Networks, Inc., Etats-Unis	100.00	–	Intégration globale
New Skies Networks (UK) Ltd., Royaume-Uni	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Netherlands Licensee BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Asset Holdings, Inc., Etats-Unis	100.00	–	Intégration globale
New Skies Carrier Services, Inc., Etats-Unis	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites China BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Hong Kong BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites, India BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Argentina BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Australia BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Networks Australia Pty Ltd., Australie	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Australia Pty Ltd., Australie	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Licensee BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale
New Skies Satellites Singapore BV, Pays-Bas	100.00	–	Intégration globale

	Pourcentage d'intérêt (%) 2006	Pourcentage d'intérêt (%) 2005	Méthode de consolidation
NSS Latin America Holdings S.A., Luxembourg ¹¹	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-South-Americas Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES do Brasil Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
Star One S.A., Brésil	19,99	19,99	Mise en équivalence
Nahuelsat S.A., Argentine ⁴	-	28,75	Mise en équivalence
SES Asia S.A., Luxembourg ¹²	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Holding AG, Suisse	100,00	100,00	Intégration globale
Bowenvale Ltd, îles Vierges britanniques	49,50	49,50	Intégration globale
Asia Satellite Telecommunications Holdings Ltd, Bermudes	34,10	34,10	Intégration proportionnelle
AsiaSat BVI Limited, îles Vierges britanniques	34,10	34,10	Intégration proportionnelle
Asia Satellite Telecommunications Company Ltd., Hong Kong	34,10	34,10	Intégration proportionnelle
Skywave TV Company Limited, Hong Kong	27,28	27,28	Intégration proportionnelle
Beijing Asia Sky Telecommunications Technology Co. Ltd., Chine	16,71	16,71	Mise en équivalence
SpeedCast Holdings Ltd., îles Caïmans	16,15	16,15	Mise en équivalence

1 Anciennement SES GLOBAL Europe S.A.

2 Anciennement SES GLOBAL Participations S.A.

3 Anciennement SES GLOBAL Insurance S.à.r.l.

4 Participation cédée au cours de l'exercice.

5 42,66 % détenus par SES ASTRA S.A., 32,34 % détenus par SES GLOBAL-Americas Holding GP.

6 Anciennement SES ASTRA Satellite Company 1 S.à.r.l.

7 Anciennement SES GLOBAL Satellite Leasing Limited.

8 Anciennement SATLYNX S.A.

9 Anciennement SES GLOBAL Europe Subsidiary 1 S.A.

10 Anciennement SES ASTRAnet S.A.

11 Anciennement SES GLOBAL Latin America S.A.

12 Anciennement SES GLOBAL Asia S.A.

Note 4 – Regroupements d'entreprises

1. Acquisition de New Skies Satellites

Le 30 mars 2006, le Groupe a acquis une participation de 100 % dans NSS Bermuda Holdings Limited, qui détient le capital de la société New Skies Satellites (« SES NEW SKIES ») basée à La Haye, aux Pays-Bas. Le prix de cette acquisition, qui inclut des coûts de transaction d'un montant de 2,1 millions d'euros, s'élève à 606,5 millions d'euros. Le tableau ci-après indique la juste valeur finale des actifs acquis et le goodwill enregistré sur cette transaction.

En millions	Valeur comptable à la date d'acquisition USD	Affectation du prix d'acquisition Juste valeur comptabilisée à la date d'acquisition USD	Affectation du prix d'acquisition Juste valeur comptabilisée à la date d'acquisition EUR
	Immobilisations corporelles	586,6	586,6
Immobilisations incorporelles	28,2	504,5	416,8
Autres actifs non courants	42,5	57,1	47,2
Créances et charges constatées d'avance	33,0	33,0	30,8
Trésorerie	37,3	37,3	27,3
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	(445,7)	(461,0)	(380,9)
Provisions pour impôts différés	(3,6)	(129,5)	(107,0)
Autres passifs non courants	(39,5)	(39,5)	(32,6)
Fournisseurs et autres dettes	(57,3)	(57,3)	(47,4)
Autres passifs courants	(59,4)	(59,4)	(49,0)
Juste valeur des actifs acquis		471,8	389,8
Contrepartie versée		734,1	606,5
Goodwill lié à l'acquisition		262,3	216,7

Le goodwill constaté provient des synergies à réaliser en intégrant les activités de SES NEW SKIES dans celles des entités opérationnelles existantes. Depuis la date d'acquisition, SES NEW SKIES a contribué à hauteur de (12,2) millions d'euros au résultat net du Groupe et figure dans un secteur géographique distinct.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 4 – Regroupements d'entreprises suite

2. Prise de participation supplémentaire (74.9 % du capital) dans ND SatCom

Le 29 juin 2006, la société SES ASTRA a porté sa participation indirecte dans ND SatCom de 25,1 % à 100 %, après l'avoir portée à 25,1 % en avril 2005, date à laquelle le Groupe a commencé à comptabiliser sa participation dans ND SatCom selon la méthode de la mise en équivalence. Le prix de cette prise de participation supplémentaire, qui inclut des coûts de transaction de 0,8 million d'euros et un paiement additionnel de 4,2 millions d'euros à verser en 2007 sous réserve de l'exécution de certaines conditions fixées contractuellement, a été fixé à 50,2 millions d'euros. Le goodwill représente les avantages que revêtent pour le Groupe l'élargissement et le renforcement de son engagement dans des activités de services aux administrations. Le tableau ci-après indique la juste valeur finale des actifs acquis et le goodwill enregistré sur cette transaction.

En millions d'euros	Affectation du prix d'acquisition de l'opération d'avril 2005	Affectation du prix d'acquisition de l'opération de juin 2006	Affectation du prix d'acquisition de l'opération de juin 2006
	Juste valeur à la date d'acquisition	Juste valeur à la date d'acquisition	Valeur comptable à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	1,8	5,5	5,3
Immobilisations incorporelles	5,4	27,4	7,2
Autres actifs non courants	10,5	17,2	16,5
Actifs courants	48,2	66,0	65,9
Passifs non courants	(24,5)	(31,4)	(22,2)
Passifs courants	(20,6)	(47,7)	(51,8)
Juste valeur des actifs nets	20,8	37,0	
Part du Groupe dans la juste valeur des actifs nets	5,2	27,6	
Contrepartie versée	6,1	50,2	
Goodwill lié à l'acquisition	0,9	22,6	

Depuis la date de son acquisition, ND SatCom a contribué à concurrence de 0.1 million d'euros au résultat net du Groupe et fait partie du secteur EMOA.

3. Prises de participation supplémentaires dans SATLYNX S.A.

La participation du Groupe dans SATLYNX S.A. a été portée de 41,61 % à 77 % le 7 avril 2005, puis à 99,77 % le 9 décembre 2005. La première augmentation est intervenue dans le cadre de la restructuration de l'actionnariat et de la réorganisation de certaines relations contractuelles entre les actionnaires et SATLYNX. La deuxième augmentation résulte de la conversion en capitaux propres de prêts accordés à SATLYNX par des sociétés du Groupe. Le goodwill généré par la deuxième augmentation de la participation a été reconnu directement en déduction des capitaux propres.

En millions d'euros	Affectation du prix d'acquisition de l'opération d'avril 2005	Affectation du prix d'acquisition de l'opération d'avril 2005
	Juste valeur à la date d'acquisition	Juste valeur à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	3,0	3,0
Actifs courants	4,0	4,0
Passifs non courants	(0,8)	(0,8)
Passifs courants	(7,4)	(7,4)
Juste valeur des actifs nets acquis	(1,2)	
Contrepartie versée	–	
Goodwill lié à l'acquisition	1,2	

4. Acquisition d'ASTRA Platform Services GmbH (« APS »)

Le 1er janvier 2005, SES Europe a acquis la totalité du capital de APS pour un prix initial de 55,7 millions d'euros. Ce prix a été réglé en numéraire à cette date. L'accord relatif à l'acquisition prévoit d'autres paiements au vendeur sur la base des résultats financiers d'APS.

La juste valeur des actifs et des passifs identifiables d'APS à la date d'acquisition était la suivante :

millions d'euros	Affectation du prix d'acquisition	Affectation du prix d'acquisition
	Juste valeur à la date d'acquisition	Valeur comptable à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	12,5	9,6
Immobilisations incorporelles	27,4	0,5
Autres actifs non courants	0,2	0,2
Actifs courants	5,0	5,1
Passifs non courants	(14,0)	(3,0)
Passifs courants	(0,7)	(0,8)
Juste valeur des actifs acquis	30,4	
Contrepartie versée	59,6	
Goodwill lié à l'acquisition	29,2	

Note 5 – Participation dans des coentreprises

Le Groupe détient une participation de 34,1 % dans AsiaSat. Cette entité est contrôlée conjointement et exerce une activité similaire à celle des autres principales entités opérationnelles du Groupe. La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement qui figure dans les comptes consolidés de l'exercice s'analyse comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Actifs non courants	218,6	98,3
Actifs courants	81,5	76,3
Passifs non courants	(6,4)	(10,5)
Passifs courants	(15,7)	(10,9)
Chiffre d'affaires	32,6	30,8
Charges opérationnelles	(7,2)	(7,3)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(10,5)	(10,3)
Charges financières nettes	3,2	1,5
Impôt sur le résultat	(1,9)	(1,8)
Résultats des sociétés mises en équivalence / intérêts minoritaires	(0,3)	(0,1)
Résultat net	15,9	12,8

Le Groupe détient une participation de 70 % dans Ciel Satellite Limited Partnership, Canada. Cette entité est contrôlée conjointement et exerce une activité similaire à celle des autres principales entités opérationnelles du Groupe. La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement qui figure dans les comptes consolidés de l'exercice s'analyse comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Actifs non courants	51,6	–
Actifs courants	0,7	–
Passifs non courants	(50,2)	–
Passifs courants	(1,0)	–
Chiffre d'affaires	0,8	–
Charges opérationnelles	(1,6)	–
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	–	–
Charges financières	–	–
Résultat net	(0,8)	–

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 6 – Information sectorielle : secteurs géographiques

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique, qui reflète le reporting interne et la structure de responsabilité du Groupe.

Jusqu'au mois de mars 2006, les activités du Groupe se répartissaient pour l'essentiel en trois régions : Europe, Moyen-Orient et Afrique (« EMOA »), « Amériques » et « Asie », organisées et gérées séparément. Au cours de l'exercice, un nouveau secteur, SES NEW SKIES, a été créé suite à l'acquisition de New Skies Satellites le 30 mars. Le secteur SES NEW SKIES comprend toutes les activités acquises le 30 mars. SES NEW SKIES exploite cinq satellites sur cinq positions orbitales différentes et est implanté en particulier sur les marchés en développement d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique.

Chaque région représente une unité commerciale stratégique desservant des marchés régionaux différents et est identifiée à ce titre comme constituant un secteur d'activité spécifique dans le cadre du reporting interne destiné à la direction et de l'attribution des ressources. Les autres sociétés du Groupe font partie du cinquième secteur d'activité appelé « SES et Autres Participations » (« Autres »).

Le secteur EMOA comprend SES ASTRA, leader européen des opérateurs de satellites pour les services de réception directe. La flotte de satellites du secteur EMOA propose des services de télévision et de radio à tous les foyers en Europe. Ce secteur fournit également des services de transmission à haut débit ainsi que des capacités pour les applications satellitaires bidirectionnelles. En outre, son portefeuille de produits comprend des services de distribution au câble et des services d'utilisation occasionnelle. Le 1er janvier 2005, la société ASTRA Platform Services a été acquise par le Groupe et affectée au secteur EMOA. Le 29 juin 2006, la société ND SatCom a été acquise par le Groupe et également affectée au secteur EMOA.

Le secteur « Amériques » comprend principalement SES AMERICOM. SES AMERICOM exploite une flotte de satellites desservant pour l'essentiel les Amériques et couvrant également, dans une certaine mesure, l'Europe et la région Asie-Pacifique, y compris des satellites proposant des services transocéaniques. Cette société propose également une gamme complète de services haut débit aux entreprises et aux administrations publiques. En outre, la région « Amériques » inclut la participation du Groupe dans son entreprise associée Star One au Brésil.

Le secteur « Asie » comprend les participations du Groupe dans AsiaSat qui sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. AsiaSat propose des capacités de transmission pour diffusion, des services haut débit et des services de télécommunication dans la région Asie-Pacifique. Les trois satellites d'AsiaSat desservent actuellement des diffuseurs publics et privés de programmes télévisés et radiophoniques dans le monde entier. Le secteur Asie inclut en outre SES Asia, filiale à 100 % du Groupe immatriculée au Luxembourg, qui se consacre au développement des activités grâce à une succursale et à des bureaux de représentation dans d'importantes capitales régionales.

Le cinquième secteur d'activité, « SES et Autres Participations », inclut les résultats de SES S.A. et de certaines autres sociétés pour la plupart non opérationnelles.

Le Groupe comptabilise ses ventes et ses transferts intersectoriels comme si ces ventes ou transferts étaient conclus avec des tiers aux prix du marché. Les actifs et passifs sectoriels comprennent tous les actifs et les passifs d'exploitation qui sont employés par un secteur pour ses activités opérationnelles, dès lors qu'ils sont directement attribuables à ce secteur ou qu'ils peuvent lui être affectés sur une base raisonnable. Les actifs et les passifs sectoriels ne comprennent pas les dettes financières ni les impôts à payer ou à recevoir.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 et à cette date :

	EMOA millions d'euros	AMERIQUES millions d'euros	SES NEW SKIES millions d'euros	ASIE millions d'euros	AUTRES millions d'euros	Eliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Résultat sectoriel							
Ventes à des clients externes	886,7	544,9	150,0	33,4	0,2	-	1 615,2
Ventes inter-secteurs	8,9	1,5	5,9	1,1	14,2	(31,6)	-
Chiffre d'affaires total	895,6	546,4	155,9	34,5	14,4	(31,6)	1 615,2
Charges opérationnelles	(234,6)	(223,5)	(58,1)	(13,5)	(36,8)	31,7	(534,8)
EBITDA ¹	661,0	322,9	97,8	21,0	(22,4)	0,1	1 080,4
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(188,1)	(178,9)	(55,2)	(16,1)	(0,3)	-	(438,6)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(33,3)	(3,2)	-	-	-	-	(36,5)
Résultat opérationnel	439,6	140,8	42,6	4,9	(22,7)	0,1	605,3
Résultat des sociétés mises en équivalence	(2,1)	12,7	-	(0,1)	-	-	10,5
Actifs sectoriels							
Immobilisations corporelles	1 357,5	1 921,0	395,9	87,6	0,7	-	3 762,7
Immobilisations incorporelles	590,4	1 991,4	582,2	218,6	-	-	3 382,6
Actifs non courants affectés	1 947,9	3 912,4	978,1	306,2	0,7	-	7 145,3
Actifs courants	183,8	47,3	38,3	12,3	73,0	-	354,7
Total des actifs affectés	2 131,7	3 959,7	1 016,4	318,5	73,7	-	7 500,0
Actifs non affectés							566,1
Total actifs							8 066,1
Passifs sectoriels							
Passifs non courants	50,0	134,1	25,7	-	0,6	-	210,4
Passifs courants	290,9	98,6	65,6	13,2	73,5	-	541,8
Total des passifs affectés	340,9	232,7	91,3	13,2	74,1	-	752,2
Passifs non affectés							4 268,8
Total passifs							5 021,0
Dépenses d'investissement	258,8	206,5	3,8	10,6	0,6	-	480,3

¹ Résultat avant charges financières, impôts, dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 6 – Information sectorielle : secteurs géographiques suite

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 et à cette date :

	EMOA millions d'euros	AMERIQUES millions d'euros	ASIE millions d'euros	AUTRES millions d'euros	Eliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Résultat sectoriel						
Ventes à des clients externes	761,5	458,8	35,6	2,1	–	1 258,0
Ventes inter-secteurs	3,2	0,4	–	–	(3,6)	–
Chiffre d'affaires total	764,7	459,2	35,6	2,1	(3,6)	1 258,0
Charges opérationnelles	(160,5)	(179,0)	(11,8)	(29,0)	3,4	(376,9)
EBITDA ¹	604,2	280,2	23,8	(26,9)	(0,2)	881,1
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(181,5)	(155,0)	(16,9)	(9,6)	–	(363,0)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(30,3)	(5,6)	–	(6,4)	–	(42,3)
Résultat opérationnel	392,4	119,6	6,9	(42,9)	(0,2)	475,8
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,6)	9,8	(0,2)	–	–	9,0
Actifs sectoriels						
Immobilisations corporelles	1 274,5	2 137,7	99,9	2,6	–	3 514,7
Immobilisations incorporelles	582,1	2 219,5	217,5	–	–	3 019,1
Actifs non courants affectés	1 856,6	4 357,2	317,4	2,6	–	6 533,8
Actifs courants	142,1	102,5	15,8	7,6	–	268,0
Total des actifs affectés	1 998,7	4 459,7	333,2	10,2	–	6 801,8
Actifs non affectés						361,2
Total actifs						7 163,0
Passifs sectoriels						
Passifs non courants	54,6	81,8	3,3	0,5	–	140,2
Passifs courants	260,5	72,8	8,2	37,6	–	379,1
Total des passifs affectés	315,1	154,6	11,5	38,1	–	519,3
Passifs non affectés						3 160,2
Total passifs						3 679,5
Dépenses d'investissement	247,2	474,8	0,9	0,2	(299,9)	423,2

¹ Résultat avant charges financières, impôts, dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 7 – Information sectorielle : secteurs d'activité

Les tableaux ci-dessous contiennent des informations concernant les secteurs d'activité du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2006 et 2005.

Le secteur Infrastructure correspond à l'activité de détention et d'exploitation des satellites. Il comprend les locations de satellites et les opérations de vente concernant exclusivement la mise à disposition de capacités de transmission et les services connexes (tels que les liaisons montantes et descendantes), et notamment la location de satellites au secteur Services.

Le secteur Services comprend toutes les opérations de location dans lesquelles les capacités satellitaires sont regroupées avec d'autres services (comme les services afférents aux plates-formes).

	Infrastructure millions d'euros	Services millions d'euros	Eliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Exercice clos le 31 décembre 2006				
Ventes à des clients externes	1 346,9	268,3	–	1 615,2
Ventes inter-secteurs	69,8	3,4	(73,2)	–
Chiffre d'affaires total	1 416,7	271,7	(73,2)	1 615,2
Actifs affectés	7 205,7	294,3	–	7 500,0
Actifs non affectés				566,1
Total actifs				8 066,1
Dépenses d'investissement	438,7	41,6	–	480,3
Exercice clos le 31 décembre 2005				
Ventes à des clients externes	1 089,5	186,8	(18,3)	1 258,0
Ventes inter-secteurs	35,3	–	(35,3)	–
Chiffre d'affaires total	1 124,8	186,8	(53,6)	1 258,0
Actifs affectés	6 618,4	183,4	–	6 801,8
Actifs non affectés				361,2
Total actifs				7 163,0
Dépenses d'investissement	397,4	25,8	–	423,2

Note 8 – charges opérationnelles

Les charges opérationnelles mentionnées dans le présent rapport incluent les types de dépenses ci-après:

- 1) Le coût des ventes (hors frais de personnel et amortissements sur immobilisations corporelles) correspond à des catégories de coûts qui varient généralement en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires. Ces coûts comprennent la location de capacités satellitaires auprès de tiers, le coût des produits vendus (par exemple lors de la cession de satellites), et les coûts directement attribuables à la mise en place des contrats conclus avec les clients.
- 2) Les frais de personnel comprennent les salaires bruts, les cotisations de l'employeur aux régimes de sécurité sociale et de retraite des salariés, ainsi que les charges relatives aux plans de rémunérations dont le règlement est indexé sur des actions.
- 3) Les autres charges opérationnelles sont, par nature, moins sensibles à l'évolution du chiffre d'affaires. Elles incluent les coûts afférents aux locaux, les coûts d'assurance des satellites en orbite, les frais de marketing, les frais généraux et administratifs, les honoraires de conseil, les frais de voyage et les variations des provisions pour créances douteuses.

Les charges opérationnelles de l'exercice 2006 incluent, à hauteur de 28,5 millions d'euros, des coûts de restructuration exceptionnels qui concernent l'intégration des activités de SES NEW SKIES dans le Groupe et la restructuration des activités de téléport aux Etats-Unis. Ces coûts sont comptabilisés comme suit : 15,6 millions d'euros dans les « Frais de personnel », 4,5 millions d'euros dans le « Coût des ventes » et 8,4 millions d'euros dans les « Autres charges opérationnelles ».

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 9 – Produits et charges financières

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Produits financiers		
Revenus d'intérêts	60,8	20,8
Gains sur le règlement des emprunts externes	–	4,1
Gains de change	14,7	48,3
Dividendes perçus	1,5	–
Plus-value de cession d'une filiale	15,0	–
	92,0	73,2
Charges financières		
Charge d'intérêts	(168,0)	(77,9)
Perte de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(4,8)	–
	(172,8)	(77,9)

Note 10 – Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt sur le résultat payé ou dû dans les différents pays, ainsi que les impôts différés.

Les impôts exigibles et les impôts différés s'analysent comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Compte de résultat consolidé		
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	(90,8)	(107,4)
Impôts étrangers	6,5	(6,5)
Ajustements au titre des exercices antérieurs	–	(1,2)
Impôt différé		
Relatif aux différences temporelles générées et reprises	(15,9)	15,8
Relatif aux crédits d'impôt	0,8	–
Charge d'impôt figurant au compte de résultat consolidé	(99,4)	(99,3)

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Impôt différé relatif aux éléments imputés directement au débit ou au crédit des capitaux propres		
Perte nette sur la réévaluation des instruments financiers	0,4	73,0
Perte latente sur les prêts et les emprunts	(18,6)	32,0
Impôts sur le résultat figurant dans les capitaux propres	(18,2)	105,0

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le bénéfice avant impôt du Groupe multiplié par le taux d'imposition théorique de 30,38%, qui correspond aux taux en vigueur au Luxembourg, se présente comme suit pour les exercices clos le 31 décembre 2006 et 2005 :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Résultat avant impôt	524,5	471,1
Multiplié par le taux d'imposition théorique	159,3	143,1
Crédits d'impôt pour investissements	(17,7)	(29,1)
Revenu exonéré d'impôt	(8,4)	(13,4)
Impôts étrangers	(6,5)	6,5
Incidence des écarts avec les taux d'imposition locaux	(36,1)	(18,6)
Impôts afférents aux exercices antérieurs	–	(1,4)
Dépenses non déductibles	6,2	7,0
Incidence des variations du taux d'imposition	2,6	–
Autres	–	5,2
Impôt sur le résultat enregistré au compte de résultat consolidé	99,4	99,3

Les comptes relatifs aux impôts différés inclus dans les états financiers consolidés s'analysent comme suit :

	Impôts différés actifs 2006 millions d'euros	Impôts différés actifs 2005 millions d'euros	Impôts différés passifs 2006 millions d'euros	Impôts différés passifs 2005 millions d'euros	Impôts différés au compte de résultat 2006 millions d'euros	Impôts différés au compte de résultat 2005 millions d'euros
Pertes reportées	141,8	143,4	–	–	8,1	(76,7)
Amortissement suivant règles fiscales	–	–	–	–	–	–
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	–	–	170,7	260,9	9,6	7,9
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	–	–	583,8	521,8	30,7	90,4
Engagements au titre des prestations de retraite	5,5	–	–	–	(1,6)	–
Corrections de valeur sur actifs financiers	–	–	105,2	9,8	(15,0)	(1,2)
Corrections de valeur sur actions propres	1,6	–	–	2,0	–	(3,4)
Evaluation des instruments financiers à la juste valeur	–	–	48,7	31,2	–	(33,4)
Créances	–	–	4,6	8,5	(2,5)	3,8
Dettes	–	0,9	0,8	(0,2)	(3,2)	1,7
Autres provisions et comptes de régularisation	–	–	3,7	42,8	(11,0)	(5,0)
Autres	0,2	0,7	–	0,3	–	0,1
Sous-total	149,1	145,0	917,5	877,1	15,1	(15,8)
Compensation d'impôts différés	(111,5)	(139,9)	(111,5)	(139,9)	–	–
Total	37,6	5,1	806,0	737,2	15,1	(15,8)

Des actifs d'impôt différé ont été imputés sur des passifs d'impôt différé lorsque ces actifs et ces passifs concernent la même autorité fiscale et que l'entité concernée détient un droit juridiquement exécutoire de compenser ses actifs d'impôt recouvrable avec ses passifs d'impôt exigible.

Les déficits fiscaux du Groupe comprennent, outre les déficits pour lesquels des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés, des déficits fiscaux indéfiniment reportables de 237,4 millions d'euros (2005 : 267,5 millions d'euros) qui pourront être imputés sur les bénéfices imposables futurs des sociétés ayant enregistré les pertes. Le Groupe n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de ces déficits, car ces derniers ne peuvent pas être imputés sur les bénéfices imposables d'autres sociétés du Groupe et proviennent de filiales pour lesquelles il n'est pas prévu de bénéfices imposables permettant d'absorber ces déficits dans un avenir prévisible.

Note 11 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux titulaires d'actions ordinaires de chaque catégorie par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Le résultat et les données relatives aux actions retenus pour calculer le résultat de base par action sont les suivants :

Pour l'exercice 2006, les résultats de 0,82 euro par action de classe A (2005 : 0,67 euro), 0,33 euro par action de classe B (2005 : 0,27 euro), et 0,82 euro par action de classe C (2005 : 0,67 euro), ont été calculés sur les bases suivantes :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Résultat net – part du Groupe	435,8	381,9

Nombre moyen pondéré d'actions, déduction faite des actions propres détenues, ayant servi au calcul des résultats par action :

	2006 millions	2005 millions
Actions de classe A	330,3	305,5
Actions de classe B	225,7	239,3
Actions de classe C	111,4	167,1

Le nombre moyen pondéré d'actions est déterminé en fonction de la composition du capital de la Société telle que décrite à la Note 23. Pour calculer le nombre moyen pondéré d'actions de classe C en 2005, les actions ordinaires de classe C et les actions préférentielles de classe C ont été regroupées. Ceci reflète le fait que le dividende fixe attribué aux actions privilégiées de classe C est déduit des droits aux dividendes des titulaires d'actions ordinaires de classe C et, par conséquent, ne correspond pas à un droit supplémentaire à une partie des bénéfices.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 12 – Dividendes payés et proposés

Dividendes votés et payés au cours de l'exercice : dividendes sur les actions ordinaires

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Dividende par action de classe A au titre de 2005 : 0,40 euro (2004 : 0,30 euro)	142,0	93,1
Dividende par action de classe B au titre de 2005 : 0,16 euro (2004 : 0,12 euro)	36,6	29,5
Dividende par action de classe C au titre de 2005 : 0,40 euro (2004 : 0,30 euro)	41,3	54,4
Total	219,9	177,0
Dividendes soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle de SES (non comptabilisés au passif au 31 décembre 2006)		
Dividende par action de classe A au titre de 2006 : 0,44 euro	148,9	
Dividende par action de classe B au titre de 2006 : 0,18 euro	38,8	
Dividende par action de classe C au titre de 2006 : 0,44 euro	45,4	
Total	233,1	

Note 13 – Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Valeur nette comptable au 1er janvier 2005	85,2	2 303,3	122,6	13,9	2 525,0
Mouvements en 2005 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2005	140,8	3 996,1	362,4	67,0	4 566,3
Changement du périmètre de consolidation	10,3	–	24,7	20,9	55
Ajustement relatif à l'affectation du prix d'achat	–	–	(4,9)	–	(4,9)
Acquisitions	9,8	2,6	11,8	16,5	40,7
Cessions	(10,9)	(13,4)	(7,2)	(1,8)	(33,3)
Ajustement - contrats de location-financement	(1,0)	–	–	–	(1,0)
Transferts des immobilisations corporelles en cours (Note 14)	–	406,9	3,4	0,3	410,6
Effets des variations de change	2,9	261,8	26,1	1,7	292,5
Coût au 31 décembre 2005	151,9	4 654,0	416,3	104,6	5 326,8
Mouvements en 2005 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2005	(55,6)	(1 692,8)	(239,8)	(53,1)	(2 041,3)
Changement du périmètre de consolidation	(0,7)	–	(20,0)	(11,2)	(31,9)
Dotations aux amortissements	(7,4)	(317,8)	(25,4)	(12,4)	(363,0)
Amortissements sur les cessions	0,5	–	6,7	1,7	8,9
Ajustement - contrats de location-financement	0,1	–	–	–	0,1
Reclassements	–	–	–	–	–
Effets des variations de change	(1,8)	(58,7)	(17,1)	(1,6)	(79,2)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2005	(64,9)	(2 069,3)	(295,6)	(76,6)	(2 506,4)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2005	87,0	2 584,7	120,7	28,0	2 820,4

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Mouvements en 2006 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2006	151,9	4 654,0	416,3	104,6	5 326,8
Changement du périmètre de consolidation	15,4	545,0	24,0	20,0	604,4
Acquisitions	4,0	–	26,4	19,4	49,8
Prime perçue pour absence de sinistres	–	(8,4)	–	–	(8,4)
Cessions / Mises hors service	(0,9)	(25,4)	(48,9)	(9,1)	(84,3)
Transferts des immobilisations corporelles en cours (Note 14)	12,4	381,0	12,8	1,8	408,0
Effets des variations de change	(5,0)	(289,4)	(22,3)	(2,1)	(318,8)
Coût au 31 décembre 2006	177,8	5 256,8	408,3	134,6	5 977,5
Mouvements en 2006 sur les amortissements					
Coût au 1er janvier 2006	(64,9)	(2 069,3)	(295,6)	(76,6)	(2 506,4)
Changement du périmètre de consolidation	(0,7)	(98,1)	(9,6)	(10,4)	(118,8)
Dotations aux amortissements	(7,9)	(376,0)	(30,6)	(17,6)	(432,1)
Pertes de valeur	–	–	(6,5)	–	(6,5)
Amortissements sur les cessions / mises hors service	0,4	4,0	50,3	8,5	63,2
Reclassements	–	0,1	0,4	–	0,5
Effets des variations de change	1,6	73,1	14,1	1,5	90,3
Amortissements cumulés au 31 décembre 2006	(71,5)	(2 466,2)	(277,5)	(94,6)	(2 909,8)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2006	106,3	2 790,6	130,8	40,0	3 067,7

La valeur comptable des immobilisations détenues dans le cadre de contrats de location-financement s'élève à 0.9 million d'euros au 31 décembre 2006 (2005 : 1,7 million d'euros).

Note 14 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Total millions d'euros
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2005	–	640,8	7,2	648,0
Mouvements en 2005				
Changement du périmètre de consolidation	–	–	–	–
Acquisitions	0,1	358,4	24,0	382,5
Cessions	–	–	–	–
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 13)	–	(406,9)	(3,7)	(410,6)
Effets des variations de change	–	73,8	0,6	74,4
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2005	0,1	666,1	28,1	694,3
Mouvements en 2006				
Changement du périmètre de consolidation	–	12,2	1,7	13,9
Acquisitions	–	391,5	39,1	430,6
Cessions	(0,1)	(4,5)	(4,0)	(8,6)
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 13)	–	(381,0)	(27,0)	(408,0)
Effets des variations de change	–	(19,8)	(7,4)	(27,2)
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2006	–	664,5	30,5	695,0

Des intérêts d'emprunt de 22,7 millions d'euros (2005 : 17,2 millions d'euros) relatifs aux financements spécifiquement affectés à la construction de satellites ont été capitalisés au cours de l'exercice et sont inclus dans les acquisitions de « Satellites » dans le tableau ci-dessus.

Un taux moyen pondéré de capitalisation de 5 % (2005 : 4,09 %), représentant le coût des emprunts concernés, a été utilisé.

31 décembre 2006

Note 15 – Immobilisations incorporelles

	Durée de vie indéterminée				Total millions d'euros
	Droits d'exploitation des positions orbitales millions d'euros	Goodwill millions d'euros	Autres millions d'euros	Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée millions d'euros	
Valeur nette comptable au 1er janvier 2005	542,9	1 633,6	–	506,0	2 682,5
Mouvements en 2005 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier 2005	542,9	1 633,6	–	621,0	2 797,5
Changement du périmètre de consolidation	–	30,4	–	28,7	59,1
Acquisitions	15,2	5,5	–	3,3	24,0
Cessions	–	–	–	(4,9)	(4,9)
Pertes de valeur	–	(3,7)	–	–	(3,7)
Effets des variations de change	47,2	246,8	–	4,0	298,0
Coût d'acquisition au 31 décembre 2005	605,3	1 912,6	–	652,1	3 170,0
Mouvements en 2005 sur les amortissements cumulés					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2005	–	–	–	(115,0)	(115,0)
Changement du périmètre de consolidation	–	–	–	(1,3)	(1,3)
Dotations aux amortissements	–	–	–	(33,7)	(33,7)
Pertes de valeur	–	–	–	(4,9)	(4,9)
Reprises sur amortissements cumulés	–	–	–	4,9	4,9
Effets des variations de change	–	–	–	(0,9)	(0,9)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2005	–	–	–	(150,9)	(150,9)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2005	605,3	1 912,6	–	501,2	3 019,1
Mouvements en 2006 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier 2006	605,3	1 912,6	–	652,2	3 170,1
Changement du périmètre de consolidation	403,4	240,6	2,8	24,6	671,4
Acquisitions	–	–	–	5,8	5,8
Transferts des actifs courants	–	–	–	2,2	2,2
Effets des variations de change	(63,5)	(209,3)	–	(7,8)	(280,6)
Coût d'acquisition au 31 décembre 2006	945,2	1 943,9	2,8	677,0	3 568,9
Mouvements en 2006 sur les amortissements cumulés					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2006	–	–	–	(150,9)	(150,9)
Dotations aux amortissements	–	–	–	(36,5)	(36,5)
Effets des variations de change	–	–	–	1,1	1,1
Amortissements cumulés au 31 décembre 2006	–	–	–	(186,3)	(186,3)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2006	945,2	1 943,9	2,8	490,7	3 382,6

Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont une valeur nette comptable de 2 891,9 millions d'euros au 31 décembre 2006 (2005 : 2 517,9 millions d'euros) qui se décompose par unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
SES AMERICOM	1 947,2	2 183,2
SES NEW SKIES	582,2	–
AsiaSat	218,5	217,6
SES SIRIUS	87,5	87,3
ASTRA Platform Services	29,2	29,2
ND SatCom	26,7	–
SES ASTRA	0,6	0,6
Total	2 891,9	2 517,9

1. Droits d'exploitation des positions orbitales

Les intérêts dans des droits d'exploitation de positions orbitales ont été acquis dans le cadre des acquisitions de SES AMERICOM, AsiaSat, SES SIRIUS et SES NEW SKIES, et également lors d'acquisitions ciblées de ces droits auprès de tiers. Le Groupe estime qu'il a de fortes probabilités d'obtenir la prorogation de ces droits lorsque les accords en cours arriveront à expiration et, par conséquent, ces actifs ne sont pas amortis. Ils figurent au bilan au coût d'acquisition. Des tests de perte de valeur sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur comptable demeure appropriée.

2. Goodwill

L'augmentation du goodwill en 2006 s'explique principalement par l'acquisition de SES NEW SKIES et de ND SatCom. Aucune charge n'a été constatée au cours de l'exercice au titre de pertes de valeur subies par le goodwill (2005 : 3,7 millions d'euros).

Des tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur nette comptable est toujours appropriée. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur d'utilité (Note 2) effectué à partir des informations contenues dans les derniers plans d'activité approuvés par la direction, couvrant une période de sept ans au plus. Pour certaines entités, les flux de trésorerie ont été extrapolés au-delà de cette période, pour des durées allant jusqu'à 18 ans et avec des taux de croissance de 3 % au maximum, afin d'évaluer plus précisément le cycle normalisé de remplacement du capital. Les taux d'actualisation, compris entre 6,25 % et 10 %, tiennent compte des taux pratiqués sur les marchés financiers et de la structure financière des entreprises opérant dans le secteur d'activité du Groupe. Les taux de croissance perpétuels retenus pour ces évaluations varient dans une fourchette de 1 à 3 %. Ces taux peuvent être justifiés par référence aux performances commerciales des sociétés concernées sur une période plus longue.

Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée

La principale immobilisation incorporelle à durée de vie déterminée concerne l'accord conclu par SES ASTRA avec le gouvernement luxembourgeois, relatif à l'exploitation des fréquences du Luxembourg dans les positions orbitales de l'arc géostationnaire de 45 degrés Ouest à 50 degrés Est pour la période allant du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2021.

Etant donné la durée déterminée de cet accord, ces droits d'exploitation – évalués à 560 millions d'euros à la date d'acquisition – sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de l'accord, soit 21 ans.

Test de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les unités génératrices de trésorerie (CGUs) pour les tests de perte de valeur des goodwills et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en relation avec SES AMERICOM, SES NEW SKIES, SES SIRIUS, AsiaSat, ASTRA Platform Services et ND SatCom sont définies comme les plus petits groupes d'actifs satellitaires identifiables qui sont largement indépendants des flux de trésorerie provenant d'autres groupes de satellites. En définissant ces CGUs, le Groupe prend en considération l'utilisation de la flotte des satellites et plus particulièrement la capacité de chaque satellite à fournir des services de remplacement à d'autres satellites en fonction de leur spectre de fréquence disponible et de leur position géographique.

Les calculs des valeurs d'usage sont le plus sensibles aux éléments suivants :

- les modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés ;
- les changements de taux d'actualisation ;
- les hypothèses de taux de croissance utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité.

Modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés : les filiales du Groupe établissent annuellement un plan d'activité qui contient généralement une évaluation des développements attendus pour une période de sept ans à partir de la date d'établissement du plan. Ces plans d'activité reflètent à la fois les dernières hypothèses concernant le marché de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que les développements et les tendances du secteur d'activité dans laquelle l'unité opère. En ce qui concerne l'activité d'exploitation de capacités satellitaires, les facteurs suivants sont plus particulièrement pris en compte :

- les développements attendus concernant les taux d'utilisation des répéteurs, incluant l'impact du lancement de nouvelles capacités ;
- les nouveaux produits et services à offrir pendant la période du plan d'activité ;
- tout changement dans le cycle des dépenses d'investissement attendues – en raison de la détérioration des caractéristiques techniques d'un satellite ou de l'identification de besoins pour des capacités additionnelles ;
- tout changement dans les hypothèses de coûts pour les achats de satellites ou les lancements de satellites.

Changements de taux d'actualisation : les taux d'actualisation reflètent les estimations du management concernant les risques spécifiques pour chaque unité. Le management utilise un coût moyen pondéré du capital comme taux d'actualisation pour chaque entité. Ce taux reflète les taux d'intérêt des obligations d'une maturité de 5 ans du marché concerné, la structure de capitalisation du Groupe et d'autres facteurs si nécessaire, appliqués spécifiquement à l'unité génératrice de trésorerie concernée.

Hypothèses de taux croissance utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité : les taux sont basés sur l'expérience commerciale relative aux unités, génératrices de trésorerie concernées et aux perspectives de développement des marchés dans lesquels elles opèrent.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 16 – Participations dans des entreprises associées

Au 31 décembre 2006, le Groupe détient des participations dans des entreprises associées pour un montant de 88,6 millions d'euros (2005 : 100,7 millions d'euros). La seule participation significative que le Groupe détient est la participation détenue dans Star One S.A. (« Star One »), au Brésil à hauteur de 19,99%. Star One exploite un système de satellites desservant les marchés d'Amérique latine et d'Amérique du Nord. La valeur comptable de la participation dans Star One est de 90,3 millions d'euros au 31 décembre 2006 (2005 : 92,6 millions d'euros).

Le tableau ci-dessous résume les informations financières concernant la quote-part du Groupe dans le bilan de Star One au 31 décembre, ainsi que dans son chiffre d'affaires et son résultat pour la période de douze mois se terminant à cette date :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Actifs non courants	75,8	74,6
Actifs courants	22,1	51,1
Passifs non courants	(34,0)	(34,5)
Passifs courants	(9,8)	(22,8)
Chiffre d'affaires	30,5	45,0
Résultat	11,9	15,3

Le Groupe détient une participation de 43,55 % dans Accelon, une société sud-africaine constituée dans le but de fournir des services de connexion sur le marché africain. Toutefois, la Société a cessé son activité et la société holding a été placée en liquidation après la clôture de l'exercice. La valeur comptable de cette participation est nulle au 31 décembre 2006 (2005 : zéro).

Aucune charge n'a été comptabilisée au cours de l'exercice au titre de pertes de valeur du goodwill afférent aux participations dans des entreprises associées (2005 : 3,6 millions d'euros).

Note 17 – Autres immobilisations financières

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Prêts et créances		
Créances à plus d'un an sur les entreprises associées	12,0	13,5
Autres créances non courantes	4,0	5,7
	16,0	19,2
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Investissements	–	2,2
Autres immobilisations financières		
Actifs financiers divers	3,7	0,3
Total des autres immobilisations financières	19,7	21,7

Les créances à plus d'un an sur les entreprises associées concernent un prêt accordé à la société liée mexicaine Quetzsat.

Note 18 – Créances clients et autres créances

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Créances clients, nettes	135,0	43,1
Revenu reconnu mais non encore facturé	65,6	84,0
Créances sur les sociétés d'assurance	47,9	36,7
Autres créances	40,0	28,0
Total créances clients et autres créances	288,5	191,8

Le revenu reconnu mais non encore facturé est afférent à l'utilisation de capacités satellitaires dans le cadre de contrats à long terme. La facturation interviendra conformément aux termes des contrats. Les créances clients sont nettes des provisions cumulées qui s'élèvent à 33,1 millions d'euros (2005 : 28,7 millions d'euros). Un montant de 8,7 millions d'euros a été comptabilisé en charges en 2006 au titre de provisions pour créances douteuses, comparé à un produit de 0,8 million d'euros en 2005. Ces montants figurent sous la rubrique « Autres charges opérationnelles ».

Les créances clients et autres créances au 31 décembre 2006 comprennent des créances d'une durée résiduelle supérieure à un an pour un montant de 12,0 millions d'euros (2005 : 80,8 millions d'euros).

Note 19 – Instruments financiers

Justes valeurs

Le tableau ci-dessous contient une comparaison par catégorie d'instruments des valeurs comptables et des justes valeurs de tous les instruments financiers figurant dans les états financiers du Groupe.

	Valeur comptable 2006 millions d'euros	Juste valeur 2006 millions d'euros	Valeur comptable 2005 millions d'euros	Juste valeur 2005 millions d'euros
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	393,4	393,4	196,8	196,8
Prêts et créances	16,0	16,0	19,2	19,2
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	2,2	2,2
Autres actifs financiers (non courants)	3,7	3,7	0,2	0,2
Swaps de taux d'intérêt et de devises	–	–	38,8	38,8
Contrats de change à terme	2,6	2,6	15,2	15,2
Passifs financiers				
Emprunts portant intérêts				
Emprunts à taux variable				
Facilités de crédit multidevises bilatérales	273,3	273,3	467,8	467,8
Titres de créances négociables (billets de trésorerie)	–	–	158,8	158,8
Eurobond 2009 (300 millions d'euros)	299,5	300,0	–	–
Découverts bancaires	2,8	2,8	–	–
Emprunts à taux fixe				
Eurobond 2008 (500 millions d'euros)	484,1	501,0	489,4	512,0
Eurobond 2007 (300 millions d'euros)	299,7	300,2	299,3	305,5
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	495,1	492,5	–	–
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	647,1	639,0	–	–
Série A, 400 millions USD	298,3	297,1	331,4	327,9
Série B, 513 millions USD	388,5	384,2	433,9	426,1
Série C, 87 millions USD	66,6	65,7	74,5	73,1
Série D, 28 millions GBP	41,6	42,4	40,7	41,0
Swaps de taux d'intérêt et de devises	6,9	6,9	–	–
Actions préférentielles de classe C – composante de dette	–	–	8,1	9,4
Swap de taux d'intérêt	14,3	14,3	9,5	9,5
Contrats de change à terme	0,9	0,9	–	–

Les justes valeurs des instruments dérivés et des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, aux taux d'intérêts courants en vigueur à l'exception des Eurobonds pour lesquels les valeurs de marché ont été utilisées.

Couvertures

Couverture de juste valeur

Aux 31 décembre 2006 et 2005, le Groupe détenait deux swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 500 millions d'euros. Aux termes de ces contrats, le Groupe reçoit un taux d'intérêt fixe de 4,5 % par an et paie un taux variable trimestriel égal à l'EURIBOR trois mois plus une marge sur le montant notionnel. Ces swaps couvrent le risque de variations de juste valeur de l'Eurobond 2008 de 500 millions d'euros. L'Eurobond et les swaps présentent les mêmes caractéristiques spécifiques en ce qui concerne le montant notionnel, le taux d'intérêt et la date d'échéance fixée à novembre 2008. Au 31 décembre 2006, la juste valeur de ces contrats représente un passif de 14,3 millions d'euros (2005 : 8,7 millions d'euros).

Couverture des investissements nets dans des opérations étrangères

Au 31 décembre 2005, le Groupe a cessé de couvrir ses investissements nets dans des opérations étrangères.

Au cours de l'exercice, les instruments financiers ci-après ont été à nouveau désignés comme instruments de couverture des investissements nets dans SES AMERICOM, SES NEW SKIES, et SES GLOBAL Re International.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 19 – Instruments financiers suite

1. Emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains

Au 3 avril et au 1er août 2006, des parties de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, s'élevant respectivement à 563 millions d'USD et 437 millions d'USD, ont été de nouveau désignées comme instrument de couverture (2005 : zéro).

2. Swaps de taux d'intérêt et de devises

Au 31 décembre 2006 et 2005, le Groupe ne détenait aucun swap de taux d'intérêt et de devises désigné comme instrument de couverture des investissements nets dans des opérations étrangères.

3. Contrats de change à terme

En décembre 2006, le Groupe a conclu six contrats de change à terme pour un montant total de 600 millions d'USD, désignés comme instruments de couverture d'investissements nets.

Les caractéristiques moyennes des contrats de change à terme étaient les suivantes :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
600 millions d'USD	455,3 millions d'euros	mars 2007	EUR/USD 1,3178

4. Facilités de crédit multidevises bilatérales

Au 31 décembre 2006, les facilités de crédit multidevises bilatérales étaient désignées comme instruments de couverture à hauteur de 160 millions d'USD.

Au cours de l'exercice, les gains nets de conversion et la juste valeur de ces instruments de couverture, qui s'élevaient à 46,5 millions d'euros (nets d'impôts différés de 20,3 millions d'euros) ont été comptabilisés dans les capitaux propres pour compenser toute perte nette de conversion des investissements nets dans les filiales.

Couverture de flux de trésorerie

Au 31 décembre 2006 et 2005, le Groupe détenait de nombreux contrats de change à terme désignés comme instruments de couverture des engagements futurs contractés auprès des fournisseurs au titre des achats de satellites. Ces contrats de change à terme servent à couvrir le risque de change lié à ces engagements. Les caractéristiques des contrats sont les suivantes :

Au 31 décembre 2006 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
12,0 millions d'euros	15,7 millions d'USD	mai 2007	EUR/USD 1,3098
65,1 millions d'euros	85,1 millions d'USD	mai 2007	EUR/USD 1,3072
42,5 millions d'USD	34,5 millions d'euros	mai 2007	EUR/USD 1,2327

Au 31 décembre 2005:

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
45,0 millions d'euros	58,1 millions d'USD	octobre 2006	EUR/USD 1,2929
88,5 millions d'euros	113,9 millions d'USD	novembre 2006	EUR/USD 1,2881
25,0 millions d'euros	33,6 millions d'USD	décembre 2006	EUR/USD 1,3451

Les caractéristiques des contrats de change à terme ont été négociées de telle sorte que les échéances de ces contrats coïncident avec les paiements à effectuer au titre des contrats d'achat de satellites concernés.

La couverture de flux de trésorerie a été évaluée comme étant hautement efficace et une perte latente de 8,3 millions d'euros (2005 : gain latent de 9,6 millions d'euros) nette d'un impôt différé de 2,9 millions d'euros (2005 : 2,9 millions d'euros), relative aux instruments de couverture, est comprise dans les capitaux propres.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur des contrats s'élève à 1,4 million d'euros (2005 : 12,6 millions d'euros).

Note 20 – Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Groupe, hors instruments dérivés, comprennent des facilités de crédit multidevises bilatérales accordées par les banques, des Eurobonds, des emprunts en dollars des Etats-Unis contractés auprès des investisseurs institutionnels américains, des billets de trésorerie libellés en euros, de la trésorerie et des dépôts à court terme. Le principal objectif poursuivi par le Groupe à travers ces instruments financiers est de lever des capitaux afin de financer les activités courantes du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs et passifs financiers, tels que les créances clients et les dettes fournisseurs, qui découlent directement de ses activités opérationnelles.

Le Groupe conclut aussi des transactions portant sur des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt et de devises, ainsi que des contrats de change à terme. Son objectif est de gérer le risque de taux et le risque de change afférents aux actifs et aux passifs du Groupe et de financer ses activités.

Les principaux risques associés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de liquidité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et le risque de crédit. Les stratégies adoptées sont revues et approuvées par le Conseil d'administration. Elles peuvent être résumées comme indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables du Groupe en matière d'instruments dérivés et d'instruments financiers non dérivés sont décrites à la Note 2.

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est d'utiliser efficacement sa trésorerie afin de maintenir ses dettes à court terme et ses emprunts bancaires à un niveau faible. En cas de besoins de liquidités, le Groupe peut recourir à ses lignes de crédit (facilités de crédit multidevises bilatérales) pour un montant total de 1 175 millions d'euros. L'échéancier des remboursements de dettes du Groupe est conçu de telle sorte que les flux de trésorerie annuels puissent couvrir les engagements de remboursement.

Risque de change

Depuis l'acquisition des activités de SES AMERICOM Inc., le bilan du Groupe peut être sérieusement affecté par les variations du cours de change USD/Euro. Le Groupe s'est toujours efforcé d'atténuer le risque de change, grâce à des emprunts en dollars à court et à moyen terme (tirages bilatéraux) et à des dettes en dollars à long terme (emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains). Le Groupe a la possibilité de faire concorder ses actifs non libellés en euros avec des passifs libellés en dollars. Il peut également conclure des swaps de taux et de devises afin de couvrir le risque résiduel sur ses actifs de façon à les couvrir en totalité.

Le Groupe est également exposé aux risques de change transactionnel découlant des ventes ou des achats réalisés par les sociétés opérationnelles du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Environ 45,6 % (2005 : 41 %) des ventes du Groupe et 55,2 % (2005 : 58 %) de ses coûts sont libellés dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée. Le Groupe conclut des contrats de change à terme pour éliminer le risque de change afférent à certaines transactions, telles que les achats de satellites, en faisant coïncider les échéances des contrats aux dates de paiement des acomptes. Les contrats de change à terme sont conclus dans la même devise que l'élément couvert et peuvent couvrir jusqu'à 100 % du montant total du contrat. Conformément à ses procédures, le Groupe ne conclut pas de contrats à terme avant la mise en place d'un engagement ferme.

Le Groupe n'utilise pas les instruments dérivés de couverture pour couvrir le risque de change relatif aux ventes libellées dans une autre devise que la monnaie fonctionnelle. La politique du Groupe consiste à aligner les caractéristiques de ses instruments dérivés de couverture sur celles de l'élément couvert afin de maximiser l'efficacité de la couverture.

Au 31 décembre 2006, le Groupe avait couvert environ 23 % (2005 : 100 %) des coûts en monnaie étrangère ayant fait l'objet d'engagements fermes à la date de clôture. Ces opérations s'échelonnent jusqu'en février 2008.

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque de variation des taux d'intérêt du marché pour certains Eurobonds et pour l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, pour lesquels il paie un taux d'intérêt fixe. Les tirages effectués au titre des facilités de crédit multidevises bilatérales, l'Eurobond à échéance 2009 et les billets de trésorerie, sont assortis d'un taux d'intérêt variable.

Le Groupe suit attentivement la répartition entre taux d'intérêt fixes et taux d'intérêt variables et l'ajuste ponctuellement en fonction des conditions du marché. Pour gérer cette combinaison, le Groupe conclut des swaps de taux d'intérêt. Ces swaps sont destinés à couvrir les dettes sous-jacentes et le Groupe contracte des instruments dérivés dont les caractéristiques correspondent à celles de l'élément couvert de façon à maximiser l'efficacité de cette couverture naturelle. Au 31 décembre 2006, après prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt, environ 68 % (2005 : 50 %) des emprunts du Groupe sont à taux fixe.

Risque de crédit

Conformément à la politique du Groupe, tous les clients qui sollicitent un crédit sont soumis à des contrôles de solvabilité. De plus, les soldes des comptes clients font l'objet d'un suivi régulier, et par conséquent, le risque de créances irrécouvrables n'est pas significatif pour le Groupe.

S'agissant du risque de crédit associé aux actifs financiers du Groupe (trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers disponibles à la vente, prêts et instruments dérivés), le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de la contrepartie, le risque maximum étant égal à la valeur comptable de ces instruments. Pour atténuer ce risque, le Groupe ne traite qu'avec des institutions financières reconnues répondant à des normes minimales en matière de cotation.

Assurance des satellites en orbite

Conformément à ses procédures, le Groupe met en place un système d'auto-assurance pour chaque satellite en orbite, à concurrence de 35 % (2005 : 20 %) de sa valeur comptable et avec un plafond de 50 millions d'euros (2005 : 30 millions d'euros) par satellite.

Note 21 – Placements à court terme

Les placements à court terme de 24,8 millions d'euros (2005 : zéro) concernent pour l'essentiel un montant de 30 millions d'USD déposé sur un compte bloqué. Ce montant correspondait au premier versement à effectuer une fois le lancement et la mise en service du satellite NSS-8 réussis.

31 décembre 2006

Note 22 – Trésorerie et dépôts à court terme

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Avoirs en banque et en caisse	57,4	51,0
Dépôts à court terme	336,0	145,8
	393,4	196,8

Les avoirs en banque portent intérêt à des taux variables en fonction des taux quotidiens en vigueur pour les dépôts bancaires. Les dépôts à court terme sont effectués pour des périodes allant d'un jour à trois mois selon les besoins de trésorerie immédiats du Groupe. Ils portent intérêt aux taux en vigueur pour les dépôts à court terme.

Note 23 – Capitaux propres

Le capital social de la Société s'élève à 827,9 millions d'euros (2005 : 859,1 millions d'euros). Il est composé d'actions de classe A, B et C sans valeur nominale. Le 6 avril 2006, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société a voté une résolution autorisant la Société à acquérir ses actions propres et ses certificats de dépôts fiduciaires (FDR) dans la perspective d'un programme de rachat et d'annulation d'actions. A la même date, le Conseil d'administration de SES a autorisé la direction à mettre en œuvre ce programme de rachat d'actions et de FDR. Afin de réduire l'impact du programme de rachat sur le flottant et sur la liquidité du titre, il a été décidé que les actions de classes A, B et C seraient rachetées, au prorata, à leurs titulaires respectifs ayant accepté de participer au programme. Le 14 décembre 2006, les actionnaires de SES, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont décidé d'annuler 25 002 156 actions acquises au titre du programme pour un prix total de 233,2 millions d'euros.

Le rapprochement entre le nombre d'actions émises par catégorie d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

	Actions ordinaires A	Actions ordinaires B	Actions ordinaires C	Actions privilégiées C	Total
Au 1er janvier 2006	320 058 724	229 104 312	133 653 542	4 496 358	687 312 936
Conversion d'actions privilégiées C	–	–	4 496 358	(4 496 358)	–
Conversion d'actions C en actions A	35 000 000	–	(35 000 000)	–	–
Actions annulées le 14 décembre 2006	(16 668 104)	(8 334 052)	–	–	(25 002 156)
Au 31 décembre 2006	338 390 620	220 770 260	103 149 900	–	662 310 780

Les certificats de dépôt fiduciaire concernant les actions de classe A sont cotés à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris. Ces certificats de dépôt fiduciaire peuvent être négociés librement et sont convertibles en actions de classe A à tout moment au gré du titulaire, suivant les conditions fixées dans les statuts de la Société et conformément aux conditions des certificats de dépôt fiduciaire.

Toutes les actions de classe B sont actuellement détenues par l'Etat luxembourgeois ou par des institutions publiques luxembourgeoises.

Les actions de classe C ont été émises à titre de contrepartie dans le cadre de l'acquisition de SES AMERICOM. Un titulaire d'actions privilégiées de classe C était en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ces actions privilégiées de classe C en actions ordinaires de classe C selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de classe C pour une action privilégiée de classe C. Un titulaire d'actions ordinaires de classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ses actions en actions ordinaires de classe A selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de classe A pour une action ordinaire de classe C.

SES a mis en place un Comité de nomination chargé de présenter aux actionnaires une liste de candidats susceptibles de remplir les fonctions d'administrateur. Un tiers du nombre total d'administrateurs est désigné à partir d'une liste de candidats soumise au Comité de nomination par les titulaires d'actions de classe B. Le Comité de nomination soumet une liste de trois administrateurs au plus représentant les titulaires d'actions de classe C, selon le pourcentage du nombre total d'actions souscrites que représentent les titulaires d'actions de classe C. Les autres administrateurs figurant sur la liste soumise par le Comité de nomination représentent les titulaires d'actions de classe A et les administrateurs indépendants.

Les dividendes sont versés de telle sorte que le paiement au titre d'une action de classe B représente 40 % du paiement effectué pour une action de classe A. Chaque action privilégiée de classe C donnait droit à des dividendes fixes, qui consistaient en des dividendes annuels cumulatifs à verser en numéraire au taux de 4 % par an calculé sur une valeur de liquidation notionnelle de 50 millions de dollars. Le dividende fixe était dû à compter de la date d'émission des actions privilégiées de classe C. Le dividende revenant aux actions ordinaires de classe C est calculé de manière identique à celui revenant aux actions de classe A, mais il était soumis à la déduction du dividende fixe des actions privilégiées de classe C pour la période correspondant au dividende. Toutes les actions privilégiées de classe C ont été converties en actions ordinaires de classe C en 2006.

En cas de survenance de certains événements et au plus tard lors du dixième anniversaire de leur date d'émission, les actions privilégiées de classe C étaient convertibles en actions ordinaires de classe C selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de classe C pour une action privilégiée de classe C. Conformément à IAS 32 et compte tenu du droit à dividendes fixes attaché à chaque action privilégiée de classe C, décrit ci-dessus, la Société a comptabilisé séparément les composantes des actions privilégiées de classe C qui (a) génèrent un passif financier correspondant à l'obligation de payer les dividendes fixes et (b) attribuent au titulaire une option de conversion en instrument de capitaux propres de l'entité. Aux 31 décembre 2005, la composante de passif s'élevait à 8,0 millions d'euros et figurait sous la rubrique « Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit ».

L'acquisition d'actions au-delà d'un seuil de 20,1 % des actions de la Société, directement ou indirectement, par un seul actionnaire est soumise à une procédure nécessitant l'absence d'opposition de la part du Gouvernement luxembourgeois ainsi qu'une décision prise par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Le Gouvernement luxembourgeois ne peut s'opposer à une telle acquisition que pour des raisons motivées par la défense de l'intérêt public général.

Avec l'accord de ses actionnaires, SES a acquis des certificats de dépôt fiduciaire concernant les actions « A », qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options sur actions accordés aux cadres et salariés. À la clôture de l'exercice, les certificats de dépôt fiduciaire détenus par la Société dans le cadre des plans de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions se présentaient comme suit :

	2006	2005
Nombre de certificats détenus au 31 décembre	7 555 216	4 753 430
Valeur comptable des certificats détenus (En millions d'euros)	82,5	51,2

Les certificats de dépôt fiduciaire acquis dans le cadre de plans de rémunération sont présentés au bilan comme des actions propres et sont évalués à leur coût historique pour le Groupe.

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, 5 % au minimum du résultat net (statutaire) annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis. Au 31 décembre 2006, un montant de 55,3 millions d'euros (2005 : 37,6 millions d'euros) est inclus dans les autres réserves.

Les autres réserves comprennent un autre montant non distribuable de 162,2 millions d'euros (2005 : 106,1 millions d'euros).

Note 24 – Plans de rémunération fondés sur des actions

Le Groupe gère quatre plans de rémunération fondés sur des actions qui sont décrits ci-après. Pour les plans 2, 3 et 4, le prix d'exercice à retenir est défini comme étant la moyenne du prix de marché des actions sous-jacentes à la date d'attribution.

1. « Plan IPO »

Le « plan IPO » est un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres dont bénéficiaient les membres du personnel de SES ASTRA S.A. lors de son introduction à la Bourse de Luxembourg en 1998. Les membres du personnel ont reçu des options leur permettant d'acquérir des actions au prix fixe de EUR 12,64. En 2005, la période d'exercice de ce plan a été prorogée jusqu'au 30 juin 2013. Tous les droits d'options d'achat de ce type étaient acquis au 31 décembre 2005.

	2006	2005
Options en circulation à la clôture de l'exercice	1 174 590	1 188 160
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	12,64	12,64

2. Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« STAR Plan »)

Le « Star Plan », initié en 2000, était jusqu'à 2005 un plan de rémunération réglé en numéraire en faveur des salariés non cadres de SES ASTRA et de SES. Ce plan prévoit l'attribution aux salariés de droits à des règlements en numéraire basés sur l'appréciation du cours de l'action par rapport au prix d'exercice. Les droits attribués au titre du STAR plan s'acquerraient par tiers sur une période de trois ans, la période d'exercice étant de deux ans une fois les droits acquis. Les options attribuées avant 2006 peuvent être décrites comme suit :

	2006	2005
Options en circulation à la clôture de l'exercice	1 224 470	1 655 230
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	7,69	8,19

En 2006, le « Star Plan » a été transformé en plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres. Les options attribuées en 2006 s'analysent comme suit :

	2006	2005
Options en circulation à la clôture de l'exercice	743 594	–
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	12,93	–

3. Plan d'intéressement en faveur des cadres (Plan « EICP »)

Le plan EICP a été initié en 2002 en faveur des cadres du Groupe. Selon ce plan, les options sont attribuées avec effet au 1er janvier. Vingt-cinq pour cent des droits s'acquerraient à chaque date anniversaire de l'attribution initiale. Une fois les droits acquis, les options peuvent être exercées jusqu'au dixième anniversaire de l'attribution initiale.

	2006	2005
Options en circulation à la clôture de l'exercice	4 567 495	3 262 820
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	10,21	8,92

4. Plan d'intéressement à long terme (Programme « LTI »)

Le programme LTI, initié en 2005, est également destiné aux cadres et aux cadres dirigeants du Groupe. Dans le cadre de ce programme, des actions spécifiques sont allouées aux cadres le 1er juillet. Les droits à ces actions s'acquerraient lors du troisième anniversaire de l'attribution. Les cadres dirigeants peuvent en outre recevoir des actions de performance, dont l'attribution dépend de la réalisation de critères de performance définis. Lorsque ces critères sont remplis, les droits aux actions s'acquerraient lors du troisième anniversaire de l'attribution initiale.

	2006	2005
Actions spécifiques attribuées à la clôture de l'exercice	372,827	110,636
Juste valeur moyenne pondérée en euros	10,62	11,31

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2006

Note 24 – Plans de rémunération fondés sur des actions suite

La juste valeur des options d'achat d'actions est estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options, en tenant compte des conditions d'attribution des options. Le tableau ci-dessous indique la valeur moyenne des données utilisées dans le cadre de ce modèle pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005.

	2006	2005
Rendement par action (en %)	3,77	2,825
Volatilité estimée (en %)	34,53	29,44
Volatilité historique (en %)	32,31	33,47
Taux d'intérêt sans risque (en %)	3,595	3,180
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5
Prix moyen pondéré de l'action	12,34	11,55

La durée de vie estimée des options est déterminée à partir de données historiques et n'est pas nécessairement représentative des conditions dans lesquelles les options seront exercées. La volatilité estimée repose sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité historique est représentative des tendances futures, qui peuvent correspondre ou non au résultat effectif.

La juste valeur des options réglées en numéraire est évaluée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options, en tenant compte des conditions d'attribution de ces instruments. Les services reçus, ainsi qu'un passif au titre de leur paiement, sont comptabilisés sur la période prévisionnelle d'acquisition des droits. Le passif est réévalué à chaque date de reporting jusqu'à son règlement, les variations de juste valeur étant constatées au compte de résultat.

La valeur comptable du passif relatif aux options réglées en numéraire est de 4 millions d'euros au 31 décembre 2006 (2005 : 6,1 millions d'euros).

Note 25 – Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit

Aux 31 décembre 2006 et 2005, les comptes d'emprunts du Groupe se présentent comme suit :

	Taux d'intérêt effectif	Echéance	Montants non échus 2006 millions d'euros	Montants non échus 2005 millions d'euros
Non courants				
Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains				
Série A, 400 millions USD	5,74%	septembre 2013	255,7	331,4
Série B, 513 millions USD	5,82%	septembre 2015	388,5	433,9
Série C, 87 millions USD	5,63%	septembre 2015	66,6	74,5
Série D, 28 millions GBP	5,63%	septembre 2013	35,6	40,7
Eurobond 2007 (300 millions d'euros)	4,27%	décembre 2007	–	299,3
Eurobond 2008 (500 millions d'euros)	4,54%	novembre 2008	484,1	489,4
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	4,375%	octobre 2013	495,1	–
Eurobond 2009 (300 million d'euros)	Euribor +0,25 %	octobre 2009	299,5	–
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	4,00%	mars 2011	647,1	–
Facilités de crédit multidevises bilatérales	Euribor/Libor + 0,275%	janvier 2010	273,3	467,8
Actions privilégiées C - composante passif	4,00%	Note 23	–	8,1
Autres emprunts	–	Diverses	1,8	–
			2 947,3	2,145,1
Courants				
Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains				
Série A, 400 millions USD	5,74%	septembre 2007	42,6	–
Série D, 28 millions GBP	5,63%	septembre 2007	6,0	–
Eurobond 2007 (300 millions d'euros)	4,27%	décembre 2007	299,7	–
Titres de créances négociables (Billets de trésorerie)	2,37%	octobre 2006	–	158,8
Découverts bancaires	–	A vue	1,0	–
			349,3	158,8

Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES, par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000 millions d'USD et à 28 millions de GBP. Ces billets sont émis en différentes séries, comme suit :

1. Série A – 400 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

Le Groupe verse des intérêts semestriels sur ces quatre séries. SES s'est engagé, dans le cadre de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à maintenir un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Eurobond de 500 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, SES a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants dus au titre de l'accord en date du 28 mars 2001 relatif à l'octroi de facilités de crédit renouvelables et multidevises par un consortium bancaire. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,50 %, sur lequel le Groupe verse des intérêts annuels, et dont l'échéance finale est fixée au 19 novembre 2008. Le 16 mai 2005, l'Eurobond de 500,0 millions d'euros, émis à l'origine par SES, a été cédé à SES GLOBAL Americas Holdings GP en tant que nouvel émetteur, aux mêmes conditions.

Eurobond de 300 millions d'euros

Le 17 décembre 2003, SES a émis un Eurobond par l'intermédiaire de SES GLOBAL Americas Holding GP à des fins de financement général. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 300 millions d'euros avec un coupon de 4,25 %, sur lequel le Groupe verse des intérêts annuels, et dont l'échéance finale est fixée au 17 décembre 2007.

Facilités de crédit multidevises bilatérales

Le 31 décembre 2006, SES disposait de facilités de crédit renouvelables multidevises, bilatérales et non garanties, mises en place avec douze banques pour un montant total de 1 175,0 millions d'euros (2005 : dix banques pour 1 000,0 millions d'euros) avec une échéance moyenne pondérée de janvier 2010 (2005 : avril 2010), dont 273,3 millions d'euros (2005 : 468,3 millions d'euros) ont été utilisés.

Ces facilités bilatérales peuvent être utilisées par SES et par SES GLOBAL Americas Holdings GP. SES s'est engagé, dans le cadre de ces facilités renouvelables, à respecter un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Programme de billets de trésorerie

Le 25 octobre 2005, SES a mis en place un programme de titres de créance négociables de 500,0 millions d'euros sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la Société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents. L'encours maximum des billets de trésorerie émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Au 31 décembre 2006, le montant total des émissions réalisées au titre de ce programme est nul (2005 : 158,8 millions d'euros, avec une échéance moyenne pondérée de mars 2006).

Programme EMTN

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations en euros à moyen terme (European Medium Term Note ou « EMTN ») de 2 000,0 millions d'euros. Ce programme permet à SES ou à SES GLOBAL Americas Holdings GP de procéder à des émissions d'obligations en fonction des besoins du Groupe et à concurrence d'un montant total de 2 000,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, SES avait émis des obligations pour un montant de 1 450,0 millions d'euros (2005 : zéro) au titre de ce programme, avec des échéances allant de 2009 à 2013.

Note 26 – Provisions et produits constatés d'avance

	Provisions millions d'euros	Produits constatés d'avance millions d'euros	Total millions d'euros
Au 1er janvier 2006	38,2	102,0	140,2
Dotation aux provisions	29,0	–	29,0
Variation des produits constatés d'avance	–	41,2	41,2
Au 31 décembre 2006	67,2	143,2	210,4

Les provisions concernent principalement des impôts retenus à la source, les régimes d'avantages postérieurs au départ en retraite et d'autres évolutions définies. Il existe deux régimes à prestations définies au sein du Groupe. Une évaluation actuarielle a été réalisée pour ces régimes, et une provision correspondante de 12,6 millions d'euros (2005 : 1,9 million d'euros) figure dans les comptes consolidés. Certains salariés de SES AMERICOM bénéficient d'un programme de prestations de santé postérieur au départ en retraite couvert par une assurance externe. Au 31 décembre 2006, des primes à payer de 6,8 millions d'euros (2005 : 9 millions d'euros) sont rapportées sous cette rubrique. Les contributions aux régimes de retraite du Groupe s'élèvent à 2,6 millions d'euros au titre de 2006 (2005 : 2,0 millions d'euros).

Les provisions incluent également un montant de 18,3 millions d'euros concernant une partie des charges de restructuration décrites à la Note 8.

31 décembre 2006

Note 27 – Fournisseurs et autres dettes

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Fournisseurs	101,4	79,5
Paiements reçus d'avance	30,7	51,7
Intérêts courus sur emprunts	48,8	17,6
Dettes envers le personnel	31,7	15,3
Dettes fiscales (hors impôt sur le résultat)	9,3	7,0
Autres dettes	88,2	36,8
Total	310,1	207,9

Note 28 – Engagements et passifs éventuels

Engagements d'investissement

Les engagements contractés par le Groupe au titre des dépenses d'investissement s'élevaient à 598,6 millions d'euros au 31 décembre 2006 (2005 : 697,3 millions d'euros). Ces engagements concernent pour une large part l'acquisition et le lancement de satellites futurs afin d'assurer la croissance et le remplacement de la flotte de satellites du Groupe, ainsi que l'extension nécessaire des équipements au sol et des installations de contrôle y relatifs. En cas de résiliation anticipée de ces contrats, le Groupe est contractuellement redevable de pénalités financières.

Engagements au titre des contrats de location simple

Les loyers minimum à verser en vertu des contrats de location simple non résiliables s'analysent comme suit au 31 décembre :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
A moins d'un an	0,3	1,4
Entre deux et cinq ans	0,3	2,1
A plus de cinq ans	–	–
Total	0,6	3,5

Engagements au titre des contrats de location de répéteurs

Le Groupe a conclu des contrats de location de répéteurs avec des fournisseurs tiers pour une durée maximum de huit ans. Au 31 décembre, les engagements en découlant s'analysent comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
A moins d'un an	48,4	59,5
Entre deux et cinq ans	140,4	152,8
A plus de cinq ans	57,6	82,2
Total	246,4	294,5

Litige

Demande de dommages et intérêts d'Eutelsat S.A.

Le 31 octobre 2006, Eutelsat S.A. a intenté un procès contre Deutsche Telekom AG, T-Systems Business Services GmbH et SES S.A. devant le Tribunal de commerce de Paris, leur réclamant 141,5 millions d'euros au titre de dommages et intérêts sur une base conjointe et solidaire. Eutelsat, comme SES, exploite des satellites et loue des répéteurs (autrement dit des capacités satellitaires) à des clients implantés en Europe et dans le monde entier. T-Systems a conclu des contrats de location de plusieurs répéteurs sur un satellite Eutelsat et a sous-loué, avec effet au 1er janvier 2006, six de ces répéteurs à SES. Eutelsat soutient que ce contrat de sous-location constitue un manquement au contrat de la part de T-Systems et de SES pour les motifs suivants : i) non respect de l'engagement de T-Systems à n'utiliser ces répéteurs qu'à certaines fins et ii) non-respect par SES de son engagement à n'exploiter certaines fréquences utilisées sur ces répéteurs qu'à l'extérieur de l'Europe. Eutelsat soutient que Deutsche Telekom AG et T-Systems ne seraient pas en droit de revendre cette capacité et réclament des dommages et intérêts calculés sur base de ce que Eutelsat considère devant représenter une prime par rapport aux conditions conclues entre l'organisation intergouvernementale Eutelsat et ses membres associés. Deutsche Telekom AG, T-Systems et SES réfutent ces allégations ainsi que la demande de dommages et intérêts.

SES et les autres parties défenderesses estiment que ces réclamations sont sans fondement et contesteront vigoureusement la procédure. Selon le conseil juridique de SES, la probabilité de succès de cette réclamation est faible. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les présents états financiers.

Garanties

Les garanties bancaires non échues du Groupe s'élevaient à 1,0 million d'euros au 31 décembre 2006 (2005 : 0,2 million d'euros). Celles-ci sont en relation avec les garanties de performance dans le cadre des services d'exploitation des satellites.

Restrictions concernant l'utilisation des avoirs en banque

A la clôture de l'exercice, la part du groupe dans les avoirs en banque faisant l'objet de restrictions s'élevait à 22,8 millions d'euros (2005 : 4,5 millions d'euros). Le montant de 2006 figure au bilan parmi les placements à court terme.

Note 29 – Informations relatives aux parties liées

L'Etat luxembourgeois détient une participation directe avec droit de vote de 11,58 % dans la Société et deux participations indirectes, de 10,88 % chacune, par l'intermédiaire de deux banques publiques, à savoir la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat et la Société Nationale de Crédit et d'Investissement. Ces participations correspondent aux actions de classe B de la Société, qui sont décrites de façon plus détaillée dans la Note 23.

GE Capital détient une participation avec droit de vote de 15,57 % (2005 : 20,1 %) dans la Société. Les comptes consolidés incluent les transactions et les soldes concernant GE Capital, ses filiales et ses entreprises liées. En 2005, les autres actifs financiers comprenaient une créance de 5,6 millions d'euros sur GE Capital.

Le chiffre d'affaires comprend 27,4 millions d'euros (2005 : 0,3 million d'euros) qui proviennent de ventes à diverses sociétés du Groupe General Electric. Les charges externes de 2005 comprennent un montant de 0,6 million d'euros concernant la prestation de certains services par diverses sociétés du Groupe General Electric. Les dépenses d'investissement de 2005 incluent des coûts d'assurance payés à GE Capital pour 0,9 million d'euros.

Comme indiqué à la note 23, SES a mis en place, en 2005, un programme de rachat d'actions propres qui a été poursuivi en 2006. Dans le cadre de ce programme, 8 334 052 actions ordinaires de classe B ont été achetées à GE Capital en 2006 pour un prix total de 43,4 millions d'euros et 16 668 104 d'actions de classe A ont été rachetées directement et indirectement à l'Etat luxembourgeois pour un prix total de 189,7 millions d'euros. Dans le cadre de ce programme, 10 078 255 actions ordinaires de classe C ont été rachetées en 2005 à GE Capital pour un prix total de 129,4 millions d'euros et 16 714 524 actions ordinaires de classe B ont été rachetées directement et indirectement à l'Etat luxembourgeois pour un prix total de 86,2 millions d'euros. Le Groupe a généré des revenus de 26,9 millions d'euros (2005 : 7,6 millions d'euros) dans le cadre de ventes à Star One.

Le montant total des émoluments versés aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités en 2006 s'élève à 0,7 million d'euros (2005 : 0,7 million d'euros). Ces émoluments sont composés d'une portion fixe et d'une portion variable, la portion variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités.

Les cadres dirigeants du Groupe ont reçu les avantages suivants :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Avantages du personnel à court terme	3,6	3,0
Prestations de santé et de retraite postérieures à l'emploi	–	–
Rémunérations en actions	–	0,7
Total	3,6	3,7

Note 30 – Evénements postérieurs à la clôture

Deux événements significatifs sont survenus entre la date de clôture et l'approbation des états financiers le 15 février 2007.

1. Accord de scission-échange avec GE

Le 14 février 2007, SES a annoncé avoir conclu avec General Electric (GE), l'un de ses principaux actionnaires, une transaction de scission-échange d'un montant de 1 238 millions d'euros. Dans le cadre de cette opération, SES apportera des actifs et un montant en numéraire à une nouvelle société, SES International Holdings, Inc. (SIH), et échangera les titres de cette dernière contre les 103 149 900 actions SES encore détenues par GE.

Les actifs apportés à SIH comprennent le satellite AMC-23 et ses activités associées, 100 % de SATLYNX, la participation de SES dans Bowenvale – représentant 34,1 % dans Asia Satellite Telecommunications Holdings (AsiaSat) –, Star One et Orbcomm. A ces actifs s'ajouteront 588 millions d'euros en numéraire sous réserve de certains ajustements de clôture.

Cette transaction permet une restructuration et une optimisation du portefeuille d'actifs de SES suite à l'acquisition de SES NEW SKIES. Elle supprime également la perception de plafond sur le cours des actions SES, apparue depuis l'annonce de GE, en 2005, de vouloir céder sa participation. Une fois finalisée, la transaction simplifiera la structure de capital du groupe SES et créera de la valeur supplémentaire aux actionnaires du fait de l'annulation des titres.

Soumise à un certain nombre de conditions et notamment à l'approbation des autorités réglementaires et à un arrêté concernant le traitement fiscal qui sera réservé à GE, la finalisation de la transaction est prévue pour le 2e trimestre 2007.

2. Echec du lancement du satellite NSS-8

Le sixième satellite de la flotte de SES NEW SKIES, NSS-8, a été détruit lors de l'explosion accidentelle de la fusée Zenith-3SL qui devait le mettre en orbite le 30 janvier 2007.

NSS-8 devait remplacer NSS-703 à la position orbitale 57° Est de SES NEW SKIES. Dans le contexte actuel, NSS-703 sera maintenu en service à 57° Est jusqu'en 2009 au moins. De ce fait, l'échec du lancement ne devrait pas avoir d'impact sur les clients ou les revenus provenant de contrats existants. SES NEW SKIES ne sera cependant pas en mesure de bénéficier des opportunités de croissance liées aux nouvelles capacités de NSS-8.

Etant donné que le programme d'acquisition du satellite bénéficiait d'un préfinancement par le fabricant, SES NEW SKIES ne prenant possession du satellite que lors de l'atteinte de la position orbitale prévue, l'impact direct de cet échec sur les résultats financiers de SES en 2007 devrait être limité. Les coûts capitalisés au titre du projet, d'un montant de 21 millions de dollars, seront comptabilisés en charges au premier trimestre 2007. Le Groupe a effectué, au premier trimestre 2007, un test de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles provenant de l'acquisition de SES NEW SKIES en mars 2006. Les résultats de ce test de perte de valeur ont confirmé l'évaluation préliminaire qu'aucune perte de valeur n'est nécessaire. L'impact sur le chiffre d'affaires et l'EBIDTA du groupe est mentionné dans la note d'information publiée en 2007.

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES (anciennement SES GLOBAL) Société Anonyme
Betzdorf

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 6 avril 2006, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SES, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives aux comptes annuels.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des réviseurs d'entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SES au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Ernst & Young
Société Anonyme
Réviseur d'Entreprises

Werner WEYNAND

Le 15 février 2007

Bilan de SES S.A.

31 décembre 2006

Actif	Note	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Frais d'établissement	3	–	0,1
Immobilisations incorporelles	4	–	–
Immobilisations corporelles	5		
Autres installations, outillage et mobilier		0,7	0,4
		0,7	0,4
Immobilisations financières			
Parts dans des entreprises liées	6	9 230,9	8 371,7
Titres ayant le caractère d'immobilisations	7	82,6	48,8
		9 313,5	8 420,5
Actif circulant			
Créances (dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an)			
Créances sur des entreprises liées	8	1 591,9	211,0
Autres créances		0,7	0,2
Avoirs en banque		174,4	43,6
		1 767,0	254,8
Comptes de régularisation		12,0	7,4
Total actif		11 093,2	8 683,2

Passif	Note	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Capitaux propres			
Capital souscrit	9	827,9	859,1
Primes d'émission		2 268,4	2 470,3
Réserve légale	10	55,3	37,6
Autres réserves		124,5	8,2
Résultats reportés		1,3	1,3
Résultat de l'exercice		277,3	354,0
		3 554,7	3 730,5
Dettes			
Dettes, dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	11	2 803,4	1 708,5
Dettes envers des établissements de crédit	12	273,4	468,3
		3 076,8	2 176,8
Dettes, dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	11	355,2	158,8
Dettes envers des établissements de crédit		–	5,6
Dettes sur achats et prestations de services		1,3	1,0
Dettes envers des entreprises liées	13	3 945,1	2 486,7
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
Dettes fiscales	15	104,4	102,6
Dettes au titre de la sécurité sociale		–	–
Autres dettes		55,7	21,2
		4 461,7	2 775,9
Compte de régularisation		–	–
Total passif		11 093,2	8 683,2

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels de SES S.A.

Compte de profits et pertes de SES S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2006

Charges	Note	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Charges externes		20,2	13,9
Frais de personnel	14	9,3	7,0
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	3,4,5	0,4	5,4
Autres charges d'exploitation		2,2	2,2
Corrections de valeur sur immobilisations financières	6,7	3,6	0,8
Intérêts et charges assimilées concernant des entreprises liées		58,0	60,2
Intérêts et charges assimilées autres intérêts et charges		129,8	92,9
Impôts sur le résultat	15	(39,5)	1,7
Bénéfice de l'exercice		277,3	354,0
		461,3	538,1
Produits			
Montant net du chiffre d'affaires	16	5,7	–
Autres produits d'exploitation	17	6,7	7,6
Produits de participations provenant d'entreprises liées		350,0	350,0
Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		4,7	–
Autres intérêts et produits assimilés provenant des entreprises liées		57,8	30,9
Autres intérêts et produits assimilés	18	22,6	149,6
Produits exceptionnels	19	13,8	–
		461,3	538,1

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2006

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Réserve légal millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Résultat de l'exercice millions d'euros	Total millions d'euros
Solde en début d'exercice	859,1	2 470,3	37,6	8,2	1,3	354,0	3 730,5
Affectation du résultat	–	–	17,7	336,3	–	(354,0)	–
Distribution de dividendes	–	–	–	(220,0)	–	–	(220,0)
Réduction du capital	(31,2)	(201,9)	–	–	–	–	(233,1)
Bénéfice de l'exercice	–	–	–	–	–	277,3	277,3
Solde en fin d'exercice	827,9	2 268,4	55,3	124,5	1,3	277,3	3 554,7

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

Notes aux comptes

31 décembre 2006

Note 1 – Généralités

SES S.A. (la « Société »), anciennement SES GLOBAL S.A., a été constituée le 16 mars 2001 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg. Le 14 décembre 2006, les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont adopté une résolution concernant la modification de la dénomination sociale, devenue SES.

La Société a pour objet de s'intéresser de façon générale aux médias électroniques et, plus particulièrement, d'être active dans le secteur des communications par satellites et de prendre des participations, directement ou indirectement, dans d'autres sociétés qui opèrent, de façon active, dans l'industrie des communications par satellites.

L'exercice comptable de la Société débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

La Société détient une participation de 99,94 % dans un partenariat, SES GLOBAL – Americas Holding GP, dont les comptes sont intégrés dans ceux de la Société à hauteur de la quote-part détenue dans le partenariat.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, la Société prépare des comptes consolidés.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés et avec les réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement encourus dans le cadre de la constitution de la Société, ainsi que les coûts liés aux augmentations du capital social sont activés et amortis sur une période de cinq ans.

Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Les frais de développement encourus sur un projet individuel sont activés quand leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

Acomptes versés

Les montants à payer au titre des frais de développement sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont encourus. Ces frais sont transférés en immobilisations « en service » lorsque le projet est terminé et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations corporelles

Autres installations, outillage et mobilier

Tous ces éléments sont amortis uniformément sur leur durée de vie estimée, qui est de dix ans au maximum.

Immobilisations en cours

Les montants à payer dans le cadre de l'acquisition d'actifs sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont facturés. A la date de mise en service de l'actif, ces coûts sont transférés en immobilisations « en service » et l'actif est amorti à partir de cette date.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Si cette évaluation s'avère être excessive et la réduction de valeur permanente, ces actifs sont alors dépréciés et enregistrés à leur valeur recouvrable.

Coûts liés aux emprunts

Les coûts liés à l'obtention des emprunts sont activés et enregistrés en comptes de régularisation. Depuis septembre 2006, ces coûts sont amortis sur la durée estimée de l'emprunt afin de tenir compte du plan de structure financière de la Société.

Dividendes

Les dividendes sont déclarés après l'approbation des comptes annuels. Par conséquent, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant. Les dividendes à recevoir de la part des entreprises liées sont enregistrés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils ont été déclarés par la filiale.

Conversion des devises étrangères

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR), et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les coûts des actifs immobilisés sont convertis au taux de change historique. Les dettes financières à long terme, qui sont couvertes par des instruments dérivés, sont converties au taux de change historique.

Tous les autres actifs exprimés dans d'autres devises sont convertis individuellement au plus bas du taux de change historique ou du taux de change en vigueur à la date de clôture. Pour les passifs, le taux de change le plus élevé est retenu.

Les produits et les charges exprimés dans d'autres devises sont enregistrés sur la base du taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les gains et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Notes aux comptes suite

31 décembre 2006

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives suite

Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont maintenus hors bilan. Les gains et les pertes réalisés lors du règlement de ces instruments sont enregistrés au compte de profits et pertes au même rythme que l'actif ou le passif couvert affecte le compte de profits et pertes.

Les primes versées/reçues sur instruments dérivés sont enregistrées au compte de profits et pertes sur la durée de l'instrument financier.

Note 3 – Frais d'établissement

L'évolution des frais d'établissement au cours des exercices 2006 et 2005 s'analyse comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Coût au début et à la fin de l'exercice	0,8	0,8
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(0,7)	(0,4)
Corrections de valeur de l'exercice	(0,1)	(0,3)
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(0,8)	(0,7)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,1	0,4
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	-	0,1

Note 4 – Immobilisations incorporelles

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	4,9	3,6
Acquisitions	-	1,2
Coût à la fin de l'exercice	4,9	4,8
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(4,9)	-
Corrections de valeur de l'exercice	-	(4,8)
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(4,9)	(4,8)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	-	3,6
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	-	-

Au cours de l'exercice 2005, la Société a capitalisé des frais de développement s'élevant à 1,2 million d'euros encourus dans le cadre du développement de prototypes de réception/émission en bande Ka, et de prototypes de technologie de réception multi-sources en bande Ku. Ces frais de développement sont entièrement amortis.

Note 5 – Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles au cours des exercices 2006 et 2005 s'analyse comme suit :

	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total 2006 millions d'euros	Total 2005 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	1,2	1,2	1,0
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(0,8)	(0,8)	(0,5)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,4	0,4	0,5
Mouvements de l'exercice			
Acquisitions	0,6	0,6	0,2
Corrections de valeur de l'exercice	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Coût à la fin de l'exercice	1,8	1,8	1,2
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(1,1)	1,1	(0,8)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,7	0,7	0,4

Note 6 – Parts dans des entreprises liées

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	8 406,2	8 375,3
Acquisitions	3 119,5	30,9
Cessions	(2 255,8)	–
Coût à la fin de l'exercice	9 269,9	8 406,2
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(34,5)	(34,5)
Corrections de valeur de l'exercice	(4,7)	–
Reprise de corrections de valeur sur cessions	0,2	–
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(39,0)	(34,5)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	9 230,9	8 371,7

Au 31 décembre 2006, la Société détient les participations suivantes :

	Participation	Valeur nette comptable millions d'euros
SES ASTRA S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	1 769,0
SES GLOBAL – Americas, Inc., Princeton, Etats-Unis	99,94 %	4 454,6
ASTRA Broadband Services S.A. (anciennement SES ASTRAnet S.A.), Betzdorf, Luxembourg	0,01 %	–
SES GLOBAL – Americas Finance Inc, Delaware, Etats-Unis	100 %	–
SES SIRIUS A.B., Stockholm, Suède	32,34 %	50,1
SES Europe S.A. (anciennement SES GLOBAL Europe S.A.), Betzdorf, Luxembourg	100 %	95,7
SES Participations S.A. (anciennement SES GLOBAL Participations S.A.), Betzdorf, Luxembourg	100 %	200,0
SES GLOBAL Africa S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	406,6
SES Finance S.à r.l. (anciennement SES GLOBAL Insurance S.à r.l.), Suisse	100 %	895,7
SES Holdings (Netherlands) BV, Pays-Bas	100 %	1 359,2
Betzdorf Holdings Ltd., Dublin, Irlande	100 %	–
SES GLOBAL (Gibraltar) Ltd., Gibraltar	100 %	–
SES Subsidiary 1 S.A., Luxembourg	100 %	–
SES Subsidiary 2 S.A., Luxembourg	100 %	–
		9 230,9

En mars 2006, la Société a constitué SES Holdings (Netherlands) B.V. afin d'acquérir la société New Skies Satellites B.V. pour un montant de 18 000 euros. En juillet 2006, la Société a participé à l'augmentation de capital de SES Holdings (Netherlands) B.V. par un apport en nature d'une partie de ses actifs et passifs pour un montant total de 1 359,2 millions d'euros correspondant à la totalité des titres détenus dans SES ASIA S.A., NSS Latin America Holdings S.A. (anciennement SES GLOBAL Latin America S.A.) et SES Holdings (Bermuda) Ltd.

En avril 2006, la Société a acquis la totalité des actions de SES Satellite Leasing Ltd (anciennement SES GLOBAL Satellite Leasing Ltd) auprès de SES GLOBAL Africa pour un montant de 409,6 millions d'euros, en contrepartie d'un billet de trésorerie ne portant pas intérêts.

En mai 2006, la Société a participé à une nouvelle augmentation de capital de SES Satellite Leasing Ltd (anciennement SES GLOBAL Satellite Leasing Ltd) par l'apport en nature d'un billet de trésorerie, ne portant pas d'intérêts, d'un montant de 455,0 millions d'euros.

Par ailleurs, la Société a participé à l'augmentation de capital de SES Finance S.à r.l. (anciennement SES GLOBAL Insurance S.à r.l.) par un apport en nature portant sur une partie de ses actifs et passifs correspondant à la totalité des titres détenus dans SES Satellite Leasing Ltd (anciennement SES GLOBAL Satellite Leasing Ltd) et SES GLOBAL Re International Ltd.

En 2005, la Société a constitué SES GLOBAL Re International Ltd., une société captive d'assurance établie aux Bermudes, dont l'objet est d'assurer une partie des risques d'entreprises liées, principalement en ce qui concerne leur flotte de satellites, pour un prix total de 40,0 millions de dollars (30,9 millions d'euros). En 2005, la Société a également constitué SES GLOBAL (Gibraltar) Ltd., SES Holdings (Bermuda) Ltd et SES GLOBAL Insurance S.à r.l.

L'article 65, paragraphe (1) 2°, de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises (la « Loi ») requiert l'indication du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice de chaque participation. Conformément à l'article 67, paragraphe 3, de la Loi, ces informations détaillées ont été omises du fait que la Société établit des comptes consolidés et que ces comptes consolidés, ainsi que le rapport de gestion consolidé et le rapport du réviseur d'entreprises, ont été déposés auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg.

Notes aux comptes suite

31 décembre 2006

Note 7 – Autres immobilisations financières

	Note	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Coût au début de l'exercice		50,7	23,5
Corrections de valeur au début de l'exercice		(1,9)	(1,1)
Valeur nette comptable au début de l'exercice		48,8	22,4
Mouvements de l'exercice			
Achat d'actions propres	9	233,1	517,4
Achat de certificats de dépôt fiduciaire de la Société		34,3	32,2
Annulation d'actions propres	9	(233,1)	(517,4)
Cessions		(1,4)	(5,0)
Corrections de valeur de l'exercice		(0,8)	(0,8)
Reprise de corrections de valeur		1,7	–
Coût à la fin de l'exercice		83,6	50,7
Corrections de valeur à la fin de l'exercice		(1,0)	(1,9)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice		82,6	48,8

Certificats de dépôt fiduciaire de la Société (FDR) :

Tous les certificats de dépôt fiduciaire relatifs aux actions de classe « A » détenus par la Société sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options mis en place par le Groupe en faveur de ses dirigeants, cadres et employés. Ces titres sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur de marché.

En 2005, la Société a acquis 2 335 550 certificats de dépôt fiduciaire auprès de SES ASTRA S.A. pour un montant total de 31,9 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, la Société détient 7 555 216 certificats de dépôt fiduciaire (2005 : 4 753 430).

Note 8 – Créances sur des entreprises liées

Les créances sur des entreprises liées, s'élèvent à 1 591,9 millions d'euros (2005 : 211,0 millions d'euros) et se décomposent comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Prêts à court terme	982,0	–
Comptes courants	609,9	211,0
	1 591,9	211,0

Au 31 décembre 2006, les prêts à court terme portent intérêts aux taux du marché, sont remboursables sur demande et comprennent pour l'essentiel des prêts à court terme accordés à New Skies Satellites BV et SES Holdings (Netherlands) BV.

Au 31 décembre 2006, les comptes courants correspondent à des avances à court terme portant intérêts aux taux du marché et comprennent pour l'essentiel les avances à court terme dues par SES Satellite Leasing Ltd (anciennement SES GLOBAL Satellite Leasing Ltd) et SES ASTRA S.A.

Au 31 décembre 2005, les comptes courants concernaient principalement SES ASTRA S.A. et SES AMERICOM Inc (filiale de SES GLOBAL Americas Inc).

Note 9 – Capital souscrit

Au 31 décembre 2005, le capital social émis et entièrement libéré s'élevait à 859,1 millions d'euros et était composé de 687 312 936 actions sans valeur nominale (320 058 724 actions ordinaires de classe A, 229 104 312 actions ordinaires de classe B, 133 653 542 actions ordinaires de classe C et 4 496 358 actions privilégiées de classe C).

Les actions de catégorie C ont été émises dans le cadre de l'acquisition de SES GLOBAL Americas Inc. Un titulaire d'actions privilégiées de classe C était en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ses actions privilégiées de classe C en actions ordinaires de classe C selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de classe C pour une action privilégiée de classe C.

Suite à la cession de 35 millions d'actions de classe C par l'un des actionnaires de la Société en mars 2006, la Société a converti automatiquement les actions privilégiées de classe C en actions ordinaires de classe C conformément à l'article 7 des statuts.

Le 8 décembre 2005, les actionnaires de la Société ont décidé, par une nouvelle résolution adoptée lors d'une assemblée générale extraordinaire, d'autoriser la Société à acquérir ses propres actions et certificats de dépôt fiduciaire (FDR), dans la perspective d'un nouveau programme de rachat et d'annulation de titres devant se poursuivre jusqu'au 8 juin 2007.

À la même date, le Conseil d'administration de SES a autorisé la Direction à mettre en œuvre ce programme de rachat à concurrence d'un maximum de 63 millions d'actions et de FDRs. Afin de réduire l'impact du programme de rachat sur le flottant et sur la liquidité du titre, il a été décidé que les actions des classes A, B et C seraient rachetées, au prorata, aux actionnaires respectifs acceptant de participer au programme.

Le 14 décembre 2006, les actionnaires de SES ont décidé, par résolution adoptée lors d'une assemblée générale extraordinaire, d'annuler 25 002 156 actions de la Société suite à la réalisation d'une partie du programme de rachat d'actions, et d'interrompre ce programme. Ces actions avaient été acquises pour un prix total de 233,1 millions d'euros. Lors de la même assemblée, les actionnaires ont décidé d'autoriser la Société à mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions pour une période de 18 mois.

Lors de cette assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 14 décembre 2006, le capital souscrit de la Société a été réduit de 31,2 millions d'euros, son montant étant ramené de 859,1 millions d'euros à 827,9 millions d'euros par l'annulation de 25 002 156 actions propres (16 668 104 actions ordinaires de classe A et 8 334 052 actions ordinaires de classe B), engendrant une diminution concomitante des primes d'émission pour un montant de 201,9 millions d'euros.

Au cours de la même assemblée générale extraordinaire, suite à la réduction du capital social et à la conversion automatique de la totalité des actions privilégiées de classe C en actions ordinaires de classe C, les actionnaires ont décidé de supprimer toute référence faite aux actions privilégiées de classe C dans les statuts de la Société.

Au 31 décembre 2006, le capital social émis et intégralement libéré s'élevait à 827,9 millions d'euros. Il est composé de 662 310 780 actions sans valeur nominale (338 390 620 actions ordinaires de classe A, 220 770 260 actions ordinaires de classe B et 103 149 900 actions ordinaires de classe C).

Un titulaire d'actions ordinaires de classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ses actions ordinaires de classe C en actions ordinaires de classe A selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de classe A pour une action ordinaire de classe C. Les dividendes sont versés de telle sorte que le paiement au titre d'une action de classe B représente 40 % du paiement effectué à une action de classe A. Le dividende revenant aux actions ordinaires de classe C est calculé de manière identique à celui revenant aux actions de classe A.

Note 10 – Réserve légale

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, un montant égal au minimum à 5 % du résultat net annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis. Une affectation de 13,9 millions d'euros est requise pour l'exercice en cours.

Note 11 – Emprunts obligataires et billets de trésorerie

Emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES, par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL – Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions de dollars et 28,0 millions de GBP. Cet emprunt est composé de quatre séries comme suit :

1. Série A – 400,0 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28,0 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

La société SES s'est engagée, dans le cadre de cet emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à maintenir un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Eurobond de 500,0 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, la société SES a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants non échus liés à l'accord daté du 28 mars 2001 relatif à l'octroi de facilités de crédit reconvertibles et multidevises par un consortium bancaire. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,50 % et une échéance finale fixée au 19 novembre 2008.

Le 16 mai 2005, SES et SES GLOBAL Americas Holding G.P. ont conclu un acte de substitution ainsi qu'un accord de novation afin de désigner SES GLOBAL – Americas Holding G.P. comme émetteur de cet Eurobond en remplacement de SES, aux mêmes conditions.

Eurobond de 300,0 millions d'euros

Le 17 décembre 2003, SES a émis un Eurobond par l'intermédiaire de SES GLOBAL – Americas Holding GP afin de financer diverses opérations à caractère général. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 300,0 millions d'euros avec un coupon de 4,25 % et avec une échéance finale fixée au 17 décembre 2007.

Notes aux comptes suite

31 décembre 2006

Note 11 – Emprunts obligataires et billets de trésorerie suite

Billets de trésorerie de 500,0 millions d'euros sur le marché français

Le 25 octobre 2005, pour répondre à ses besoins de financement et à ceux de ses filiales, la Société a mis en place un programme de titres de créance négociables (TCN) sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la Société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code monétaire et financier français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents.

L'encours maximum des billets de trésorerie émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Les durées des billets de trésorerie sont fixées conformément aux lois et règlements en vigueur en France, ce qui implique qu'actuellement ces durées ne peuvent être inférieures à un jour ni supérieures à 365 jours. Au 31 décembre 2006, aucun billet de trésorerie n'a été émis au titre de ce programme (2005 : un montant total de 158,8 millions d'euros était émis au titre de ce programme, avec des échéances trimestrielles allant jusqu'à mars 2006).

Programme EMTN de 2 000 millions d'euros

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations à moyen terme (European Medium Term Note ou « EMTN ») de 2 000,0 millions d'euros avec neuf banques. Ce programme permet à la Société ou à son partenariat de procéder à des émissions d'obligations à concurrence d'un montant total de 2 000,0 millions d'euros pour répondre à des besoins d'ordre général. Au 31 décembre 2006, trois séries d'obligations EMTN ont été émises au titre de ce programme (2005 : zéro) et aux conditions suivantes :

Emission d'obligations EMTN pour 650,0 millions d'euros

Le 15 mars 2006, SES a émis des obligations EMTN afin de financer l'acquisition de New Skies Satellites I. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 650,0 millions d'euros avec un coupon de 4 % et avec une échéance finale fixée au 15 mars 2011.

Emission d'obligations EMTN pour 500,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, SES a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,375 % et avec une échéance finale fixée au 21 octobre 2013.

Emission d'obligations EMTN pour 300,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, la Société a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 300,0 millions d'euros portant intérêts au taux variable égal à l'EURIBOR trois mois majoré d'une marge de 0,25 % et avec une échéance finale fixée au 20 octobre 2009.

Aux 31 décembre 2006 et 2005, l'échéancier des emprunts obligataires se décompose comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
A moins d'un an	355,2	158,8
Entre un et deux ans	555,1	355,2
Entre deux et cinq ans	1 205,3	665,8
A plus de cinq ans	1 043,0	687,5
Total à plus d'un an	2 803,4	1 708,5

Note 12 – Dettes envers des établissements de crédit

Facilités de crédit multidevises bilatérales

Le 7 avril 2005, la Société disposait de facilités de crédit renouvelables, multidevises, bilatérales et non garanties auprès de dix banques pour un montant total de 1 000,0 millions d'euros avec une échéance fixée à avril 2010.

Le 31 mars et le 10 avril 2006, la Société a mis en place de nouvelles facilités de crédit renouvelables, multidevises, bilatérales et non garanties auprès de deux banques pour un montant de 100,0 millions d'euros avec une échéance fixée à mars 2007 d'une part, et pour un montant de 75,0 millions d'euros avec une échéance fixée au 10 avril 2011 d'autre part.

Au 31 décembre 2006, zéro euro (2005 : 455,5 millions d'euros) et 360,0 millions de dollars, soit 273,4 millions d'euros (2005 : 15,0 millions de dollars, soit 12,8 millions d'euros) ont été utilisés.

Dans le cadre de ces facilités de crédit renouvelables, multidevises et bilatérales, la société SES s'est engagée à maintenir un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

L'échéancier des montants utilisés au 31 décembre 2006 s'analyse comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
A moins d'un an	–	–
Entre un et deux ans	–	–
Entre deux et cinq ans	273,4	468,3
A plus d'un an	273,4	468,3

Note 13 – Dettes envers des entreprises liées

Les dettes envers des entreprises liées s'élevaient à 3 945,1 millions d'euros (2005 : 2 486,7 millions d'euros) et se décomposent comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Emprunts à court terme	640,2	242,1
Billets de trésorerie	2 224,0	1 369,6
Comptes courants	1 080,9	875,0
	3 945,1	2 486,7

Les emprunts à court terme portent intérêts aux taux du marché et sont remboursables sur demande, tandis que les billets de trésorerie ne portent pas intérêts et sont remboursables sur demande ou au plus tard à la date de leur deuxième anniversaire, qui peut être prorogée par périodes successives de deux ans.

Au 31 décembre 2006, les comptes courants comprennent des avances à court terme portant intérêt aux taux du marché et correspondent principalement à une avance à court terme de 792,4 millions d'euros, (2005 : 664,4 millions d'euros) accordée par la société SES ASTRA S.A.

Note 14 – Frais de personnel

Au 31 décembre 2006, l'effectif du personnel employé était de 59 personnes (2005 : 54) et le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2006 était de 56 (2005 : 52). Les frais de personnel s'analysent comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Salaires et traitements	8,8	6,6
Charges sociales	0,5	0,4
	9,3	7,0

Note 15 – Impôts sur le résultat

Les impôts ont été provisionnés dans le compte de profits et pertes conformément aux prescriptions légales. Les soldes figurant au bilan prennent en considération le résultat imposable des filiales luxembourgeoises (SES ASTRA S.A., SES ASIA S.A., ASTRA Broadband Services S.A. (anciennement SES ASTRAnet S.A.), SES ASTRA TechCom S.A., SES Participations S.A. (anciennement SES GLOBAL Participations S.A.), SES GLOBAL Africa S.A., SES Europe S.A. (anciennement SES GLOBAL Europe S.A.), NSS Latin America Holdings S.A. (anciennement SES GLOBAL Latin America S.A.), SES ASTRA 3B Satellite Company S.à r.l. (anciennement SES ASTRA Satellite Company 1 S.à r.l.), SES ASTRA 1KR s.à r.l., SES ASTRA 1L s.à r.l., SES ASTRA 1M s.à r.l., SES Managed Services (formerly SES GLOBAL Europe Subsidiary 1) et SES Digital Distribution Services (formerly SATLYNX S.A.), qui font partie de l'entité fiscale luxembourgeoise, conformément à l'article 164 bis LIR (Loi concernant l'impôt sur les revenus).

Note 16 – Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires s'élève à 5,7 millions d'euros (2005 : zéro) et correspond aux produits afférents aux contrats de prestations de services de transmission par satellites, prestations réalisées avec des entreprises liées, pour lesquelles des coûts de location des répéteurs figurent dans les « Charges externes » pour 5,7 millions d'euros (2005 : zéro).

Note 17 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement des refacturations de frais intragroupe qui s'élevaient à 6,5 millions d'euros (2005 : 6,7 millions d'euros) et qui correspondent aux coûts directs et indirects encourus au titre de services de conseil rendus à diverses entreprises liées.

Note 18 – Autres intérêts et produits assimilés

Les autres intérêts et produits assimilés se décomposent comme suit :

	2006 millions d'euros	2005 millions d'euros
Produits d'intérêts	4,2	4,1
Gains de change, montant net	18,1	145,3
Autres produits financiers	0,3	0,2
	22,6	149,6

Les gains de change nets correspondent principalement aux gains réalisés lors de la liquidation de certains instruments dérivés au cours de l'exercice.

Note 19 – Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires s'élevaient à 13,8 millions d'euros (2005 : zéro) et correspondent à une reprise de provisions pour impôts sur le résultat constituées lors d'exercices antérieurs, suite à la réception de l'avis d'imposition définitive.

Note 20 – Rémunération des membres du conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2006, les actionnaires ont approuvé les rémunérations versées aux administrateurs pour leur présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités. Ces rémunérations sont calculées sur des bases fixes et variables, la partie variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et des Comités. Le montant total des paiements effectués en 2006 s'élève à 0,7 million d'euros (2005 : 0,7 million d'euros).

Notes aux comptes suite

31 décembre 2006

Note 21 – Engagements hors bilan

Instruments financiers dérivés:

Swaps externes de taux d'intérêt et de devises

Au 31 décembre 2006 et 2005, la Société détenait un swap de taux d'intérêt et de devises dont les conditions s'analysent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Cours de change
120,8 millions d'euros	150,0 millions de dollars	Septembre 2007	EUR / USD 1,2421

Au 31 décembre 2005, la Société détenait quatre swaps de taux d'intérêt et de devises. Ces contrats ont été terminés en janvier et en juillet 2006 (Note 18). Leurs conditions moyennes étaient les suivantes :

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Cours de change
521,5 millions d'euros	650,0 millions de dollars	Septembre 2007	EUR / USD 1,2464

Au 31 décembre 2005, la Société détenait également un swap de taux d'intérêt et de devises au nom de SES GLOBAL – Americas Holdings GP. Les conditions moyennes de ce contrat, qui a été terminé en février 2006 (Note 18), étaient les suivantes :

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Cours de change
45,4 millions de dollars	28,0 millions de GBP	Septembre 2013	GBP / USD 1,6200

Swap externe de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2006 et 2005, la Société détenait deux swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel global de 500,0 millions d'euros, pour lesquels la Société reçoit un taux d'intérêt fixe annuel et paie un taux variable trimestriel égal à l'EURIBOR trois mois majoré d'une marge. Ces contrats ont été désignés comme instrument de couverture de l'Eurobond de 500,0 millions d'euros et arriveront à échéance en novembre 2008.

Aux 31 décembre 2006 et 2005, la Société détenait un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 145,3 millions de dollars, pour lequel la Société reçoit un taux d'intérêt variable trimestriel égal au LIBOR trois mois majoré d'une marge. Ce swap arrivera à échéance en décembre 2007.

En outre, au 31 décembre 2006, la Société détenait également un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 41,7 millions de dollars, pour lequel la Société reçoit un taux d'intérêt variable trimestriel égal au LIBOR trois mois majoré d'une marge. Ce swap arrivera à échéance en décembre 2008.

Au 31 décembre 2005, la Société détenait également un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 45,4 millions de dollars, pour lequel la Société recevait un taux d'intérêt fixe semestriel et payait un taux variable égal au LIBOR six mois majoré d'une marge. Ce swap, à échéance septembre 2013, était remboursable à compter de septembre 2007. Ce contrat a été terminé en février 2006 (Note 18).

Contrats de change à terme

Aux 31 décembre 2006 et 2005, la Société détenait des contrats de change à terme en cours dont les conditions moyennes étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2006 :

Devise vendue	Note	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
12,0 millions d'euros	1	15,7 millions de dollars	mai 2007	EUR/USD 1,3098
53,2 millions d'euros	2	69,0 millions de dollars	mai 2007	EUR/USD 1,2970
51,9 millions de dollars	2	42,2 millions d'euros	mai 2007	EUR/USD 1,2312
3,3 millions de dollars	3	23,8 millions de SEK	mai 2007	USD/SEK 7,2061
600,0 millions de dollars	4	455,3 millions d'euros	mars 2007	EUR/USD 1,3178
264,7 millions de SEK		28,8 millions d'euros	juillet 2007	EUR/SEK 9,2009
42,2 millions de dollars		32,5 millions de dollars	mars 2007	EUR/USD 1,2981

Au 31 décembre 2005 :

Devise vendue	Note	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
45,0 millions d'euros	1	58,2 millions de dollars	octobre 2006	EUR/USD 1,2929
88,5 millions d'euros	2	113,9 millions de dollars	novembre 2006	EUR/USD 1,2881
2,5 millions de dollars	3	19,6 millions de SEK	mars 2006	USD/SEK 7,8385
285,5 millions de SEK		31,0 millions d'euros	juin 2007	EUR/SEK 9,2168
5,8 millions d'euros		55,0 millions de SEK	janvier 2006	EUR/SEK 9,4472
49,7 millions d'euros		59,1 millions de dollars	janvier 2006	EUR/USD 1,1882

1. Au 31 décembre 2006, ces contrats de change ont des échéances mensuelles s'échelonnant jusqu'en janvier 2008 et correspondent à des contrats spécifiques concernant l'acquisition de satellites destinés à SES ASTRA. Ils reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES ASTRA.
2. Au 31 décembre 2006, ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en février 2008 et correspondent à des contrats spécifiques concernant l'acquisition de satellites destinés à SES Satellite Leasing. Sur ce montant total, des contrats portant sur 37,6 millions de dollars contre 30,5 millions d'euros reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES Satellite Leasing (2005 : 110,7 millions de dollars contre 85,9 millions d'euros).
3. Au 31 décembre 2006, ces contrats de change ont des échéances mensuelles qui s'échelonnent jusqu'à septembre 2007 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES SIRIUS.
4. Au 31 décembre 2006, ces contrats de change ont des échéances mensuelles qui s'échelonnent jusqu'à mars 2007 et ont été désignés comme instrument de couverture des investissements nets dans des opérations étrangères.

Instruments financiers inter-sociétés

La Société a conclu plusieurs contrats de change inter-sociétés afin de couvrir l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains et d'autres facilités de crédit exprimées en USD. Les conditions moyennes de ces contrats inter-sociétés s'analysent comme suit aux 31 décembre 2006 et 2005 :

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Cours de change
897,1 millions d'euros	1 045,4 millions de dollars	août 2012	EUR/USD 1,1653

Au 31 décembre 2006 et 2005, la Société détenait des contrats de change inter-sociétés dont les conditions moyennes étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2006 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
23,8 millions de SEK	3,3 millions de dollars	mai 2007	USD/SEK 7,2061
6,1 millions d'euros	56,5 millions de SEK	juillet 2007	EUR/SEK 9,2690
69,0 millions de dollars	53,2 millions d'euros	mai 2007	EUR/USD 1,2970
42,5 millions d'euros	53,3 millions de dollars	mai 2007	EUR/USD 1,2545
15,7 millions de dollars	12,0 millions d'euros	mai 2007	EUR/USD 1,3098

Au 31 décembre 2005 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
58,2 millions de dollars	45,0 millions d'euros	octobre 2006	EUR/USD 1,2929
110,7 millions de dollars	86,0 millions d'euros	novembre 2006	EUR/USD 1,2885
6,1 millions d'euros	56,5 millions de SEK	juillet 2007	EUR/SEK 9,2690
19,6 millions de SEK	2,5 millions de dollars	mars 2006	USD/SEK 7,8385

Restrictions concernant l'utilisation de la trésorerie

Au 31 décembre 2005, la Société détenait de la trésorerie soumise à des restrictions pour un montant de 4,0 millions d'euros.

Garanties

Au 31 décembre 2006 et 2005, les garanties bancaires non échues de la Société s'élevaient à 0,3 million euros. Il s'agit de garanties accordées en relation avec la performance des services liés à l'exploitation de satellites.

Autres garanties

En 2006 et 2005, SES a accordé plusieurs garanties à des fournisseurs, pour la fourniture de satellites de communications et de matériels connexes, dans le cadre de contrats conclus par les filiales détenues à 100 % par le Groupe.

Note 22 – Événements postérieurs à la clôture

Accord de scission-échange avec GE

Le 14 février 2007, SES a annoncé avoir conclu avec General Electric (GE), l'un de ses principaux actionnaires, une transaction de scission-échange d'un montant de 1 238 millions d'euros. Dans le cadre de cette opération, SES apportera des actifs et un montant en numéraire à une nouvelle société, SES International Holdings, Inc. (SIH), et échangera les titres de cette dernière contre les 103 149 900 actions SES encore détenues par GE.

Les actifs apportés à SIH comprennent le satellite AMC-23 et ses activités associées, 100% de SATLYNX, la participation de SES dans Bowenvale représentant 34,1% dans Asia Satellite Telecommunications Holdings (AsiaSat), Star One et Orbcomm. A ces actifs s'ajouteront 588 millions d'euros en numéraire sous réserve de certains ajustements de clôture.

Cette transaction permet une restructuration et une optimisation du portefeuille d'actifs de SES suite à l'acquisition de SES NEW SKIES. Elle supprime également la perception de plafond sur le cours des actions SES, apparue depuis l'annonce de GE, en 2005, de vouloir céder sa participation. Une fois finalisée, la transaction simplifiera la structure de capital du groupe SES et créera de la valeur supplémentaire aux actionnaires du fait de l'annulation des titres.

Soumise à un certain nombre de conditions et notamment à l'approbation des autorités réglementaires et à un arrêté concernant le traitement fiscal qui sera réservé à GE, la finalisation de la transaction est prévue pour le 2e trimestre 2007.

Informations générales

Siège de la Société

Château de Betzdorf, L-6815 Luxembourg
Registre de commerce N° RC Luxembourg 81 267

Calendrier financier 2007

Assemblée générale des actionnaires: 5 avril 2007
Versement du dividende : 20 avril 2007
Publication des résultats du premier semestre 2007 : 6 août 2007

Titre coté

Des certificats de dépôt fiduciaire représentatifs d'actions A sont cotés aux Bourses de Luxembourg et Euronext Paris sous le sigle SESG.

Fiduciaire

Banque et Caisse d'Épargne de l'État,
Luxembourg 16, rue Ste Zithe, L-2954 Luxembourg
Tel : (352) 40 15 1

Renseignements

Pour des renseignements d'ordre général concernant la Société ou les relations avec les investisseurs, veuillez contacter :

SES S.A.

Investor Relations
Château de Betzdorf
L-6815 Luxembourg
Tel : (352) 710 725 490
Fax : (352) 710 725 9836
ir@ses.com

Sociétés du Groupe

SES S.A.

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel : (352) 710 725 1
Fax : (352) 710 725 227
www.ses.com

Europe

SES ASTRA S.A.

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel : (352) 710 725 1
Fax : (352) 710 725 227
www.ses-astra.com

SATLYNX S.A.

Bâtiment B
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel : (352) 26 700 1
Fax : (352) 26 700 485
www.satlynx.com

SES SIRIUS AB

Sundbybergsvägen 1,
SE-171 73 Solna
Suède
Tel : (46) 8 505 645 00
Fax : (46) 8 28 24 80
www.ses-sirius.com

ASTRA Platform Services

Betastr. 1-5
85774 Unterföhring
Allemagne
P.O. Box 11 27
Tel : (49) (0) 89 1896 3644
Fax : (49) (0) 89 1896 3639
www.aps.de

ND SatCom AG

Graf-von-Soden-Strasse
D – 88090 Immenstaad
Tel : (49) 7545 939 0
Fax : (49) 7545 939 8780
www.ndsatcom.com

SES ASTRA TechCom

Château de Betzdorf
L-6815 Luxembourg
Tel : (352) 710 725 559
Fax : (352) 710 725 9828
www.ses-astra.com/TechCom

entavio GmbH

Betastraße 9
85774 Unterföhring
Tel : (49) 1805 602999
www.entavio.com

Amérique du Nord

SES AMERICOM, Inc.

4 Research Way
Princeton, NJ 08540-6684
U.S.A.
Tel : (1) 609 987 4000
Fax : (1) 609 987 4517
www.ses-amicom.com

AMERICOM Government Services

4 Research Way
Princeton, NJ 08540
U.S.A.
Tel : (1) 609 987 4500
Fax : (1) 609 987 4411
www.amicom-gs.com

SES NEW SKIES

Rooseveltplantsoen 4
2517 KR The Hague
The Netherlands
PO Box 82197
2508 The Hague
Tel : (31) 70 306 4100
Fax : (31) 70 306 4101
www.ses-newskies.com

Amérique latine

Star One S.A.

Ed. Argentina
Praia de Botafogo 228, 3° andar
22250-906 Rio de Janeiro RJ
Brésil
Tel : (55) 21 2121 9300
Fax : (55) 21 2121 9180
www.starone.com.br

Asie

Asia Satellite

Telecommunications Holdings Ltd.

17th floor, The Lee Gardens
33, Hysan Avenue
Causeway Bay
Hong Kong
Tel : (852) 2500 0888
Fax : (852) 2500 0895
www.asiasat.com



SES
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 227
www.ses.com

SES 040701F